

Politiques publiques et solutions innovantes à destination des aidants

Nouvelle-Aquitaine

2024



Sommaire

01 Introductionp.4

02 Panorama des politiques publiquesp.8

2.1 Les politiques régionalesp.9

2.2 Les politiques départementalesp.13

2.3 Synthèsep.24

03 Panorama des solutions innovantesp.26

3.1 Données de cadragep.27

3.2 Typologie des projets en réponse aux
besoins des aidantsp.36

3.3 Synthèse de la typologiep.84

04 Modélisation et perspectivesp.90

4.1 Modélisation des projetsp.91

4.2 Perspectivesp.100



01

Introduction



Contexte

Selon la DRESS (2023), 9,3M de Français déclarent apporter une aide régulière à un proche (PA/PSH) en 2021. Il peut s'agir d'une aide aux activités quotidiennes, d'un soutien moral ou financier. La reconnaissance de leur rôle en tant que proche aidant et leur accompagnement sont primordiaux face à une société en pleine transition démographique.

La forte géronto-croissance de la population, et l'aspiration des personnes âgées à vivre le plus longtemps possible chez elles, renforcent toujours davantage le rôle et l'importance des proches aidants dans une société vieillissante. Nombre de priorités en termes de politiques publiques (maintien à domicile, prise en charge de la dépendance, transition numérique...) reposent aujourd'hui sur ces proches aidants, souvent au détriment de leur propre vie professionnelle et personnelle, de leur état de santé physique, psychologique et financière.

Face à cet enjeu national majeur, reconnu par la loi ASV, de nombreux acteurs s'organisent à l'échelle nationale, régionale et locale pour apporter des solutions de répit, informer, sensibiliser, et encourager les aidants à prendre soin de leur santé. Souvent éparses et à l'impact inégal, ces solutions sont parfois difficiles à identifier et à évaluer. Face à la complexité des parcours et à la diversité des situations, il est urgent de repérer, accompagner et valoriser des solutions plurielles et innovantes sur les territoires (organisationnelles, servicielles, numériques, sociales) visant à repérer, soutenir, informer, relayer et outiller les aidants dans leurs parcours.

Le projet : objectifs et phases



Dans ce contexte, AG2R LA MONDIALE (Aquitaine et Centre Ouest Atlantique) et le GÉRONTOPÔLE Nouvelle-Aquitaine proposent de lancer, en 2025, un AMI « Aider les aidants en Nouvelle-Aquitaine ».

Objectifs



Mieux identifier les aidants, jeunes, salariés ou retraités, afin de faciliter leur orientation vers des actions individuelles ou collectives

Identifier, améliorer et accompagner des solutions de relais ou de répit innovantes pour les aidants

Favoriser le bien-vieillir des proches aidants et de leurs aidés, leur maintien à domicile, l'aménagement ou le changement de logement

Aider les aidants salariés à concilier vie personnelle/vie professionnelle

Apporter des réponses adaptées aux besoins des proches aidants leur permettant de prendre soin d'eux, dans un environnement propice

La première phase du projet, en amont de la construction de l'AMI, vise à réaliser une enquête afin d'appréhender les politiques régionales et départementales relatives aux aidants et la pluralité des solutions innovantes proposées : objectifs, financements, impact et échelle. La finalité de cette analyse est de proposer une typologie des projets innovants et de modéliser certaines initiatives.

L'étude : dimensions et objectifs

Cette étude comporte deux dimensions :

- Une cartographie des politiques publiques ayant comme objectif d'appréhender les politiques régionales et départementales relatives aux aidants. Il s'agit de comprendre quel degré de priorité est accordé à l'aide aux aidants, et quels enjeux, besoins et objectifs sont associés à ce contenu d'action publique.
- Une cartographie modélisée des projets innovants portés en Nouvelle-Aquitaine afin d'élaborer des typologies et des modèles et d'aider les acteurs du secteur à se repérer dans le paysage des initiatives en faveur des aidants.

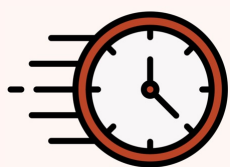
Méthode et sources

L'analyse des politiques publiques régionales et départementales de l'aidance s'appuie sur l'étude de documents de planification en vigueur, ou en cours d'élaboration (cf. Encadré).

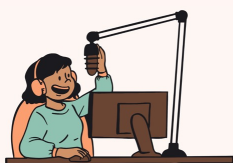
Corpus analysé pour la cartographie des politiques publiques

Conseil régional	Feuille de route santé 2023-2028
ARS NA	Projet Régional de Santé, Cadre d'orientation stratégique 2018 – 2028
	Projet Régional de Santé, Schéma régional de santé 2023 – 2028
Charente	Schéma pour l'autonomie et la citoyenneté, 2020-2024
Charente-Marit.	Le Schéma départemental de l'autonomie 2023-2027
Corrèze	Schéma de l'autonomie, 2019-2023, Orientations et plan d'actions
Creuse	Schéma départemental autonomie, 2022-2027
Dordogne	Schéma départemental en faveur des personnes âgées 2022-2026
Gironde	Schéma départemental d'organisation sociale et médico-sociale 2023-2028, Volet autonomie
Landes	En cours de rédaction
Lot-et-Garonne	Schéma départemental de l'autonomie 2023-2027
Pyrénées-Atl.	Schéma autonomie, 2019-2023
Deux-Sèvres	Schéma de l'autonomie 2022 - 2026
Vienne	Schéma des solidarités, 2020-2024, Fiches actions départementales
Haute-Vienne	Schéma départemental de l'autonomie, 2022-2026

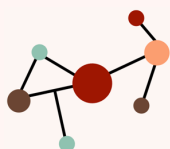
La cartographie modélisée des projets innovants s'appuie sur une enquête par questionnaire relayée largement en Nouvelle-Aquitaine ayant récolté plus de 160 réponses.



Envoi du questionnaire
mai 2024
Clôture des réponses
juillet 2024



Destinataires
Liste mailing Gérontopôle
Relais
Post LinkedIn (compte et réseau Gérontopôle), les 24 PFR, les 12 Conseils départementaux, les UDCCAS, AG2R LA MONDIALE.



Propos liminaire : le profil des aidants

Pour mettre en perspective les résultats de cette étude avec des données nationales, il semble important de rappeler quelques chiffres clés concernant le profil des aidants. Or, la diversité des parcours d'aide, les difficultés de repérage des aidants, le nombre important de personnes concernées et l'absence de données statistiques sur le sujet compliquent l'élaboration de profils des aidants de personnes âgées.

Plusieurs enquêtes, notamment sous forme de sondages, permettent toutefois d'appréhender cette question. Par exemple, le « Baromètre des aidants 2015-2022 : Avancées et perspectives » de la fondation April et BVA étudie les perceptions des Français en général et des aidants sur cette thématique. Son ancienneté et la diversité des questions posées en font un outil d'éclairage intéressant.

L'enquête estime ainsi que **19%** des Français sont des aidants, dont **60%** sont des femmes. **70%** des aidants sont des actifs et **23%** des retraités. **La moitié des aidants** viennent en aide à un proche en situation de dépendance liée à l'âge, **40%** à un proche malade et les autres à un proche en situation de handicap.

70% des aidants sont des actifs ?



L'enquête cible tous types d'aidants. Or dans le cas des aidants de personnes âgées la part d'aidants conjoints est plus importante et, mécaniquement, la part d'aidants actifs a tendance à être un peu plus faible. Toutefois, la capacité des actifs à endosser le rôle d'aidant est bien souvent centrale : les conjoints sont souvent les aidants de première ligne, les plus exposés à l'épuisement, et les plus isolés. Ils ont souvent besoin de l'aide de leurs enfants en activité.

Parmi les aidants de personnes âgées, **55%** d'entre eux vivent avec l'aidé : or, vivre avec son aidé est un facteur pouvant aggraver les situations d'épuisement, d'isolement et le besoin de répit. **61%** des aidants de personnes âgées aident un parent (contre **48%** pour l'ensemble des aidants). Les aidants sont très largement des membres de la famille de l'aidé (**86%** d'entre eux).

Les aidants se sentent souvent seuls dans leur rôle, notamment lorsqu'ils aident leur conjoint (**82%** d'entre eux se sentent seuls dans l'accompagnement). **1 aidant sur 5** déclarent par ailleurs dédier 20h/semaine ou plus à son proche.

Lorsque l'aidant et l'aidé vivent sous le même toit, la situation s'aggrave (50% d'entre eux consacrent plus de 20h à l'accompagnement de leur proche).

Parmi les difficultés rencontrées par les aidants viennent par ordre de fréquence : le manque de temps, la complexité des démarches administratives, la fatigue physique et le manque de soutien moral.



Que retenir de ces profils ?



70%

aidants actifs



60%

femmes

61%

aident un parent



Principales difficultés

- Manque de temps
- Complexité des démarches
- Épuisement et besoin de répit
- Besoin d'écoute et de soutien

*Données France entière

Les aidants sont majoritairement des aidantes.

Principalement des conjoints ou enfants qui vivent le plus souvent avec l'aidé.

Une part importante d'aidants actifs.

Principaux enjeux de l'accompagnement : l'épuisement et le besoin de répit, dégager du temps, écoute et soutien, simplification des démarches.





02

Panorama des politiques publiques

2.1 Les politiques régionales

2.2 Les politiques départementales

2.3 Synthèse

2.1

Panorama des politiques publiques

Les politiques régionales

La politique du Conseil régional
en matière de santé

La politique de l'Agence
régionale de santé



Panorama des politiques régionales



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

La politique du Conseil régional en matière de santé

Dans la mesure où la santé n'est pas une compétence du Conseil Régional à proprement parler, l'existence d'une feuille de route santé à l'échelle de la région est une singularité en France. La Région a fait le choix de définir la santé de façon très large, considérant que « la bonne santé d'une population relève pour environ 80 % des conditions dans lesquelles elle naît, vit et travaille et seulement pour 20 % des soins prodigués aux individus » (p. 3).

Dès lors, la Région souhaite inscrire sa politique dans une logique de santé globale ou *One Health* (une seule santé dans toutes les politiques) en prenant en compte l'interdépendance entre santé humaine, animale et environnementale. Sous ce prisme, les compétences de la région sont nombreuses pour agir sur les déterminants de santé : les lycées, l'économie, la jeunesse, les mobilités, etc.

La feuille de route santé s'organise ainsi autour de trois priorités relatives à l'accès aux soins, l'innovation et l'approche territoriale et environnementale de santé.

Dans ce cadre, l'aide aux aidants tient une place plutôt marginale, mais ce n'est pas surprenant. Il est toutefois intéressant de noter que la question des aidants est abordée à deux endroits de la feuille de route.

D'une part, de façon contextuelle dans le chantier « Accompagner le déploiement des solutions numériques de santé », où l'objectif affiché est de favoriser « l'inclusion numérique des patients, des aidants et des professionnels de santé et médico-sociaux » afin d'accélérer la santé numérique, notamment pour les personnes fragiles (p. 14).

D'autre part, de façon plus proactive concernant les aidants salariés pour lesquels le Conseil régional souhaite « accompagner les démarches innovantes de prise en compte et d'appui aux salariés aidants familiaux des entreprises, dans un double objectif social et de diminution de son impact socio-économique pour les entreprises" (p. 28).

Focus sur :



**L'inclusion numérique
Les aidants salariés**

Priorités et objectifs de la feuille de route santé 2023-2028

Priorité 1. Favoriser l'accès aux soins et aux soignants sur tous les territoires

Objectif 1 - Lutter contre la déprise des soignants dans les territoires

Objectif 2 - Promouvoir les nouvelles organisations de travail et pratiques collaboratives en santé

Priorité 2. Pérenniser le rôle de leader de la Nouvelle-Aquitaine en innovation en santé

Objectif 1 - Fabriquer les médicaments et les dispositifs médicaux en Nouvelle-Aquitaine

Objectif 2 - Créer un campus biotechnologique régional

Objectif 3 - S'engager pour la santé durable, un facteur majeur de différenciation

Objectif 4 - Consolider des secteurs phares en santé

Objectif 5 - Maintenir un soutien offensif à la recherche en santé

Priorité 3. Faire de la Nouvelle-Aquitaine un territoire de bonne santé

Objectif 1 - Promouvoir des politiques favorables à la santé et à un environnement préservé

Objectif 2 - Affirmer une ambition de promotion de la santé par l'activité physique

Objectif 3 - Poursuivre la politique culture et santé

On parle des aidants*

La politique de l'Agence régionale de santé

En tant qu'enjeu sanitaire et médico-social majeur, les aidants font l'objet d'une place importante au sein du Projet régional de santé 2018-2028 actualisé en 2023. Ainsi, le cadre d'orientation stratégique 2023-2028 érige le meilleur repérage, l'accompagnement et la formation des aidants en objectif stratégique de l'orientation 4 « Renforcer la démocratie sanitaire et la place du citoyen acteur de sa santé et du système de santé » (p. 5).

Les orientations stratégiques du PRS 2023-2028

Orientation 1 Amplifier les actions sur les déterminants de santé et la promotion de la santé

Orientation 2 Promouvoir un accès équitable à la santé sur les territoires

Orientation 3 Renforcer la coordination des acteurs et améliorer les parcours de santé

Orientation 4 Renforcer la démocratie sanitaire et la place du citoyen acteur de sa santé et du système de santé

Orientation 5 Soutenir et amplifier l'innovation au service de la qualité et de l'efficacité du système de santé

On parle des aidants*

Cet objectif stratégique est décliné dans le Schéma régional de santé à travers un arsenal d'actions relevant toutes de l'axe 2 « Organiser un système de santé de qualité, accessible à tous dans une logique de parcours de santé ». Le SRS prévoit ainsi un accompagnement et un soutien des proches aidants notamment jeunes (p. 72). La diversification et la meilleure valorisation de l'offre de répit sur l'ensemble des départements est également au cœur de la politique régionale (p. 82). L'aide aux aidants se retrouve en outre dans certaines actions spécifiques. Ainsi l'ARS souhaite « encourager les habitats alternatifs avec le développement de logements intergénérationnels, les habitats inclusifs et habitats aidants /aidé » (p. 85) ou encore « développer des actions de coordination assurées par les plateformes territoriales de répit afin d'accompagner les patients (atteints du cancer) et les proches aidants » (p. 93).



Mais finalement, l'aide aux aidants fait l'objet d'un sous-axe dédié visant à « Renforcer et diversifier les solutions d'accompagnement et de répit des proches aidants » (pp. 100-101) avec trois objectifs opérationnels :

- Mieux repérer, orienter et soutenir les aidants (guichet unique d'information et d'orientation, améliorer le repérage des aidants par la formation des professionnels, mieux communiquer sur les dispositifs existants, mobiliser la pair-aidance)
- Renforcer la structuration d'une offre de répit territorialisée pour soutenir le répit à domicile
- Améliorer le recours à l'offre de répit

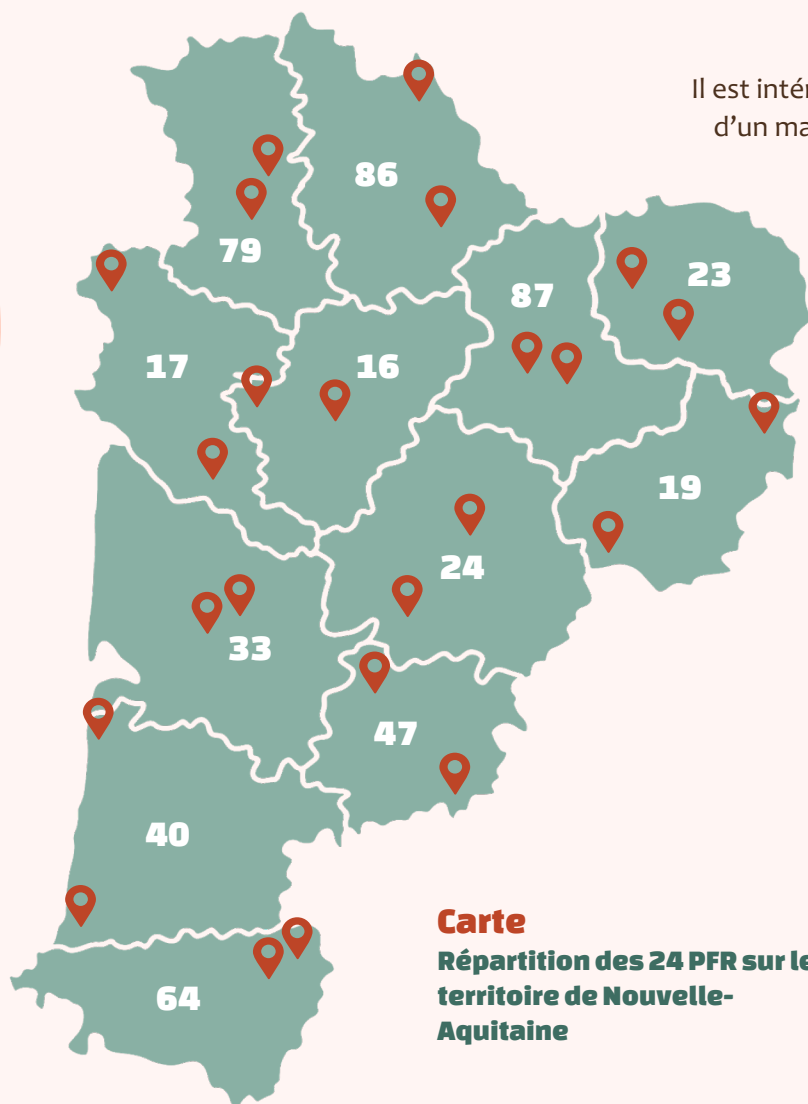
Cette approche globale du parcours de l'aidant paraît nécessaire afin de répondre aux enjeux et problématiques de ces populations, avec un fort axe consacré au répit et un focus intéressant sur les problématiques de recours à l'offre qui renvoie à des constats déjà formulés par le Gêrontopôle Nouvelle-Aquitaine en 2023 ([consultez la source](#)).

Pour déployer concrètement sa politique en faveur des aidants, l'ARS s'appuie largement sur les Plateformes d'accompagnement et de répit (PFR).

Les PFR ont été créées dans le cadre du Plan Alzheimer 2008-2012 (d'abord sur un mode expérimental) et s'adressent aux aidants s'occupant d'une personne atteinte d'une maladie neurodégénérative, en perte d'autonomie ou en situation de handicap.

L'objectif de ce dispositif est de proposer dans le même temps une solution d'accueil pour la personne aidée, une palette de services et un accompagnement spécifique pour l'aidant ou le couple aidant/aidé (activités individuelles ou collectives) et de pouvoir informer et orienter les aidants. Les PFR sont généralement adossées à un accueil de jour (autonome ou adossé à un EHPAD).

En 2022, on compte ainsi plus de 250 plateformes installées en France, dont 24 en région Nouvelle-Aquitaine soit deux par département.



Carte
Répartition des 24 PFR sur le territoire de Nouvelle-Aquitaine

Il est intéressant de noter que l'ARS a fait le choix d'un maillage harmonisé du territoire avec deux PFR par département.

Malgré cette volonté forte de couverture du dispositif, nous pouvons souligner deux limites au déploiement harmonisé de l'action des PFR : d'une part, la répartition géographique des PFR sur chaque département est assez irrégulière (cf. carte), d'autre part et surtout, les moyens alloués aux PFR sont partout les mêmes, sans considération du nombre d'habitant ou même du nombre de personnes âgées du territoire.



Que retenir de la politique régionale ?



Complémentarité des politiques régionales

- Approche globale par l'innovation et les déterminants de santé dans un le cadre d'une santé unique (*One Health*)
- Approche sanitaire qui envisage le parcours de l'aidant dans une certaine globalité



Les axes majeurs

- Le répit : l'offre, sa visibilité, la lutte contre les freins au recours
- La logique de parcours : proposer une aide à chaque étape du parcours de l'aidant, du repérage à la reconnaissance, en passant par la formation et la proposition de services de relaying et d'activités de bien-être
- L'innovation : face aux enjeux majeurs et massifs et à l'augmentation du nombre d'aidants, des réponses innovantes sont nécessaires pour répondre à une pluralité de besoins et de parcours.



Les enjeux émergents

- Les aidants salariés ou aidants en entreprises : un focus qui est exploré depuis plusieurs années par le Gérotopôle Nouvelle-Aquitaine, mais plutôt absent des politiques publiques et désormais introduit comme un enjeu fort
- La pair-aidance : une notion qui irrigue peu à peu les politiques publiques destinées aux aidants, considérant l'importance du partage d'expérience entre aidants.

2.2

Panorama des politiques publiques

Les politiques départementales

Charente

Charente-Maritime

Corrèze

Creuse

Dordogne

Gironde

Lot-et-Garonne

Pyrénées-Atlantiques

Deux-Sèvres

Vienne

Haute-Vienne



Panorama des politiques départementales

L'objectif ici n'est pas de détailler chaque politique départementale, mais de se donner un cadre global de compréhension. Quelle place l'aide aux aidants tient-elle dans les politiques départementales étudiées ? De quelle manière les Conseils départementaux tentent-ils de répondre aux besoins des aidants ? Quels sont les points communs, les singularités des politiques départementales ?

Pour répondre à ces questions, les focus proposent, pour chaque schéma départemental étudié, un panorama de la politique départementale consacrée aux aidants, ainsi qu'une grille d'analyse harmonisée permettant de comprendre :

Le degré de priorité de la thématique aidant

L'approche choisie

Les enjeux couverts par une ou plusieurs action(s) clairement identifiées(s)

Le cas échéant, ce panorama pourra être complété d'une mise en lumière sur une originalité de la politique départementale. Bien entendu, cette analyse se concentre sur des documents de planification et ne saurait appréhender l'ensemble des politiques départementales déployées.



Charente

Schéma pour l'autonomie et la citoyenneté, 2020-2024, pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap.

Panorama de la politique départementale consacrée aux aidants

Le schéma charentais consacre un axe entier au soutien et à l'accompagnement des aidants (axe 2, pp. 44 et suiv.). Le soutien aux aidants fait l'objet d'actions coordonnées et variées : développer les groupes de paroles, développer un réseau territorial d'appui aux aidants, soutenir la formation des aidants et favoriser les actions spécifiques d'aide aux aidants de la CFPPA. Le schéma prévoit également le développement de solutions de répit, notamment modulaires, et leur promotion auprès des habitants.

Charente	
Degré de priorité de la thématique aidant	😊 Fort (actions coordonnées dans le cadre d'une priorité dédiée)
	😐 Intermédiaire (une ou plusieurs actions ponctuelles sans priorité dédiée)
	😞 Faible (non traité ou seulement énoncé dans un cadre contextuel)
Approche des aidants	😊 Logique de parcours
	😊 Approche territorialisée
	😊 Diversifier/améliorer l'offre de répit
Enjeux faisant l'objet d'actions clairement identifiées	😐 Contourner les freins au répit
	😊 Information/orientation des aidants
	😐 Repérage des aidants
	😊 Reconnaissance des aidants / formation
	😞 Aides à la vie courante
	😊 Soutien psycho-social et/ou socio-culturel renforcé
	😞 Focus spécifique sur les aidants actifs



Charente-Maritime

Le schéma départemental de l'autonomie, 2018-2022.

Panorama de la politique départementale consacrée aux aidants

Le schéma de Charente-Maritime ne consacre pas d'axe spécifique aux aidants mais traite le sujet de façon plutôt transversale. Deux fiches actions sont à envisager. La fiche n°4 (pp. 101 et suiv.) vise à renforcer l'information, le repérage et le soutien aux aidants en améliorant la reconnaissance des proches aidants, en identifiant leurs besoins, en sensibilisant la population et en anticipant leurs besoins d'aide et d'accompagnement des proches aidants. La fiche action n°7 vise quant à elle à renforcer l'accès à l'offre de répit (pp. 111 et suiv.) par la prise en charge de transport mutualisée, le renforcement de la lisibilité de l'offre, le développement de nouvelles places et l'expérimentation du relayage à domicile.

Charente-Maritime

Degré de priorité de la thématique aidant	😊	Fort (actions coordonnées dans le cadre d'une priorité dédiée)
	😐	Intermédiaire (une ou plusieurs actions ponctuelles sans priorité dédiée)
	😞	Faible (non traité ou seulement énoncé dans un cadre contextuel)
Approche des aidants	😊	Logique de parcours
	😐	Approche territorialisée
Enjeux faisant l'objet d'actions clairement identifiées	😊	Diversifier/améliorer l'offre de répit
	😐	Contourner les freins au répit
	😊	Information/orientation des aidants
	😐	Repérage des aidants
	😊	Reconnaissance des aidants / formation
	😞	Aides à la vie courante
	😐	Soutien psycho-social et/ou socio-culturel renforcé
	😞	Focus spécifique sur les aidants actifs



Corrèze

Schéma de l'autonomie, 2019-2023, orientations et plan d'actions

Panorama de la politique départementale consacrée aux aidants

Le schéma corrézien consacre sa première fiche action à l'accompagnement des aidants et à la favorisation du répit. La fiche entend structurer le repérage des aidants en sensibilisant et accompagnant les professionnels au repérage, capitaliser et partager les informations de repérage, assurer le maillage du territoire de services d'aide aux aidants et d'offres de répit et les évaluer, communiquer sur les dispositifs existants, améliorer l'information aux publics et professionnels concernés, et promouvoir des réponses innovantes. Le schéma développe ainsi une approche globale ciblée sur les aidants, du repérage à l'élaboration de solutions et la promotion d'innovations.

Corrèze

Degré de priorité de la thématique aidant

Fort (actions coordonnées dans le cadre d'une priorité dédiée)



Intermédiaire (une ou plusieurs actions ponctuelles sans priorité dédiée)

Faible (non traité ou seulement énoncé dans un cadre contextuel)

Approche des aidants



Logique de parcours



Approche territorialisée



Diversifier/améliorer l'offre de répit

Enjeux faisant l'objet d'actions clairement identifiées



Contourner les freins au répit



Information/orientation des aidants



Repérage des aidants



Reconnaissance des aidants / formation



Aides à la vie courante



Soutien psycho-social et/ou socio-culturel renforcé



Focus spécifique sur les aidants actifs



Focus sur une originalité de la politique départementale

La promotion d'innovations est un aspect original du schéma comparativement à d'autres départements

Le fort accent mis sur le repérage, dans un département largement rural et peu densément peuplé



Creuse

Schéma départemental autonomie, 2022-2027

Panorama de la politique départementale consacrée aux aidants

Le schéma creusois prévoit, dans son axe 1, une orientation complète dédiée aux aidants : l'orientation 3 « Soutenir les aidants, les parents et les proches ». Deux actions notables viennent appuyer cette orientation. Il s'agit d'une part d'améliorer le repérage des proches aidants et leur mise en relation avec les professionnels : développer le réseau des aidants comme ressource importante, sensibiliser et accompagner les professionnels au repérage des aidants, créer un réseau de bénévoles - personnes de confiance formées (parrainage), former les personnes proches des personnes et permettre l'accès à l'information et aux actions de prévention (p. 64). Il s'agit d'autre part de développer les solutions d'accompagnement et de répit : une offre globale et coordonnée de soutien et de répit par territoire, des actions d'aide aux aidants, l'implication des acteurs professionnels de terrain, des sessions thématiques d'information, développer des formules de suppléance à domicile de type « baluchonnage », développer le répit en institution.

Creuse

Degré de priorité de la thématique aidant	😊 Fort (actions coordonnées dans le cadre d'une priorité dédiée)
	👉 Intermédiaire (une ou plusieurs actions ponctuelles sans priorité dédiée)
	😐 Faible (non traité ou seulement énoncé dans un cadre contextuel)
Approche des aidants	😊 Logique de parcours
	😊 Approche territorialisée
Enjeux faisant l'objet d'actions clairement identifiées	😊 Diversifier/améliorer l'offre de répit
	👉 Contourner les freins au répit
	😊 Information/orientation des aidants
	😊 Repérage des aidants
	👉 Reconnaissance des aidants / formation
	😊 Aides à la vie courante
	😊 Soutien psycho-social et/ou socio-culturel renforcé
	😞 Focus spécifique sur les aidants actifs



Dordogne

Schéma départemental en faveur des personnes âgées
2022-2026

Panorama de la politique départementale consacrée aux aidants

En Dordogne, non seulement le schéma consacre un axe entier aux aidants mais il présente l'originalité de le nommer « axe transversal ». Dans le cadre de cet axe, trois actions sont notables. Tout d'abord identifier les aidants (mieux connaître les besoins des aidants), ensuite informer les aidants (sensibiliser la population à travers une politique de communication, favoriser la lisibilité de l'offre existante et accompagner les aidants dans les modalités de recherche de services et d'établissements) et enfin favoriser le répit (identifier les freins d'accès aux dispositifs d'accueil de jour et d'hébergement temporaire et valoriser les retours d'expériences réussies, optimiser le recours aux dispositifs de répit existants, promouvoir des réponses innovantes sur les secteurs non pourvus (accueil de nuit, accueil de jour itinérant, accueil séquentiel, accueil familial temporaire)).



Focus sur une originalité de la politique départementale

Le schéma envisage les aidants dans le cadre d'un axe transversal de politique publique

Dordogne

Degré de priorité de la thématique aidant



Fort (actions coordonnées dans le cadre d'une priorité dédiée)

Intermédiaire (une ou plusieurs actions ponctuelles sans priorité dédiée)

Faible (non traité ou seulement énoncé dans un cadre contextuel)

Approche des aidants



Logique de parcours



Approche territorialisée

Enjeux faisant l'objet d'actions clairement identifiées



Diversifier/améliorer l'offre de répit



Contourner les freins au répit



Information/orientation des aidants



Repérage des aidants



Reconnaissance des aidants / formation



Aides à la vie courante



Soutien psycho-social et/ou socio-culturel renforcé



Focus spécifique sur les aidants actifs



Gironde

Schéma départemental d'organisation sociale et médico-sociale
2023-2028 - Volet autonomie

Panorama de la politique départementale consacrée aux aidants

Le schéma Girondin consacre une priorité à la prévention de la perte d'autonomie et au soutien des aidants. Un premier axe de cette priorité consiste à améliorer le repérage des fragilités et prévoit d'améliorer l'accompagnement et le suivi des aidants dans une logique de parcours. Un deuxième axe insiste sur le développement de l'offre et de solutions de répit (faciliter les transports, lever les freins, augmenter les places, expérimenter l'itinérance, développer le répit à domicile...). Enfin, un axe se concentre sur la reconnaissance des aidants : préserver la santé physique et psychique, informer et former, promouvoir des ateliers, et s'adresser aux aidants actifs du Conseil départemental. Le tout est très coordonné, dans une logique de parcours globalisée.



Focus sur une originalité de la politique départementale

Envisage les proches aidants dans les politiques de repérage des fragilités : considère les aidants comme des personnes à risque de fragilité

S'interroge sur son rôle en tant qu'employeur et sur les actions à conduire pour accompagner les aidants salariés du Conseil départemental

Gironde

Degré de priorité de la thématique aidant



Fort (actions coordonnées dans le cadre d'une priorité dédiée)

Intermédiaire (une ou plusieurs actions ponctuelles sans priorité dédiée)

Faible (non traité ou seulement énoncé dans un cadre contextuel)

Gironde (suite)

Approche des aidants



Logique de parcours



Approche territorialisée

Enjeux faisant l'objet d'actions clairement identifiées



Diversifier/améliorer l'offre de répit



Contourner les freins au répit



Information/orientation des aidants



Repérage des aidants



Reconnaissance des aidants / formation



Aides à la vie courante



Soutien psycho-social et/ou socio-culturel renforcé



Focus spécifique sur les aidants actifs



Lot-et-Garonne

Schéma départemental de l'autonomie 2023-2027

Panorama de la politique départementale consacrée aux aidants

Note importante : nous n'avons pas eu accès au schéma complet, cette analyse se fonde sur le document de présentation du schéma le 14 juin 2023 à Agen. Le schéma du Lot-et-Garonne ne dédie pas d'axe aux aidants. Quelques actions ponctuelles peuvent être signalées relatives aux axes 2 et 4 (l'adaptation de l'offre aux besoins et la prévention de la perte d'autonomie). On y retrouve la volonté de développer le répit (accueils de jour accolés aux EPHAD, places de répit, EHPAD hors les murs, accueil de nuit, accueil temporaire) et la facilitation de l'accessibilité à cette offre (notamment la promotion de l'utilisation des supports de mobilité solidaires afin de faciliter le transport vers les structures de répit et d'accueil de jour). Enfin, un objectif de la fiche action 11 prévoit de travailler sur les freins psychologiques des aidants notamment en organiser des cafés des aidants, des journées portes ouvertes, conférences, le « mois des aidants », par la CFPPA et les caisses de retraites).

Lot-et-Garonne

Degré de priorité de la thématique aidant



Fort (actions coordonnées dans le cadre d'une priorité dédiée)



Intermédiaire (une ou plusieurs actions ponctuelles sans priorité dédiée)



Faible (non traité ou seulement énoncé dans un cadre contextuel)

Approche des aidants



Logique de parcours



Approche territorialisée

Enjeux faisant l'objet d'actions clairement identifiées

- 😊 Diversifier/améliorer l'offre de répit
- 😊 Contourner les freins au répit
- 😊 Information/orientation des aidants
- 😞 Repérage des aidants
- 😞 Reconnaissance des aidants / formation
- 😊 Aides à la vie courante
- 😊 Soutien psycho-social et/ou socio-culturel renforcé
- 😞 Focus spécifique sur les aidants actifs



Pyrénées-Atlantiques

Schéma autonomie, 2019-2023, personnes dépendantes, personnes en situation de handicap, personnes âgées.

Panorama de la politique départementale consacrée aux aidants

Dans son axe 2 « Favoriser le parcours des usagers, le quotidien des aidants et le travail des professionnels », le schéma des Pyrénées-Atlantiques consacre trois actions intéressantes pour les aidants. L'action 17 « structurer une organisation départementale et territoriale à destination des aidants » vise à animer un réseau d'aide aux aidants et à les accompagner (information, soutien dans les démarches, essaimage des solutions). L'action 18 vise à « proposer un soutien individuel et collectif accessible à tous les aidants » avec des soutiens psychologiques et des échanges entre pairs-aidants. Enfin, l'action 19 « développer les solutions de répit » prévoit un développement de l'offre, notamment innovante, une harmonisation territoriale et un focus sur le répit à domicile.

Pyrénées-Atlantiques

Degré de priorité de la thématique aidant

- 😊 Fort (actions coordonnées dans le cadre d'une priorité dédiée)
- 🟡 Intermédiaire (une ou plusieurs actions ponctuelles sans priorité dédiée)
- 🔴 Faible (non traité ou seulement énoncé dans un cadre contextuel)

Approche des aidants

- 😊 Logique de parcours
- 😊 Approche territorialisée

Enjeux faisant l'objet d'actions clairement identifiées

- 😊 Diversifier/améliorer l'offre de répit
- 😊 Contourner les freins au répit
- 😊 Information/orientation des aidants
- 😊 Repérage des aidants
- 🟡 Reconnaissance des aidants / formation
- 😊 Aides à la vie courante
- 😊 Soutien psycho-social et/ou socio-culturel renforcé
- 😞 Focus spécifique sur les aidants actifs



Deux-Sèvres

Schéma départemental d'organisation sociale et médico-sociale 2023-2028 - Volet autonomie

Panorama de la politique départementale consacrée aux aidants

Deux orientations du schéma des Deux-Sèvres intéressent les aidants. D'une part l'orientation 1 « Faciliter l'accès à l'information, encourager la participation des personnes et soutenir les proches aidants ». Des actions à l'appui de cette orientation prévoient de créer un portail usagers, permettant aux personnes âgées et à leurs aidants de faire une demande de prestation en ligne, de suivre le traitement de leur demande et la mise en œuvre de leur plan d'aide, de valoriser la pair-aidance et l'expertise (reconnaissance des aidants) et de poursuivre et renforcer le soutien (accès aux solutions de répit, lisibilité de l'offre, repérage des aidants, prestations d'aide)... D'autre part l'orientation 3 « adapter le panel de réponses proposées aux besoins des personnes âgées et des personnes en situation de handicap » et son action 3.3 « optimiser et fluidifier l'offre de répit ».

Deux-Sèvres	
Degré de priorité de la thématique aidant	😊 Fort (actions coordonnées dans le cadre d'une priorité dédiée)
	👉 Intermédiaire (une ou plusieurs actions ponctuelles sans priorité dédiée)
	😞 Faible (non traité ou seulement énoncé dans un cadre contextuel)
Approche des aidants	😊 Logique de parcours
	👉 Approche territorialisée
Enjeux faisant l'objet d'actions clairement identifiées	😊 Diversifier/améliorer l'offre de répit
	👉 Contourner les freins au répit
	😊 Information/orientation des aidants
	😊 Repérage des aidants
	😊 Reconnaissance des aidants / formation
	😊 Aides à la vie courante
	👉 Soutien psycho-social et/ou socio-culturel renforcé
	😞 Focus spécifique sur les aidants actifs



Focus sur une originalité de la politique départementale

En tant que schéma récent, il s'agit d'un des seuls documents départementaux étudiés à mobiliser la notion de pair-aidance



Vienne

Schéma des solidarités, 2020-2024, Fiches actions départementales

Panorama de la politique départementale consacrée aux aidants

Le schéma de la Vienne ne fait pas du soutien aux aidants une orientation clairement définie. Toutefois, deux actions précises se concentrent sur cette cible. D'une part l'action 1.7.2. « Soutenir le maintien à domicile avec la prise en compte de l'aidant et de ses besoins » qui prévoit de diversifier les modalités d'intervention pour coller au plus près des besoins de la personne et de ses aidants, d'expérimenter le relayage à domicile, d'expérimenter la prise en charge de nuit à domicile, en repérant les initiatives locales, d'encourager les opérateurs de la prévention à mettre en place des actions d'accompagnement des proches aidants (soutien psychosocial, formation, accès aux soins, etc.). D'autre part l'action 2.8.1. « Renforcer et élargir la prise en charge à domicile : Permettre aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap à domicile une prise en charge médico-sociale plus souple » qui prévoit entre autres choses le développement de places d'accueil temporaire et de solutions de répit.

Vienne	
Degré de priorité de la thématique aidant	Fort (actions coordonnées dans le cadre d'une priorité dédiée)
	Intermédiaire (une ou plusieurs actions ponctuelles sans priorité dédiée)
	Faible (non traité ou seulement énoncé dans un cadre contextuel)
Approche des aidants	Logique de parcours
	Approche territorialisée
Enjeux faisant l'objet d'actions clairement identifiées	Diversifier/améliorer l'offre de répit
	Contourner les freins au répit
	Information/orientation des aidants
	Repérage des aidants
	Reconnaissance des aidants / formation
	Aides à la vie courante
	Soutien psycho-social et/ou socio-culturel renforcé
	Focus spécifique sur les aidants actifs



Haute-Vienne

Schéma départemental de l'autonomie, 2022-2026

Panorama de la politique départementale consacrée aux aidants

Le schéma en Haute-Vienne consacre une action multidimensionnelle aux aidants visant à développer les prestations complémentaires nécessaires au maintien à domicile (aménagement du logement, aide aux aidants) et l'offre transitionnelle et de répit (accueil de jour, hébergement temporaire, relayage). Il s'agit concrètement de centraliser l'information, clarifier le rôle des interlocuteurs de référence et mieux accompagner les aidants dans la mise en place du projet de maintien à domicile, de soutenir les proches-aidants dans les démarches administratives de demande d'aide pour leur proche,

de développer les solutions de répit existantes et l'offre transitionnelle en limitant les freins liés à la mobilité dans l'accès à ces offres, de participer au travail sur la reconnaissance du statut des aidants mené au niveau national en effectuant des remontées de territoire et des préconisations.

Haute-Vienne	
Degré de priorité de la thématique aidant	😊 Fort (actions coordonnées dans le cadre d'une priorité dédiée)
	👉 Intermédiaire (une ou plusieurs actions ponctuelles sans priorité dédiée)
	👎 Faible (non traité ou seulement énoncé dans un cadre contextuel)
Approche des aidants	😊 Logique de parcours
	😊 Approche territorialisée
Enjeux faisant l'objet d'actions clairement identifiées	😊 Diversifier/améliorer l'offre de répit
	😊 Contourner les freins au répit
	😊 Information/orientation des aidants
	👉 Repérage des aidants
	😊 Reconnaissance des aidants / formation
	😊 Aides à la vie courante
	👉 Soutien psycho-social et/ou socio-culturel renforcé
	😞 Focus spécifique sur les aidants actifs



2.3

Panorama des politiques publiques

Synthèse



Synthèse des politiques départementales

		16	17	19	23	24	33	47	64	79	86	87
Degré de priorité de la thématique	Fort	😊	😊		😊	😊	😊		😊	😊		😊
	Intermédiaire			😞				😞			😞	
	Faible											
Approche aidants	Logique de parcours	😊	😊	😞	😊	😊	😊	😞	😊	😊	😞	😊
	Approche territorialisée	😊	😞	😊	😊	😞	😞	😞	😊	😞	😊	😊
Enjeux faisant l'objet d'actions clairement identifiées	Répit : améliorer l'offre	😊	😊	😊	😊	😊	😊	😊	😊	😊	😊	😊
	Répit : limiter les freins	😞	😞	😞	😞	😊	😊	😊	😊	😞	😞	😊
	Information des aidants	😊	😊	😊	😊	😊	😊	😊	😊	😊	😊	😊
	Repérage des aidants	😞	😞	😊	😊	😊	😊	😞	😊	😊	😊	😞
	Reconnaissance des aidants	😊	😊	😊	😞	😞	😊	😞	😞	😊	😞	😊
	Aides à la vie courante	😞	😞	😞	😊	😊	😊	😊	😊	😊	😊	😞
	Soutien psycho-socio-culturel	😊	😞	😞	😊	😞	😊	😊	😊	😊	😊	😞
	Focus sur les aidants actifs	😞	😞	😞	😞	😞	😊	😞	😞	😞	😞	😞

La thématique des aidants revêt un niveau de priorité globalement fort pour tous les Conseils départementaux. La plupart du temps, les aidants font l'objet d'un axe prioritaire clairement énoncé et de plusieurs actions. Ces actions relèvent le plus souvent de deux dimensions : l'information/accompagnement des aidants au sens large d'une part, et le développement de l'offre de répit d'autre part. Mais dans les deux cas, de nombreuses subtilités existent. Les textes s'accordent globalement sur l'importance majeure que revêt l'enjeu du repérage des aidants par exemple, mais donnent une priorité inégale à leur formation ou au soutien psychologique.

Les notions de pair-aidance ou le ciblage des aidants actifs sont par ailleurs très peu développées. En ce qui concerne le répit, les Conseils départementaux souhaitent tous développer et améliorer l'offre de répit (plus de places, développement de répits plus souples, itinérants, à domicile, etc.). Mais tous ne prennent en compte la question des freins au recours au répit.

Enfin, la communication et la lisibilité de l'offre fait l'objet d'un consensus et se retrouve dans l'ensemble des schémas départementaux de l'autonomie.

03

Panorama des solutions innovantes



3.1 Données de cadrage

3.2 Typologie des projets en réponse aux besoins des aidants

3.3 Synthèse de la typologie

3.1

Panorama des solutions innovantes

Données de cadrage

- Présentation des données de cadrage
- Implantation géographique des structures
- Échelles de déploiement des projets
- Maturité des projets
- Répartition des projets par phase de maturité
- Maturité des projets par département
- Évaluation des projets
- Les modèles économiques des projets
- Les objectifs spécifiques visés par les projets



Présentation des données de cadrage

Les données de cadrage présentées dans cette partie sont issues des réponses recueillies par le biais de l'enquête aidants et permettent d'établir une cartographie des solutions innovantes à destination des aidants en Nouvelle-Aquitaine. Plusieurs dimensions des projets sont explorées :

- Le statut et les échelles d'intervention des structures porteuses de ces projets
- L'implantation géographique et l'échelle de déploiement des projets
- La maturité des projets et la répartition de ces types de maturité par département
- L'évaluation de ces projets
- La construction de leur modèle économique
- Les objectifs spécifiques visés par ces projets et leur représentation par département



160

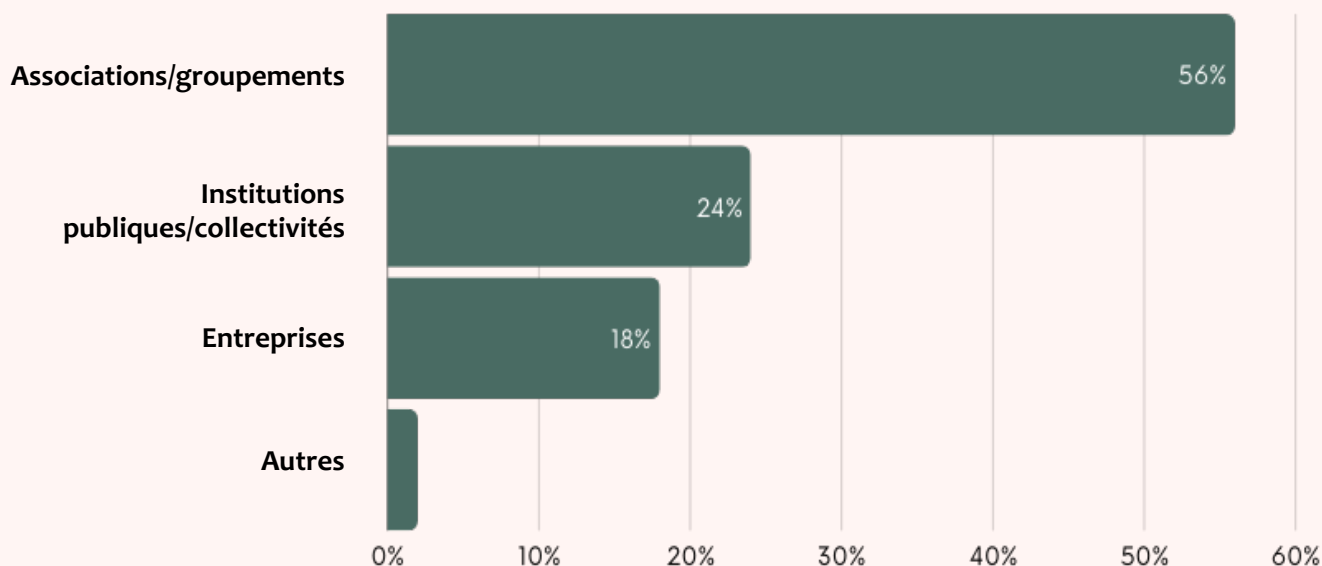
Nombre de projets identifiés



125

Nombre de structures porteuses de ces projets

Répartition des structures par statuts juridiques

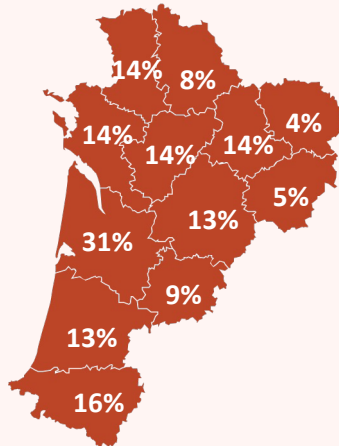


Parmi les 125 structures porteuses de ces solutions innovantes à destination des aidants, plus de la moitié sont des associations ou groupements (GIP, GIE...). Les institutions publiques et collectivités représentent plus d'1/5 des projets. Il s'agit de : CCAS, CIAS, EHPAD et PFR. Les PFR n'ayant pas de statuts juridiques propres, elles peuvent être rattachées à différentes formes juridiques (le plus souvent des EHPAD ou des centres hospitaliers).

Enfin, les entreprises constituent le 3^{ème} statut juridique le plus représenté : il s'agit d'entreprises lucratives types SA, SARL, mais aussi d'entreprises de l'économie sociale et solidaire.



Implantation géographique des structures



1/3 des structures porteuses de solutions innovantes à destination des aidants se concentrent dans le département de la Gironde.

Parmi les départements dans lesquels ces solutions sont les plus représentées, on retrouve : les Pyrénées-Atlantiques (16%), la Charente, la Charente-Maritime, les Deux-Sèvres et la Haute-Vienne (14%).

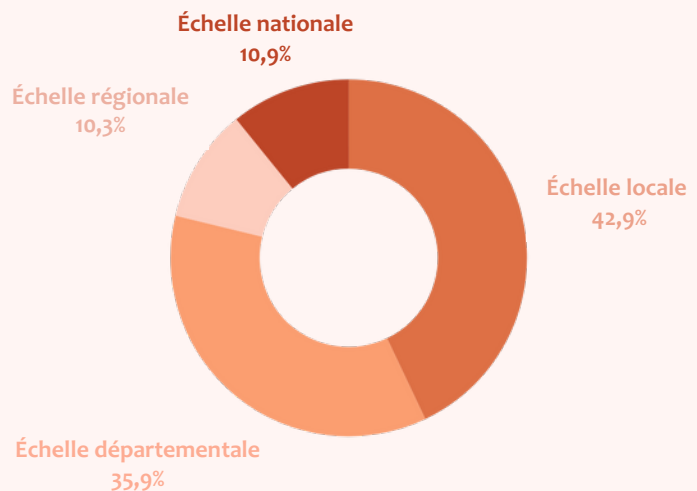
A contrario, les départements dans lesquels ont été identifiés le moins de ces solutions sont des départements ruraux : la Creuse (4%), la Corrèze (5%) et le Lot-et-Garonne (9%).



Échelles de déploiement des projets

Plus de $\frac{3}{4}$ des solutions innovantes identifiées par le biais de l'enquête sont déployées à échelle locale ou départementale.

Les solutions déployées à échelle régionale et nationale constituent environ 1/5 de la totalité des projets.



Maturité des projets

Dans le cadre de l'enquête réalisée, il a été possible de mettre en lumière les différentes phases de maturité traversées par les différents projets recensés. Ces étapes, allant de l'évaluation de leur faisabilité à leur développement et leur pérennisation, permettent d'accompagner progressivement l'idée initiale vers sa concrétisation.



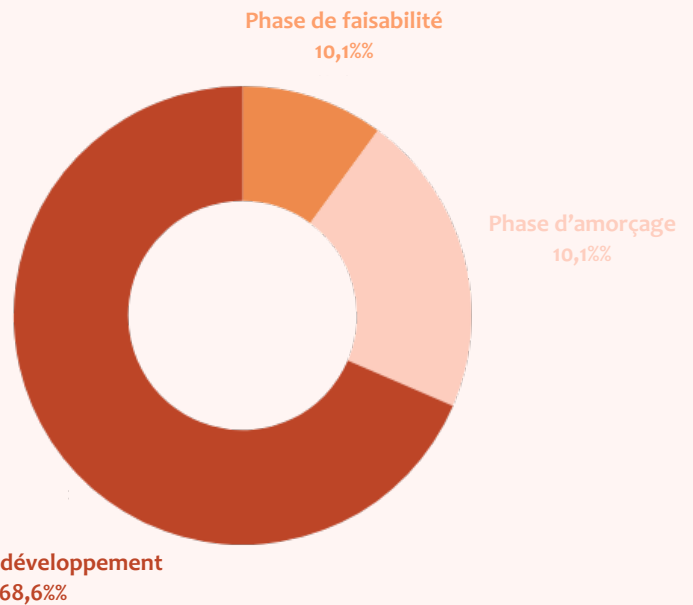
DÉFINITIONS

- Phase de faisabilité** : le projet est à l'état d'idée, structurée ou à consolider. Il s'agit de chercher à savoir si le projet est techniquement et financièrement réalisable.
- Phase d'amorçage** : phase de prototypage, de test concret de l'idée à confronter aux besoins des usagers. Phase de la « preuve de concept ».
- Phase de développement** : le projet a fait ses premières preuves, il est temps à présent de le pérenniser/généraliser.

Répartition des projets par phase de maturité

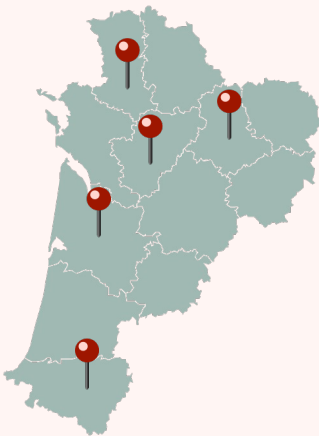
La phase de maturité la plus représentée au sein des solutions identifiées est la phase de développement. La phase de faisabilité reste le type de maturité le moins représenté avec environ 10% des projets.

Il en ressort que l'enquête a majoritairement repéré des projets à un état avancé de maturité sans qu'il soit possible de dire si les porteurs de projets moins développés sont effectivement moins nombreux ou si les conditions de l'enquête les ont conduits, d'une façon ou d'une autre à s'auto-censurer.

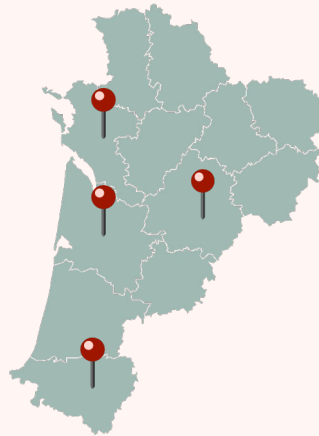


Maturité des projets par département

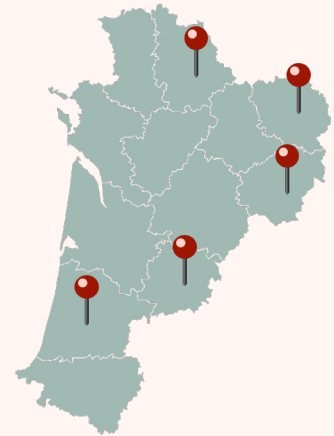
Phase de faisabilité



Phase d'amorçage



Phase de développement



Les solutions innovantes à destination des aidants en phase de faisabilité s'établissent davantage dans les départements de la Gironde, Charente, Deux-Sèvres et Pyrénées-Atlantiques.

Pour les projets en phase d'amorçage, il s'agit des départements de Charente-Maritime, Gironde, Dordogne et Pyrénées-Atlantiques.

Pour les projets en phase de développement, il s'agit des départements des Landes, du Lot-et-Garonne, de la Creuse, de la Corrèze et de la Vienne.

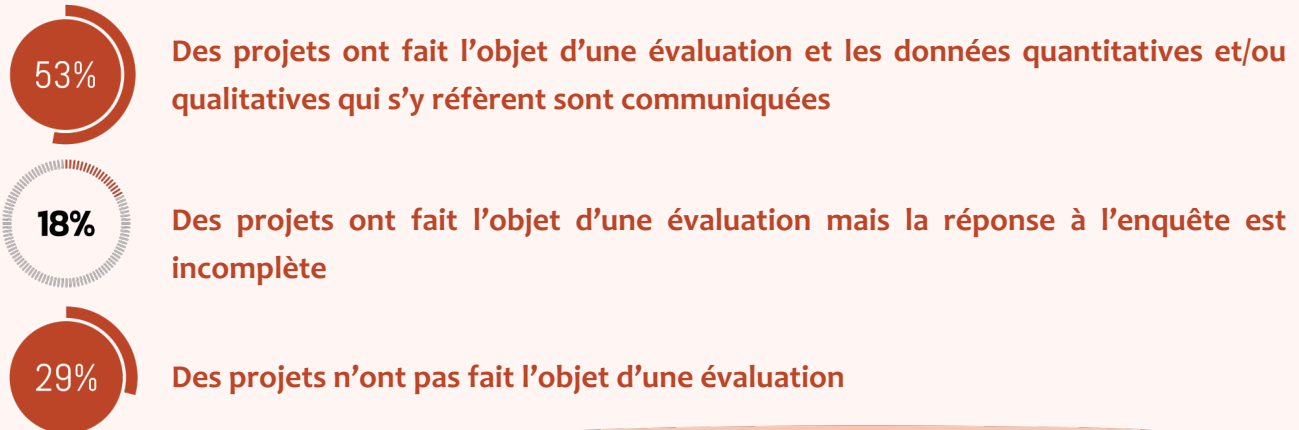


Il semble que ce soit dans les départements dans lesquels on recense le moins de solutions innovantes à destination des aidants que se trouvent les projets les plus matures.

Évaluation des projets

Une partie de l'enquête s'est concentrée sur l'évaluation des projets et les résultats qu'ils ont produits. L'objectif était de comprendre si le projet avait fait l'objet d'une évaluation formelle, de recueillir les indicateurs utilisés pour mesurer son impact, ainsi que les résultats obtenus. La question posée a permis d'établir 3 types de réponses :

87% Taux de réponse

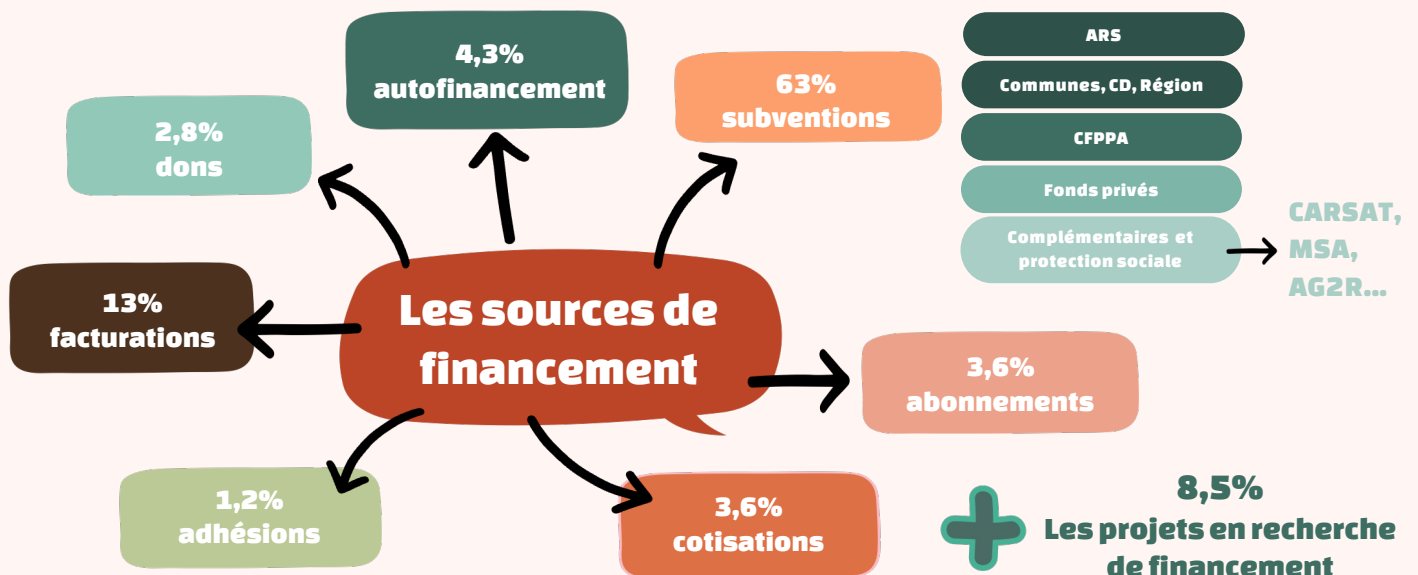


! En prenant en compte, le taux de non-réponse, la part des projets sur lesquels nous n'avons aucun élément d'évaluation constitue 38% des projets recensés. Cela est en partie dû à la part de projet en phase de faisabilité et d'amorçage n'ayant donc pas pu faire l'objet d'une évaluation



Les modèles économiques des projets

Sur 160 projets, 7 sources de financement ont été identifiées :



Concernant leurs modèles économiques, la plupart des projets ont au moins deux sources de financement différentes.

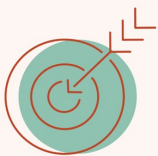
2/3 des projets bénéficient de subventions plus ou moins pérennes émanant principalement des acteurs cités sur le schéma (ARS, communes, Conseils départementaux, Région Nouvelle-Aquitaine, CFPPA, fonds privés, retraites complémentaires et protection sociale).

La facturation de services et la vente ou location de dispositifs constituent la deuxième source de financement des projets : cela concerne en particulier les entreprises mais pas seulement (reste à charge possible pour toute prestation publique).

De nombreux projets restent en recherche de financement, soit parce qu'ils ne bénéficient pas de ressources pérennes, soit parce qu'ils sont encore en phase de faisabilité de la solution.

Les objectifs spécifiques visés par les projets

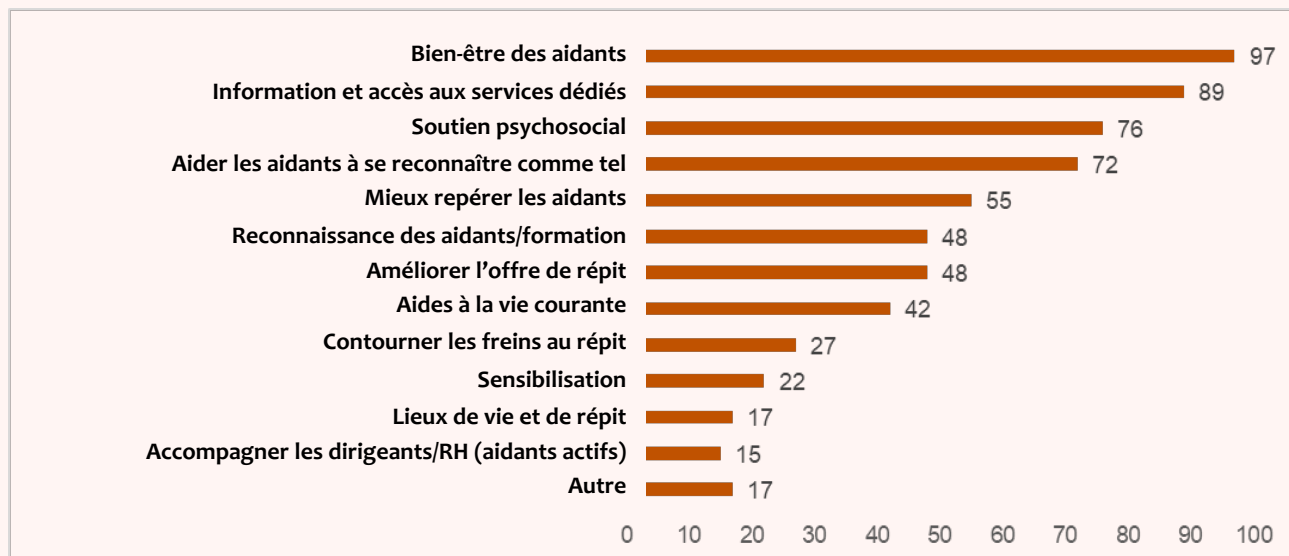
Dans l'enquête 12 objectifs spécifiques visés par les solutions innovantes à destination des aidants ont été prédéfinis. Ces objectifs retracent toutes les étapes du parcours de l'aidant, allant du repérage, à la reconnaissance, la sensibilisation, le bien-être, le répit ou les aidants salariés.



LES OBJECTIFS :

- Mieux repérer les aidants
- Aider les aidants à se reconnaître comme tel
- Développer l'information à destination des aidants et favoriser l'accès aux services dédiés (solutions de répit, maintien à domicile)
- Aides à la vie courante (démarches administratives, courses, repas, etc.)
- Soutien psychosocial
- Bien-être des aidants (détente, activités sportives ou culturelles, événements...)
- Investir dans le développement de lieux de vie et de répit des aidants
- Diversifier/améliorer l'offre de répit (nouvelles places, formes innovantes de répit, mutualisation, répit à domicile, etc.)
- Contourner les freins au répit (meilleure communication, aides aux transports, etc.)
- Sensibiliser et développer l'information au sein des entreprises sur la situation d'aidants salariés
- Proposer un accompagnement auprès des dirigeants et/ou DRH d'entreprises, dédié aux salariés aidants

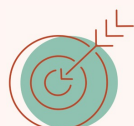
Répartition des objectifs par fréquence de citation



Les objectifs spécifiques les plus représentés au sein des innovations identifiées par l'enquête sont :

- Le bien-être des aidants
- Le soutien psychosocial
- **Développer l'information à destination des aidants et favoriser l'accès aux services dédiés (solutions de répit, maintien à domicile)**

Parmi ces objectifs, un des objectifs priorisés par AG2R LA MONDIALE au sujet du développement de l'information et de l'accès aux services. Par ailleurs les objectifs les moins représentés concernent notamment le sujet des aidants actifs et le développement de lieux de vie et de répit pour les aidants.



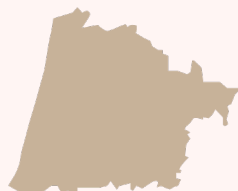
Les objectifs spécifiques visés par les projets

Top 3 par département

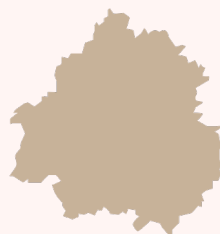
CHARENTE-MARITIME



LANDES



DORDOGNE



PYRÉNÉES-ATLANTIQUES



TOP 3 Objectifs spécifiques visés

- Bien-être des aidants (détente, activités sportives ou culturelles, événements...)
- Soutien psychosocial
- Aider les aidants à se reconnaître comme tel

GIRONDE



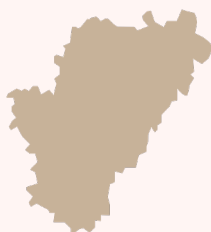
HAUTE-VIENNE



TOP 3 Objectifs spécifiques visés

- Bien-être des aidants (détente, activités sportives ou culturelles, événements...)
- Soutien psychosocial
- Développer l'information à destination des aidants et favoriser l'accès aux services dédiés (solutions de répit, maintien à domicile)

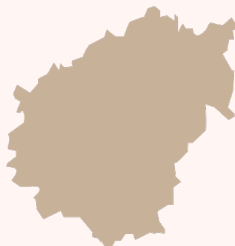
CHARENTE



TOP 3 Objectifs spécifiques visés

- Développer l'information à destination des aidants et favoriser l'accès aux services dédiés (solutions de répit, maintien à domicile)
- Soutien psychosocial
- Aider les aidants à se reconnaître comme tel

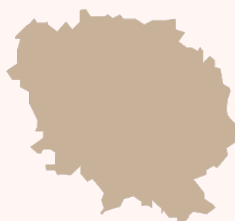
CORRÈZE



TOP 3 Objectifs spécifiques visés

- Développer l'information à destination des aidants et favoriser l'accès aux services dédiés (solutions de répit, maintien à domicile)
- Bien-être des aidants (détente, activités sportives ou culturelles, événements...)
- Aider les aidants à se reconnaître comme tel

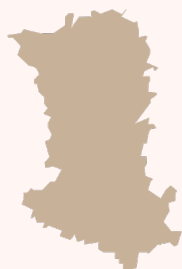
CREUSE



TOP 3 Objectifs spécifiques visés

- Développer l'information à destination des aidants et favoriser l'accès aux services dédiés (solutions de répit, maintien à domicile)
- Reconnaissance des aidants et/ou formation
- Aider les aidants à se reconnaître comme tel

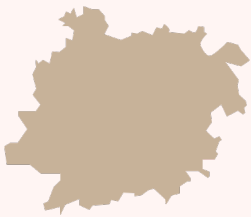
DEUX-SÈVRES



TOP 3 Objectifs spécifiques visés

- Développer l'information à destination des aidants et favoriser l'accès aux services dédiés (solutions de répit, maintien à domicile)
- Mieux repérer les aidants
- Aider les aidants à se reconnaître comme tel

LOT-ET-GARONNE



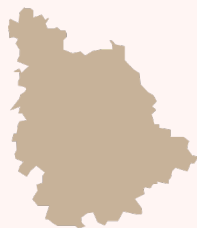
TOP 3 Objectifs spécifiques visés

- Proposer un accompagnement auprès des dirigeants et/ou DRH d'entreprises dédié aux salariés aidants
- Reconnaissance des aidants et/ou formation
- Soutien psychosocial



Le Lot-et-Garonne ressort comme le seul département dans lequel un objectif concernant les salariés aidants apparaît dans le top 3 des objectifs visés.

VIENNE



TOP 3 Objectifs spécifiques visés

- Aides à la vie courante (démarches administratives, courses, repas, etc.)
- Aider les aidants à se reconnaître comme tel
- Reconnaissance des aidants et/ou formation



3.2

Panorama des solutions innovantes

Typologie des projets en réponse aux besoins des aidants



Pour mettre en évidence tous les types de projets recensés par le biais de l'enquête, une méthode d'élaboration des typologies des solutions innovantes a été mise en place. Cette méthodologie s'établit en 3 étapes :



Les projets recensés ont été regroupés par familles de besoins et typologies de projets

Besoin n°1 : RÉPIT

- TYPLOGIE**
- * Répit en établissement
 - * Passerelles
 - * Répit hors du domicile
 - * Répit à domicile

Besoin n°5 : AIDE HUMAINE ET NON HUMAINE

- TYPLOGIE**
- * Aides numériques/technologiques
 - * Aides techniques
 - * Soutien logistique
 - * Soutien administratif

Besoin n°2 : ÉCOUTE ET SOUTIEN

- TYPLOGIE**
- * Groupes de parole

Besoin n°6 : HABITAT

- TYPLOGIE**
- * Habitat intermédiaire/temporaire
 - * Amélioration ou changement d'habitat

Besoin n°3 : ACTIVITÉS ET ATELIERS BIEN-ÊTRE

- TYPLOGIE**
- * Activités de bien-être
 - * Activités physiques
 - * Activités de casques de réalité virtuelle

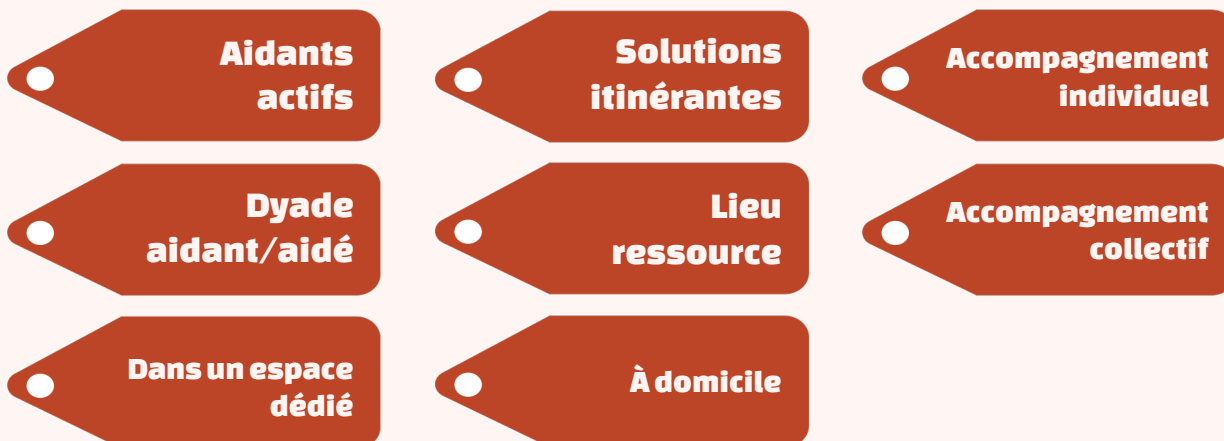
Besoin n°7 : COOPÉRATION TERRITORIALE

Besoin n°4 : INFORMATION ET SENSIBILISATION

- TYPLOGIE**
- * Bus itinérants
 - * Orientation/évaluation
 - * Médias
 - * Événements, forums, conférences
 - * Sensibilisation
 - * Étude, productions de documents

2^{ème} ÉTAPE

Regroupement des projets par le biais d'étiquettes transversales



3^{ème} ÉTAPE

Renseignement des éléments pour chaque typologie

Pour chaque fiche liée à un type de projets, le nombre de projets, la description de la catégorie de projet associée au besoin, l'implantation géographique principale des structures porteuses (plusieurs départements peuvent être renseignés) et les étiquettes transversales associées y sont renseignés.

Répit



BESOIN : Répit

Répit en établissement

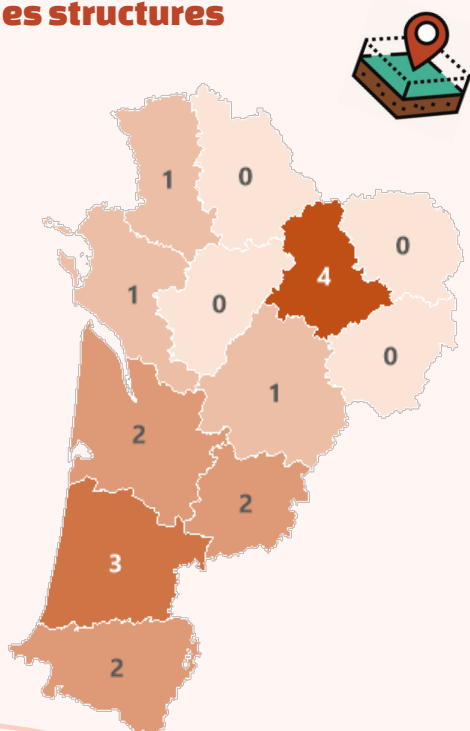


Étiquettes transversales

Accompagnement
individuel

Dans un espace
dédié

Implantation géographique des structures



DESCRIPTION

Le cadre national d'orientation sur le répit du 19 mars 2021 distingue trois types de répit : au domicile ou en milieu ordinaire, en séjour de loisirs ou vacances et en prise en charge médico-sociale. Ce dernier type, nommé ici « répit en établissement », comprend l'accueil de jour, l'hébergement temporaire et l'accueil de nuit.

En 2023, le Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine a publié une étude repère¹ des freins et leviers d'accès à l'accueil temporaire. Car au-delà de l'appréciation (quantitative ou qualitative) de l'offre de répit en établissement proposée sur un territoire, se pose la question des freins à son recours : la méconnaissance de l'offre, le manque de relais, de financements, de solutions de mobilité et les nombreuses représentations négatives des EHPAD sont une menace au répit effectif des aidants.

Le premier type de projets innovants à destination des aidants relève donc du répit en établissement, entendu non pas selon sa définition juridique ou ses incarnations classiques (accueil de jour en EHPAD, hébergement temporaire, etc.) mais selon sa capacité à proposer des solutions concrètes au dépassement des freins rencontrés.

Ces projets sont variés et peuvent aller des solutions de répit itinérantes à l'internalisation des transports par les établissements médico-sociaux ou encore par des amplitudes horaires d'accueil plus étendues pour cibler notamment les aidants actifs.

¹ Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine, "Le répit des aidants en Nouvelle-Aquitaine. Cadre, chiffres et enjeux", Étude repère n°1, juin.



Passerelles

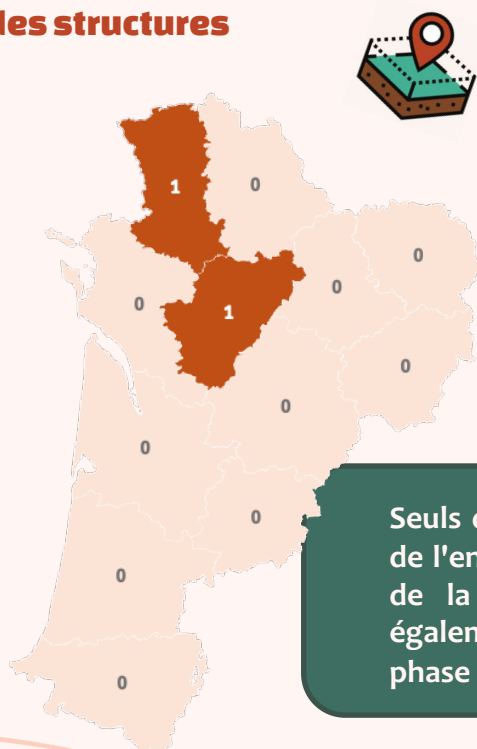


Étiquettes transversales

**Accompagnement
individuel**

À domicile

Implantation géographique des structures



DESCRIPTION

Dans la lignée des freins soulevés dans le point précédent concernant l'accès aux solutions de répit en établissement, le deuxième type de projets innovants à destination des aidants concerne les projets « passerelles ».

Face aux réticences fréquentes du couple aidant/aidé à s'orienter vers les dispositifs de répit, il est nécessaire de les accompagner, dans une démarche de transition douce.

Les passerelles sont un appui, une transition par étape visant à guider le binôme aidant/aidé vers une solution de répit durable à travers plusieurs rencontres et échanges avec les professionnels, au domicile puis en établissement.

Les passerelles constituent à ce titre une pratique pertinente renvoyant directement aux préconisations de la HAS relatives au répit des aidants qui soulignent l'importance « d'accompagner dans la mise en œuvre des solutions de répit » qui rappelle l'importance de la mise en œuvre d'un accompagnement qui s'appuie sur les conclusions d'une évaluation afin de proposer des solutions en adéquation avec les souhaits et les besoins de l'aidant².

². Haute Autorité de Santé, Le répit des aidants, Recommandation, 2024.

Seuls deux projets de passerelles ont été référencés dans le cadre de l'enquête, en ex-région Poitou-Charentes dans les départements de la Charente et des Deux-Sèvres. Des passerelles existent également en Gironde mais elles n'ont pas été référencées durant la phase d'enquête.



Répit hors domicile

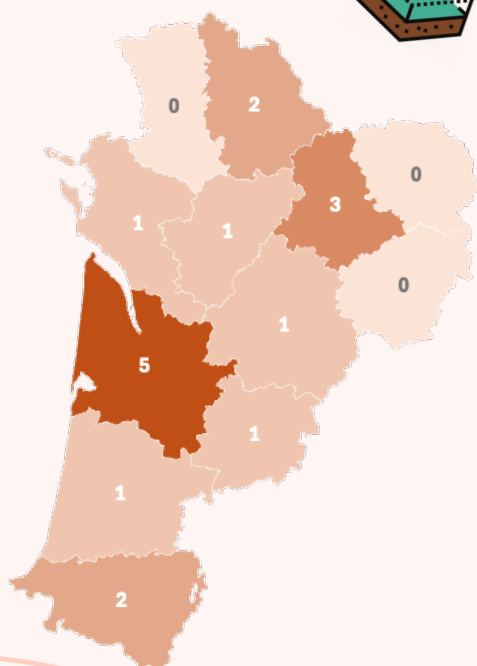
13
Projets

Étiquettes transversales

**Accompagnement
individuel**

**Dans un espace
dédié**

Implantation géographique des structures



DESCRIPTION

Le troisième type de solutions de répit regroupe un ensemble de projets se situant hors du domicile et hors de l'institution classique. Ces types de répit peuvent prendre des formes très variées.

On relève tout d'abord les formes les plus courantes que sont le répit en séjour de vacances et de loisirs qui s'adressent à l'aidant ou au couple aidant-aidé. Ce type d'activité accueille le plus souvent la personne aidée avec son entourage et la possibilité de solliciter des professionnels en relais des aidants.

On note également les formes de répit caractérisées par leur souplesse et leur flexibilité comme les répits de très courte durée (1 à 3h) dits « haltes-répits » et permettant de décharger les aidants le temps d'un rendez-vous ou d'une démarche quelconque ne nécessitant pas de faire appel à un accueil de jour (plus contraignant sur le plan administratif).

On relève enfin les prises en charge de personnes aidées parallèles au développement d'ateliers ou d'activités sportives ou de bien-être pour les aidants. En effet, nombreuses sont les solutions proposant des séances de bien-être (massage, sophrologie, yoga, etc.) ou d'activité physique aux aidants mais plus rares sont celles qui proposent conjointement une prise en charge de la personne aidée durant le temps de l'activité. Une telle prise en charge est pourtant nécessaire et conditionne parfois la capacité de l'aidant à recourir à l'offre proposée.

Bonnes pratiques

HALTE-RÉPIT



La structure

Association
La Coloc' Hippocampe

Gironde



Le projet

Maturité : développement



Échelle de déploiement : locale

Dans un
espace dédié

Dyade
aidant/aidé

La description

Le projet consiste en la mise en place d'une halte-répît portée par l'association La Coloc' Hippocampe.

Il s'agit de proposer un accueil (non médicalisé) à 7 personnes atteintes de maladies neurodégénératives de type maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée sur 9 demi-journées par semaine. Ces demi-journées d'accueil sont encadrées par une coordinatrice, des bénévoles et, si cela est possible, un service civique.

Dans le cadre de la halte-répît, des activités telles que de la lecture, des jeux, de la poterie, de la couture, des promenades, du snoezelen pourraient être proposées aux bénévoles qui seront accompagnés dans leur tâche par la coordinatrice, salariée de l'association La Coloc' Hippocampe qui aura comme missions de :

- Animer la halte-répît
- Recruter les bénévoles susceptibles de répondre favorablement au projet
- Établir les plannings des bénévoles et les journées d'interventions
- Co-construire avec les bénévoles un programme d'activités ludiques, adaptées au public
- Faire le lien avec les familles pour assurer le suivi des usagers de la halte-répît.

Les objectifs visés

Bien-être des aidants

Diversifier/améliorer l'offre de répît

Le modèle économique

- Subventions de la part de caisses d'assurance retraite: CARSAT et MSA
- Cotisations des adhérents

Les résultats

Suivi du nombre d'inscriptions en instantané, remontée des témoignages des bénéficiaires, suivi de la satisfaction via un questionnaire et un témoignage à partager à la fin de l'événement, accès sécurisé à un tableau de bord avec extraction des données chiffrées pour chaque administrateur (exemples : CARSAT régionale...)

Répit à domicile



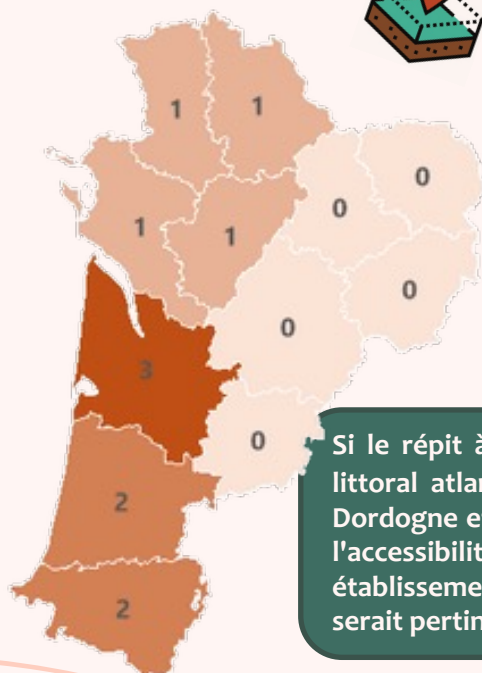
Étiquettes transversales

Accompagnement
individuel

À domicile

Dyade
aidant/aidé

Implantation géographique des structures



DESCRIPTION

Le Relayage est un dispositif inventé au Québec sous le terme de « Baluchonnage », qui permet à un intervenant professionnel de se rendre au domicile de la personne en perte d'autonomie pendant plusieurs jours afin d'y accomplir les tâches réalisées par son aidant familial. Cette suppléance par un professionnel rassure le proche aidant qui peut alors bénéficier d'un véritable temps de répit.

Les solutions de répit à domicile se répandent de plus en plus, allant d'un accompagnement de plusieurs heures en journée à un accompagnement durant plusieurs jours consécutifs. Le relayage permet à la personne de demeurer dans son environnement et facilite le recours au répit en contournant nombre de freins rencontrés dans le cadre du répit en établissement.

Parmi ces offres de relayage, notons les dispositifs particuliers dits de « baluchonnage ». Le baluchonnage est une solution plus exigeante que les autres suppléances, ayant même nécessité pendant longtemps une dérogation au droit du travail. Le cahier de charges prévoit notamment l'exigence d'un intervenant unique sur toute la période de la prestation, une durée minimale accrue de 3 jours/2 nuits, un accompagnement renforcé à l'aidant grâce à un journal d'accompagnement ou encore une rencontre préparatoire avec un professionnel expérimenté et des périodes de transition en début et fin de prestation.

Pour information, le bilan à 5 ans de l'expérimentation présente un résultat de 518 baluchonnages réalisés en France depuis 2020, représentant 2113 jours dont 80% durant de 3 à 6 jours à destination de 470 duos aidants-aidés ³.

³. Chiffres présentés lors du Colloque Baluchon France, Bordeaux, 16 mai 2024.

Si le répit à domicile se répand, il concerne en premier lieu la Gironde et le littoral atlantique. L'arrière-pays néo-aquitain, notamment rural (ex-Limousin, Dordogne et Lot-et-Garonne) est moins doté d'après les données recueillies. Or, l'accessibilité géographique étant un frein reconnu à l'accès à l'offre de répit en établissement, une offre de relayage à domicile plus étoffée dans ces territoires serait pertinente pour répondre au besoin de répit des aidants.

Bonnes pratiques

BALUCHON AIDOMI



La structure

Association
AIDOMI

Gironde



Le projet

Maturité : développement



Échelle de déploiement : locale

À domicile

Dyade
aidant/aidé

La description

Le projet de baluchonnage AIDOMI s'est développé dans le cadre de l'article 53 de la loi ESSOC (dérogation au droit du travail dans le cadre de la mise en œuvre de prestations de suppléance à domicile). Ce projet propose une solution de répit de baluchonnage à domicile en l'absence du proche aidant. La durée minimale est de 3 jours et 2 nuits et la durée maximale est de 6 jours et 5 nuits.

Par ailleurs, à la fonction de répit pour l'aidant et d'accompagnement de la personne aidée, s'ajoute une mission d'accompagnement et de formation de l'aidant grâce au journal d'accompagnement. De plus, dans le cadre de son adhésion à l'Association Française des Aidants, AIDOMI met en place six modules de formation à destination de tous les proches aidants. Les modules de formations ont été construits comme un parcours libre où chacun construit ses solutions pour mieux vivre son rôle d'aidant au quotidien. Depuis 2018, les 2 sessions mises en œuvre ont permis aux participants de mieux connaître les ressources disponibles, de mieux appréhender leur rôle.

Public cible : les aidants de personnes âgées en situation de perte d'autonomie ou de personnes en situation de handicap nécessitant une surveillance permanente et vivant à domicile grâce à l'accompagnement de cet aidant et pour lesquels un hébergement temporaire n'est pas adapté.

Le modèle économique

Les baluchonnages ont bénéficié de sources variées de financements : Agirc-Arcco, ARS et donateurs ponctuels (Malakoff Humanis, AG2R LA MONDIALE et Klésia). Les enveloppes étaient adossées à des modalités d'intervention. Ainsi, Malakoff Humanis a financé des baluchons de 6 jours/5 nuits et AG2R LA MONDIALE des baluchons de 3 jours/2 nuits. Ces enveloppes peuvent financer un pourcentage du baluchon (70% des coûts) ou un montant fixe (2000 € par baluchon). Le montant fixe est réputé plus flexible et confortable pour les porteurs. Le reste à charge pour les bénéficiaires était faible (60 euros par jour avant déduction des impôts). Fin 2024, les incertitudes liées au budget de l'État menacent la reconduction du baluchonnage en 2025, les décrets d'application étant toujours en attente.

Les objectifs visés

Répit de longue durée

Les résultats

Au niveau national, DGCS a réalisé l'évaluation de cette expérimentation.

Au niveau local, AIDOMI a réalisé 55 baluchons depuis 2020

Écoute et soutien





Groupes de parole/cafés

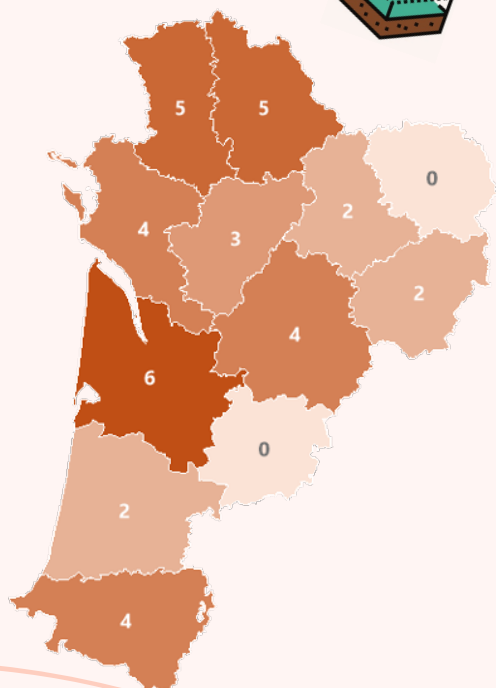
36
Projets

Étiquettes transversales

**Accompagnement
collectif**

**Dans un espace
dédié**

Implantation géographique des structures



DESCRIPTION

Parmi les projets recensés, nombre d'entre eux sont constitués de groupes de parole ou incluent, au sein d'actions plus variées, des groupes de parole. Ces groupes se présentent sous la forme de réunions animées le plus souvent par un professionnel (psychologue ou travailleur social) où les aidants peuvent s'exprimer dans un climat de confiance. La présence du professionnel permet de garantir la dynamique du groupe, le respect de la parole de chacun et une écoute compréhensive.

Ces groupes ont pour objectif principal de rompre avec l'isolement des aidants et de leur permettre d'extérioriser leurs émotions en échangeant sur leur situation et leurs ressentis. Les aidants sont invités à raconter les épreuves qu'ils rencontrent au quotidien, à exprimer leurs questionnements, leurs doutes, mais aussi les moments plus heureux de leur accompagnement. La dimension collective des échanges permet à l'aidant de prendre conscience qu'il n'est pas seul dans cette situation, que les aidants qui l'entourent rencontrent, eux aussi, ces questionnements et ces difficultés.

Dans ce contexte, l'Association Française des Aidants développe depuis plusieurs années des Cafés des aidants qui sont des lieux, des temps et des espaces d'information, destinés à tous les aidants, quels que soient l'âge et la pathologie de son proche. Ces rencontres ont lieu une fois par mois. À chaque rencontre une thématique est proposée pour amorcer des échanges autour des différents vécus. Ces échanges se tiennent dans un cadre convivial (un café associatif, un bar, un restaurant, etc.).

Bonnes pratiques

LA PAUSE DES AIDANTS



La structure

Établissement public
CCAS de Guéret

Creuse



Le projet

Maturité : développement



Echelles de déploiement : locale et
départementale

Lieux ressources

Accompagnement
individuel

La description

La Pause des Aidants, créée en 2018 et co-construite avec des aidantes bénévoles, est un lieu d'accueil et d'information répertoriant les dispositifs relatifs au vieillissement et au répit des aidants sur le territoire.

Implanté à Guéret, il a pour objectif principal de lutter contre l'isolement et l'épuisement des aidants mais aussi de favoriser le bien-être et permettre de maintenir la vie sociale et relationnelle en proposant de prendre du temps pour soi pour prendre soin de soi et avoir du répit.

Ce service s'adresse aux proches aidants et leurs aidés du département de la Creuse où une palette diversifiée d'ateliers et groupes leur sont proposés : ateliers prévention santé, activité physique adaptée, relaxation, sophrologie, socio-esthétique, loisirs créatifs, couture, vélo jeux et mémoire (vélo cognitif), médiation animale, mercredi du jeu, jeudi des méninges, accueil relais, groupes de paroles et conférences.

Le lieu ressource est animé par une coordinatrice (1 ETP), un travailleur social (0,5 ETP) et divers intervenants extérieurs spécialisés, sollicités en fonction des ateliers.

Les objectifs visés

Bien-être des aidants (détente, activités sportives ou culturelles, événements...)

Soutien psycho-social

Aider les aidants à se reconnaître comme tel

Développer l'information à destination des aidants et favoriser l'accès aux services dédiés

Le modèle économique

Le budget de fonctionnement de la Pause des aidants est de 138 300 € (Salaires, prestations, fourniture, matériels, charges quotidiennes de fonctionnement...). En plus du portage économique et humain par le CCAS de Guéret, le lieu a obtenu des financements complémentaires, *a minima* durant les trois premières années de son existence :

- 2018 : CFPPA (5800 €), Sécurité Sociale des Indépendants (2000 €), (MSA 3000 €), IRCEM (10000 €), Fondation Bruneau (10000 €), KLESIA (7200 €)
- 2019 : CFPPA (13930 €), ARS (10000 €)
- 2020 : CFPPA, AG2R (40 000 €), co-financement par l'Union européenne avec le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) via le programme LEADER du pays de Guéret, soit 80% du montant total des travaux de réhabilitation des locaux.

Bonnes pratiques

LA PAUSE DES AIDANTS

Les résultats

Une évaluation quantitative et qualitative a été réalisée. Le nombre de participants varie entre 6 et 15 personnes par groupe, avec une fréquentation assidue. Le CCAS a compté 120 personnes inscrites.

Les seuls ateliers qui n'ont pas été mis en place pour des raisons d'inscription trop faible sont les formations pour les aidants organisées avec les partenaires Greta et Domotique.

Les thématiques ont malgré tout été évoquées et travaillées lors des groupes de paroles mais de manière moins précise.

La demande des aidants rencontrés par le CCAS est davantage axée sur le bien-être et l'échange entre pairs. Cette observation semble plutôt positive car elle montre une prise de conscience de la part des aidants :

- de l'importance de leur bien-être et de leur santé physique et mentale,
- de l'importance à s'autoriser à prendre du temps pour eux, pour leur bien-être et pour leurs proches.

Cette prise de conscience se réalise grâce à un travail de confiance à deux niveaux :

- entre les agents de la Pause des Aidants et les aidants,
- entre les bénévoles et les aidants.



Activités et ateliers de bien-être





BESOIN : Activités et ateliers de bien-être



Activités de bien-être



DESCRIPTION

Les activités de bien-être à destination des aidants sont très nombreuses. Si elles ne présentent pas toujours de caractère innovant, elles n'en demeurent pas moins nécessaires tant dans la diversité de leur incarnation et leur couverture territoriale que dans les nombreux bénéfices qu'elles apportent en termes de détente, de bien-être, de relaxation et de répit.

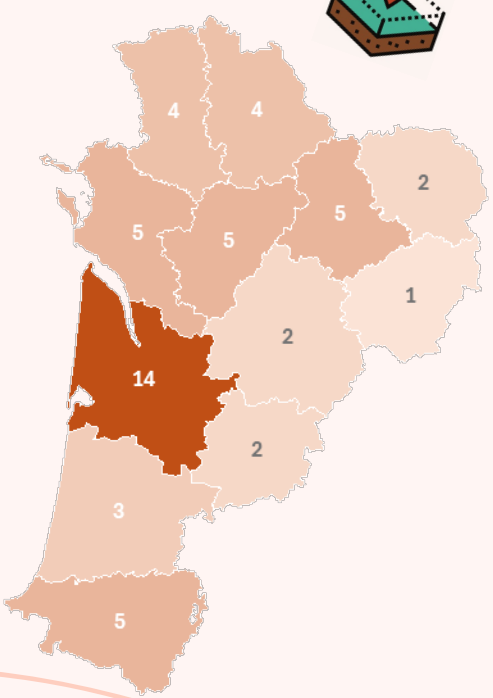
La réussite de ce type d'activité repose souvent sur la capacité des organismes à leur origine à accueillir, dans un espace dédié et un cadre sécurisé, les personnes aidées le temps de l'atelier, sans quoi le recours à ce type de prestation peut s'avérer fortement limité.

Au-delà des 40 actions référencées par cette étude, qui présentent pour la plupart une spécificité soulignant leur innovation, les activités de bien-être sont très répandues en Nouvelle-Aquitaine. À titre d'illustration, les 24 Plateformes d'accompagnement et de répit de Nouvelle-Aquitaine ont déployé 1 643 actions de lien social et de bien-être à destination des aidants en 2023.

Étiquettes transversales



Implantation géographique des structures



BESOIN : Activités et ateliers de bien-être

Activités de réalité virtuelle

5

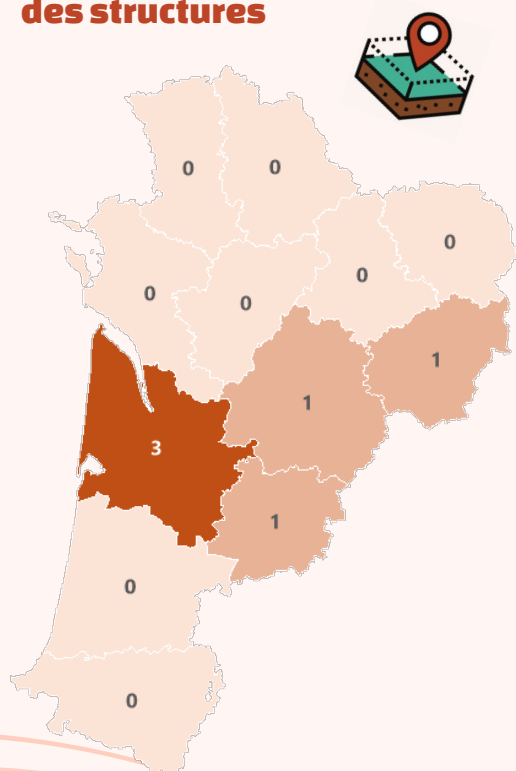
Projets

Étiquettes transversales

Accompagnement collectif

Dans un espace dédié

Implantation géographique des structures



DESCRIPTION

Les activités de réalité virtuelle à destination des aidants se développent de plus en plus en Nouvelle-Aquitaine et en France. Elles se positionnent comme des solutions de bien-être, de soutien psychosocial et de diversification de l'offre de répit.

La plupart d'entre elles se fondent sur l'usage d'un casque de réalité virtuelle proposant des programmes vidéo 360° permettant un moment d'évasion. D'autres solutions s'appuient sur des dispositifs technologiques plus élaborés comme des capsules virtuelles.

Si l'innovation s'appuie sur un objet numérique, la technologie du produit ne suffit cependant pas à la réussite de ce type de démarche à destination des aidants. Ainsi, un travail de médiation conduit par un professionnel animant le dispositif est primordial pour assurer la qualité de l'accompagnement. Par ailleurs, le casque de réalité virtuelle peut être resitué au sein d'une démarche plus large, d'un projet plus global coconstruit avec les participants. Ainsi certaines initiatives proposent de construire les contenus des vidéos avec les aidants et les aidés, par exemple grâce à des captations de lieux connus, visités ou ayant une importance particulière. Ce type de démarche est porteuse de sens dans sa dimension émotionnelle mais aussi dans l'implication des usagers qu'elle favorise et dans l'individualisation de la réponse proposée.

Bonnes pratiques

KAREVI



La structure

Entreprise de l'ESS
KALAORA

Gironde



Le projet

Maturité : amorçage



Echelle de déploiement : nationale

Dans un
espace dédié

Accompagnement
individuel

La description

KAREVI se positionne comme une parenthèse immersive d'évasion et de bien-être qui « téléporte » l'utilisateur en dehors de son quotidien. Il s'agit d'une application de vidéos 360° au sein d'un casque de réalité virtuelle permettant de s'évader et de vivre un moment de détente et de découverte. KAREVI est destinée aux aidants, aux seniors résidant en EHPAD, aux patients hospitalisés, aux adultes en situation de handicap et aux personnels des établissements. À la suite de plusieurs mois de recherche et développement, les vidéos sont créées et réalisées en interne dans l'optique de les adapter un maximum aux besoins identifiés. Les 70 vidéos uniques se répartissent en 5 catégories :

- ÉVASION et CULTURE : visites accompagnées d'un guide pour voyager, découvrir et s'instruire
- SENSATION : expériences uniques grâce à des partenariats privilégiés avec les services de l'État (forces spéciales du RAID, pompiers, hélicoptères de la sécurité civile...)
- RELAXATION : moments de détente avec des paysages, des bruits de la nature ou de la musique
- BIEN-ÊTRE : catégorie créée à la demande du personnel soignant (sophrologie, cohérence cardiaque ...)

Le projet est par ailleurs notable dans la co-construction de certains contenus : certaines vidéos sont réalisées par le biais de projets pédagogiques intergénérationnels et interculturels (co-création avec des seniors, des jeunes, des aidants) au profit de personnes qui souffrent d'isolement. L'idée étant de créer un projet global qui ait du sens et permette d'inclure ces publics de la création à la réalisation, jusqu'à la visualisation.

Le modèle économique

Le projet KAREVI fonctionne en autofinancement depuis sa création par le biais d'abonnements annuels incluant un casque de réalité virtuelle, l'application KAREVI et une vidéothèque de 15 vidéos renouvelées en fonction des besoins.

Les clients sont les établissements de santé, les établissements sanitaires et médico-sociaux, les SAAD, les associations, etc.

Par ailleurs, KALAORA est agréé ESUS depuis mai dernier ce qui permet à l'entreprise de le déployer également dans les structures souhaitant s'équiper mais faisant face à des difficultés financières.

Les objectifs visés

Bien-être des aidants

Soutien psycho-social

Diversifier et/ou améliorer
l'offre de répit

Les résultats

Aucune évaluation, ni mesure
d'impact connue à ce jour.



BESOIN : Activités et ateliers de bien-être



Activités physiques adaptées

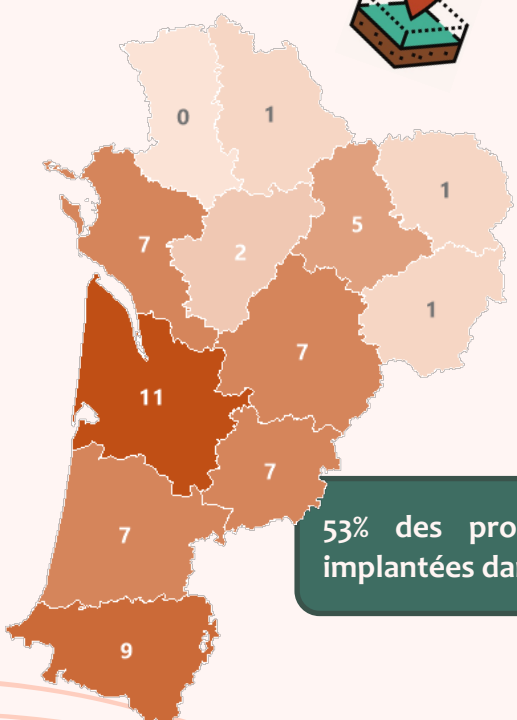
15
Projets

Étiquettes transversales

Accompagnement collectif

Dans un espace dédié

Implantation géographique des structures



53% des projets sont portés par des structures implantées dans moins 5 départements.

DESCRIPTION

Les programmes et projets fondés sur l'activité physique sont un pilier des activités de bien-être. L'activité physique est un levier mobilisé par les porteurs de projet afin d'offrir des moments d'évasion et de répit aux aidants tout en ayant une dimension préventive. Dans certaines situations, l'épuisement des aidants est tel que le fait même d'être aidant peut constituer un facteur d'apparition ou d'aggravation de fragilités : la prévention de la perte d'autonomie à destination des aidants est donc primordiale.

Tout comme pour les activités de bien-être ou de réalité virtuelle, il est primordial que les ateliers d'activité physique puissent être proposés en parallèle d'une prise en charge de la personne aidée le temps de la séance afin de favoriser le recours à l'offre par l'aidant.

Tout comme dans de nombreuses actions à visée préventive, les programmes d'activité physique les plus remarquables sont ceux qui se fondent sur une évaluation des besoins et des capacités des participants, sur un ensemble de séances articulées, cohérentes et scientifiquement robustes (dans une visée préventive), sur un suivi postérieur aux ateliers et sur une évaluation de la satisfaction des aidants.

Dans le cadre des projets référencés dans l'enquête, il n'est pas rare que les solutions fondées sur l'activité physique se couplent avec d'autres dimensions de l'accompagnement des aidants.

Bonnes pratiques

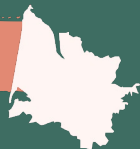
DU REPIT MÊME LE SAMEDI



La structure

Association
EHPAD Le Sablonat

Gironde



Le projet

Maturité : développement



Échelle de déploiement : locale

Accompagnement
collectif / individuel

Aidants actifs

La description

Le projet « Du répit, même le samedi » proposé par le pôle ressources PRISMS - EHPAD Le Sablonat en Gironde a pour objectif de mettre à disposition un espace de répit pour les aidants et leurs proches en perte d'autonomie en proposant un programme d'activités et un accompagnement personnalisé en semaine et le samedi tout au long de l'année. Pour atteindre cet objectif, 4 actions sont mises en place :

Action 1 : ACCÈS AUX ATELIERS « PRÉVENTION SANTÉ », AUX SORTIES ET AUX PROJETS CULTURELS

Les Aidants sont invités à reprendre soin d'eux, à se reconnecter à eux-mêmes, à leurs envies et leurs besoins, mais aussi aux autres. Pour cela, ils sont dirigés vers les ateliers de prévention santé organisés au sein du PRISMS en fonction de leurs fragilités. Il s'agit de les aider à reprendre une activité sportive (gym adaptée, marche nordique...), à suivre les séances de gestion de stress (gym holistique, sophrologie, tai-chi...) . Il s'agit également de les aider à reprendre goût à assister à différentes animations culturelles (exposition, concert...), ou encore, à participer à un projet socio-culturel avec toute autre personne (écoles maternelles, associations).

Action 2 : OUVERTURE DU PRISMS DEUX SAMEDIS PAR MOIS

Depuis mi 2018, deux samedis par mois, le PRISMS garde ses portes ouvertes et tente d'apporter une attention supplémentaire et particulière aux aidants notamment actifs via plusieurs types d'activités et ateliers. Ces jours d'ouverture permettent notamment de développer des activités d'accompagnement et de soutien psychologique (collectif et/ou individuel) animées par la psycho-gérontologue du service et des ateliers de gym holistique pendant qu'est prévu un accueil du proche aidé et des autres bénéficiaires par la coordinatrice du PRISMS. Un repas partagé est ensuite proposé, suivi d'un « après-midi ludique » (projection film, yoga, atelier remue-méninges...). Ces actions permettent également de déconstruire les idées reçues sur les EHPAD.

Action 3 : LA VEILLE TÉLÉPHONIQUE

La veille téléphonique vise à suivre (par des appels réguliers) l'état de santé et l'état psychologique des aidants qui ne participent pas aux différentes activités proposées, mais aussi l'évolution du parcours de vie et de soin de leur proche malade. Il s'agit de suivre leur état de santé et leur état psychologique mais aussi l'évolution du parcours de vie et de soin de leur proche malade. Lors de cet échange l'équipe veille à offrir une écoute et une aide à la coordination lorsque nécessaire (avec les partenaires gérontologiques du secteur).

Action 4 : TRAVAILLER EN RÉSEAU POUR TISSER DES LIENS AUTOUR DES AIDANTS,

Le PRISMS renouvelle et affirme ses liens avec certains acteurs et en crée de nouveaux au fur et à mesure de son développement afin d'aider efficacement les aidants à se maintenir en forme et être aidés correctement.

Bonnes pratiques

DU REPIT MÊME LE SAMEDI

Les objectifs visés

Développer l'information à destination des aidants et favoriser l'accès aux services dédiés

Reconnaissance des aidants et/ou formation

Bien-être des aidants

Mieux repérer les aidants

Aider les aidants à se reconnaître comme tel

Le modèle économique

Le modèle économique repose principalement sur des subventions publiques (ARS, conférence des financeurs et caisses complémentaires), et dans une moindre mesure sur des cotisations annuelles des bénéficiaires.

Les résultats

Une mesure de la satisfaction des bénéficiaires a été réalisée chaque année depuis le lancement des actions. Le projet présente un taux de satisfaction proche de 100%. La mesure étudiait les éléments suivants :

- Organisation générale (disponibilité des professionnelles, fréquence des appels de veille, tarifs, heures d'ouverture, ...) : satisfaction 98%
- Activités/ateliers "prévention santé" proposés : 100% de « tout à fait satisfait ». Les ateliers les plus fréquentés étaient : APA, gym holistique, sophrologie, gym cérébrale, sorties/projets culturels
- Impacts ressentis sur la santé et l'ouverture sur les autres (sentiment de solitude vs ouverture vers l'extérieur, anxiété vs sérénité, mobilité vs sédentarité, évaluation santé globale subjective) : les impacts mesurés sont très majoritairement positifs.



Information et sensibilisation



BESOIN : Information et sensibilisation

Bus itinérants

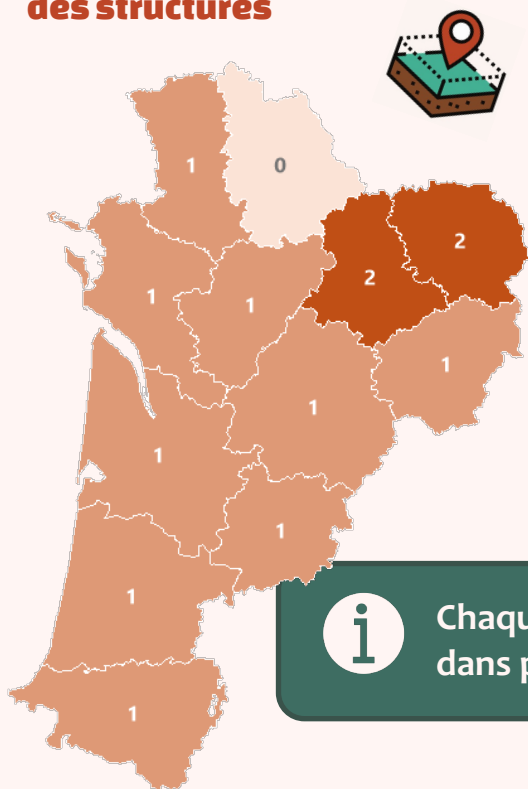
3

Projets

Étiquettes transversales

Solutions itinérantes

Implantation géographique des structures



Chaque structure peut-être implantée dans plusieurs départements

DESCRIPTION

Les projets itinérants, de toute nature, se développent en France et en Nouvelle-Aquitaine et les décideurs publics ainsi que les conférences des financeurs se sont rapidement saisis de ce concept d'itinérance ou de « mobilité inversée » en faisant un véritable mode d'intervention sur les territoires.

Si les structures itinérantes peuvent viser tous les publics, elles sont de fait particulièrement adaptées à la problématique du vieillissement. Moins mobiles et plus présentes en zones rurales, les personnes âgées ont souvent plus d'intérêts dans ces structures qui viennent à elles et qui sont susceptibles de pallier la fermeture croissante des services dans les zones rurales.

Parmi ces projets, notamment parmi ceux référencés dans l'enquête, certains sont assez généralistes et s'adressent aux aidés comme aux aidants. D'autres peuvent être plus spécifiquement adressés aux aidants. Ces solutions permettent aux aidants isolés d'accéder à des services et de recréer du lien social, d'être informés sur les dispositifs existants pour faciliter le maintien à domicile et l'accompagnement de leurs aidés ou encore d'être sensibilisés à leur situation et de se reconnaître comme aidant.

Bonnes pratiques

LA CARAVANE DES AIDANTS



La structure

Association
Soins et santé

Haute-Vienne



Le projet

Maturité : faisabilité



Échelle de déploiement : départementale

Solution
itinérante

Accompagnement
Individuel

La description

Depuis 2012, l'Association SOINS ET SANTÉ accompagne et soutient les aidants, avec une attention portée à la prise en considération du couple aidant-aidé.

L'association porte la Plateforme d'Accompagnement, de Soutien et de Relais aux aidants familiaux (PFR) qui soutient chaque année 150 familles au travers d'une pluralité d'actions (formation des aidants, groupes de paroles, soutien psychologique individuel, activités de bien-être et de lien social, informations sur les dispositifs ressources du territoire, orientation vers des solutions de répit, séjours de répit aidants-aidés...).

Après la crise relative à l'épidémie de COVID-19, un très fort isolement des aidants accompagnant des personnes en situation de dépendance a pu être constaté. Ce constat est particulièrement prégnant dans les zones rurales du nord de la Haute-Vienne. Par ailleurs, des problématiques de mobilité et de transport des personnes vieillissantes dans ces territoires ont été diagnostiquées. Ces différents constats ont conduit l'association à réfléchir autrement quant aux propositions de soutien aux aidants familiaux dans ces zones isolées et à imaginer la création d'un bus itinérant des aidants, « La caravane », comme une solution permettant d'aller en proximité de ces aidants isolés pour proposer une antenne itinérante de la PFR avec des activités :

- De soutien et d'écoute
- De formation et d'information
- De maintien du lien social, de bien-être
- D'orientation vers solutions de répit

Ce projet présente à plusieurs titres un caractère innovant. Il s'agit en effet d'un dispositif mobile permettant « d'aller vers » un public d'aidants isolés géographiquement ou par des contraintes de mobilité. Le projet se veut non stigmatisant, ce qui permet une approche moins institutionnelle des aidants, à travers des activités d'échange et de bien-être. Par ailleurs, la démarche s'inscrit dans une dynamique partenariale qui favorise l'interconnaissance des professionnels et améliore les réponses apportées aux proches aidants et à la personne aidée. Enfin, l'aspect modulable de l'aménagement du bus permet une diversité de l'offre d'accompagnement, en proximité des personnes.

Rappelons que si les structures itinérantes peuvent viser tous les publics, elles sont de fait particulièrement adaptées à la problématique du vieillissement. Moins mobiles et plus présentes en zones rurales, les personnes âgées et leurs aidants ont souvent plus d'intérêts dans ces structures qui viennent à elles et qui sont susceptibles de pallier la fermeture croissante des services dans les zones rurales.

Bonnes pratiques

LA CARAVANE DES AIDANTS

Les objectifs visés

Développer l'information à destination des aidants et favoriser l'accès aux services dédiés (solutions de répit, maintien à domicile)

Reconnaissance des aidants et/ou formation

Bien-être des aidants

Mieux repérer les aidants

Aider les aidants à se reconnaître comme tel

Le modèle économique

Les services de l'association sont financés par l'Assurance Maladie. L'allocation et le contrôle des financements dépendent de l'ARS Nouvelle-Aquitaine. Les accueils de jour sont tarifés et financés par le Conseil départemental de la Haute-Vienne et l'ARS.

Les résultats

Le projet étant en phase de faisabilité dans le but de voir le jour en 2025, il n'a pas pu faire l'objet d'une évaluation.



BESOIN : Information et sensibilisation

Orientation et évaluation

DESCRIPTION

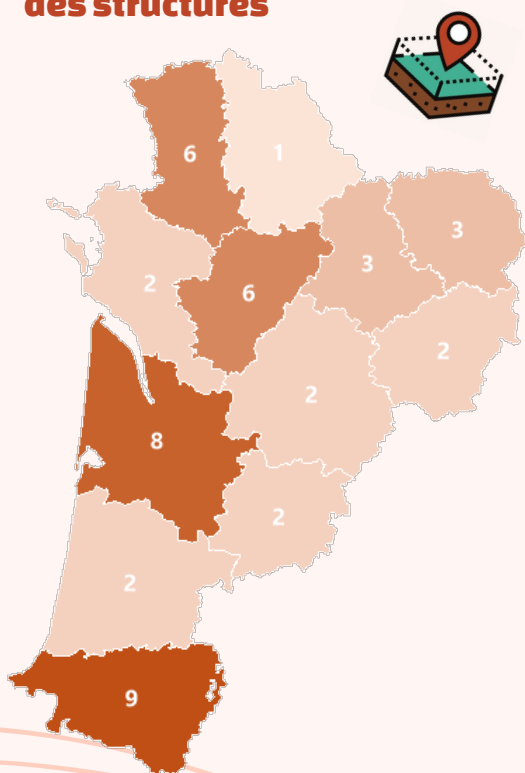
37
Projets

Étiquettes transversales

Accompagnement
individuel

Dans un espace
dédié

Implantation géographique des structures



Près d'un quart des projets référencés par l'enquête se donnaient comme but d'orienter les aidants et/ou d'évaluer leurs besoins, deux enjeux qui sont en effet majeurs. Ainsi, les préconisations de la HAS relatives au répit des aidants consacrent toute une partie à l'évaluation des situations qui se doit dans la mesure du possible de :

- Respecter plusieurs préalables (un référent unique, un recueil du consentement, des objectifs clairs, un respect des rythmes et fragilités de l'aidant, etc.)
- Être organisée
- Être suivie d'une orientation vers des solutions de répit

Ces règles de bonne conduite doivent également s'inscrire en cohérence avec la diversité des situations d'aidance. Par ailleurs l'évaluation n'est jamais qu'une photographie d'une situation à un instant donné et doit pouvoir évoluer selon les besoins de l'aidant et de son proche. Une vigilance particulière doit être apportée à l'épuisement de l'aidant, une situation qui peut compliquer drastiquement toute projection et qui doit amener le professionnel à être force de proposition, tout en respectant le rythme de l'aidant.

Le travail d'orientation, consécutif de l'évaluation peut enfin avoir deux dimensions. D'une part, l'information de l'aidant sur les dispositifs présents sur son territoire pouvant répondre à tout ou partie des besoins qu'il a exprimés. D'autre part, avec l'accord de l'aidant, la transmission aux principaux partenaires des conclusions de l'évaluation et des préconisations d'interventions formulées afin de maximiser le recours à l'offre dans une logique d'aller vers.

Bonnes pratiques

AIDE AUX AIDANTS NON FRANCOPHONES



La structure

Institution publique
PFR sud 79

Deux-Sèvres



Le projet

Maturité : faisabilité



Échelle de déploiement : locale

Accompagnement
individuel

La description

La plateforme de répit des aidants du sud des Deux-Sèvres a reçu très régulièrement des demandes d'accompagnement pour des aidants non francophones. En effet, lorsque l'un perd en autonomie, le couple est rapidement confronté à des difficultés : isolement important lié à la non-maitrise de la langue française, accès aux droits, compréhension des démarches etc.

De nombreux partenaires du territoire ont exprimés les mêmes difficultés dans ces accompagnements. La PFR Sud 79 souhaite développer un projet de soutien aux aidants non francophones, en partenariat avec un centre socio-culturel et une association favorisant l'accès aux savoirs de base en langue française, pour répondre aux besoins d'un territoire particulièrement concernés par ce type de profil usagers.

Ce partenariat permet notamment de faciliter les orientations, mais également de répondre aux besoins aux cas pas cas en mutualisant les connaissances de ces 3 structures.

Le CSC a ainsi pu proposer d'intégrer les aidants qui le souhaitent sur plusieurs de leurs actions (café des langues, cours d'anglais, groupe de « marche à petit pas » accessibles pour les aidants et leurs proches aidés selon les besoins etc.) en proposant de faire du lien avec des Anglais qui fréquentent le CSC.

Mot à mot a proposé d'intégrer ceux qui le souhaitent sur des temps conviviaux lors de temps de formation, pour avoir la possibilité d'échanger avec des personnes non francophones, et de développer si besoin des actions autour du numérique. Du côté de la PFR, ce projet présente un caractère innovant majeur en répondant à un besoin grandissant non couvert et que peu de démarches analogues ont été repérées.

Le modèle économique

Le modèle économique du projet n'est pas spécifié dans l'enquête cependant des informations sont disponibles sur les partenariats.

Partenaires : Centre socio-culturel du territoire, Association Mot à Mot (formations de langues pour les migrants et allophone)

Les objectifs visés

Soutien psycho-social

Contourner les freins au répit

Développer l'information à destination des aidants et favoriser l'accès aux services dédiés

Aides à la vie courante

Bien-être des aidants

Les résultats

Le projet étant en phase de faisabilité, il n'a pas pu faire l'objet d'une évaluation

BESOIN : Information et sensibilisation

Médias

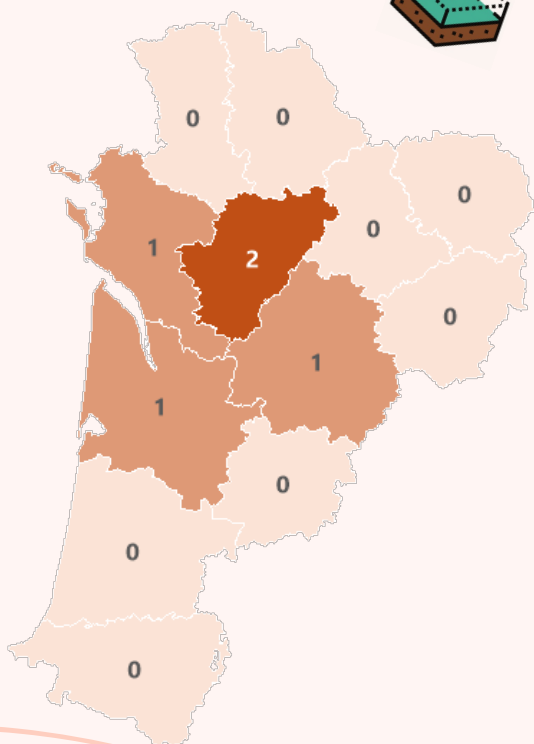
4

Projets

Étiquettes transversales

Accompagnement
individuel

Implantation géographique des structures



DESCRIPTION

Assez peu de projets référencés dans l'enquête mobilisent des médias généralistes pour informer et sensibiliser les aidants. Pourtant, lorsque l'on réunit les professionnels du secteur dans le cadre d'ateliers de réflexion, ce canal de communication est fréquemment cité et jugé pertinent dans la massification qu'il permet. L'un des enjeux majeurs dans l'accompagnement de l'aidance est en effet la difficulté des aidants à se reconnaître comme tel, elle-même liée au manque de sensibilisation dans la société française sur ce sujet. Un aidant se considère avant tout comme un enfant, un conjoint, un proche, qui estime bien souvent qu'il est de son devoir de venir en aide à la personne aidée et qui ne perçoit pas de changement de statut dans sa situation. Ce type de représentation, qui n'est pas dénué de noblesse, peut toutefois gêner le recours à l'offre de répit, limiter la capacité des personnes à demander de l'aide et *in fine* conduire à des situations d'épuisement. Ainsi, l'épuisement est la principale raison à l'origine de l'accompagnement des aidants par les PFR : sur les 3655 aidants accompagnés en 2023, 27% évoquaient l'épuisement comme étant leur problème principal.

L'utilisation de médias (journal, radio, télévision, etc.) peut ainsi s'avérer être un outil puissant de sensibilisation en :

- S'adressant à des personnes qui ne sont pas (encore ?) des aidants pour les sensibiliser et les amener à se reconnaître comme tel le moment venu ou même aider leurs connaissances à se reconnaître comme tel
- Faciliter la prise de conscience de certains aidants qui n'auraient pas été encore repérés
- Donner de la visibilité à des aidants pouvant s'exprimer sur ces médias et valoriser leur statut et leur engagement et leur aide.

Bonnes pratiques

CHEMINS D'AIDANTS (journal et radio)



La structure

Institution publique
PFR – CH Angoulême

Charente



Le projet

Maturité : développement



Échelle de déploiement : départementale
(émission radio), nationale (revue)

Accompagnement
individuel

Aidants actifs

La description

La revue trimestrielle « Chemins d'aïdants » est un journal de la pair-aidance qui répond à un besoin d'informations auprès des aidants qui y trouvent des présentations de dispositifs du territoire et les actions qui leur sont destinées (agenda). La revue répond également à un besoin de partage d'expériences par le biais de témoignages ou d'astuces du quotidien. Chaque numéro est diffusé par voie postale aux aidants accompagnés par les plateformes des aidants de Charente et par voie numérique à tous les partenaires de la dynamique qui soutient les aidants en Charente (80 partenaires). La diffusion s'étend en dehors du territoire charentais par des envois postaux aux partenaires nationaux de la dynamique. L'ambition de la revue est à présent de s'élargir aux professionnels des Maisons de santé pluridisciplinaires et aux Centres Hospitaliers du Groupement Hospitalier Territorial de la Charente afin que ce trimestriel soit mis à disposition dans les salles d'attentes.

Parallèlement, fin 2020, un partenariat avec la radio locale RCF16 et quelques membres de la Dynamique qui soutient les aidants en Charente a vu le jour avec la diffusion sur l'antenne des émissions « Bulles de répit » qui se positionnent comme de véritables bulles de ressourcement et de bien-être à destination des aidants. Finalement, en septembre 2023, et dans l'objectif de renforcer la sensibilisation sur la thématique des aidants et de permettre aux aidants de se reconnaître comme tels, la dynamique a décidé de proposer une version radiophonique du journal « Chemins d'aïdants ».

Pour organiser et piloter ces médias, un comité de rédaction des émissions regroupant des membres de la Dynamique qui soutient les aidants en Charente et des aidants, est mis en place une fois par mois, afin de choisir les thématiques à aborder. Les thématiques de l'émission radio sont puisées dans les éditions du journal Chemins d'aïdants déjà diffusées. Chaque émission est coécrite, selon un format toujours identique :

- 1ère partie : discussion entre professionnels autour de la thématique (présentation de dispositifs, d'actions, réflexions...) orchestrée par un animateur
- 2ème partie : témoignage(s) d'aïdant(s)

Un temps de relecture est planifié 3 jours avant les enregistrements afin que chaque participant prenne connaissance de ses textes. 4 émissions sont enregistrées une fois par mois à RCF16 pour une diffusion à la radio 2 fois par semaine (le vendredi soir et le samedi matin). Elles sont également à retrouver en podcast sur l'application de la radio. Il est important de souligner que ces enregistrements ne sont pas ouverts qu'aux membres du comité de rédaction mais également à l'ensemble des partenaires de la Dynamique qui soutient les aidants en Charente. Certains d'entre eux ont déjà vécu cette expérience et en sont ravis.

Cette première saison 2023-2024 a été une riche expérience pour tous ceux qui y ont contribué. RCF16 a proposé de continuer l'action pour la saison 2023-2024, proposition acceptée par les membres du comité de rédaction.

Bonnes pratiques

CHEMINS D'AIDANTS (journal et radio)

Les objectifs visés

Aider les aidants à se reconnaître comme tel

Soutien psycho-social

Aides à la vie courante (démarches administratives, courses, repas etc.)

Reconnaissance des aidants et/ou formation

Développer l'information à destination des aidants et favoriser l'accès aux services dédiés (solutions de répit, maintien à domicile)

Bien-être des aidants (détente, activités sportives ou culturelles, événements...)

Le modèle économique

L'édition papier (trimestrielle) repose sur la collaboration de nombreux acteurs de la dynamique qui soutient les aidants en Charente. Le collectif a reçu un financement de la conférence des financeurs de la perte d'autonomie de janvier 2021 à décembre 2022. À partir de 2023, les numéros ont été soutenus par des financeurs différents, dont AG2R LA MONDIALE, Malakoff Humanis, Klésia ou encore le Conseil départemental de la Charente.

Les résultats

La revue trimestrielle permet de :

- Développer la pair-aidance, en permettant aux aidants qui le souhaitent de transmettre leurs expériences et leur soutien à d'autres aidants
- Communiquer sur l'offre disponible sur le territoire à destination des aidants
- Partager des témoignages d'aidants sur un sujet précis comme sur des actions expérimentées
- Rejoindre, lorsque l'on est aidant, le comité de rédaction du trimestriel qui est un espace collectif ouvert de paroles, de partages et de productions
- Aller à la rencontre des aidants précocement, leur permettant, tout au long de leur parcours, de se saisir des offres d'accompagnement et de prévention et s'ils en ont le souhait de valoriser leurs expériences

Les aidants qui participent au comité de rédaction de Chemins d'aidants sont très actifs et semblent très satisfaits de pouvoir partager leurs expériences. À ce stade, aucune enquête de satisfaction à destination des aidants recevant Chemins d'aidants n'a été formellement organisée. La dynamique récolte les verbatims et ces derniers sont ajoutés sur la dernière de couverture du trimestriel (ils sont très positifs)

Les partenaires de la Dynamique qui soutient les aidants en Charente qui reçoivent le journal par mail en sont ravis mais ils souhaiteraient pouvoir le recevoir en « version papier » afin de le relayer aux aidants qu'ils accompagnent.

Concernant l'émission radio, il est plus difficile de connaître leur sur les auditeurs. Toutefois, il est à noter qu'aucun d'entre eux n'a contacté RCF16 pour transmettre un avis négatif. Les membres du comité de rédaction ainsi que les partenaires de la Dynamique qui soutient les aidants en Charente qui ont participé sont tous très satisfaits de l'expérience.



BESOIN : Information et sensibilisation



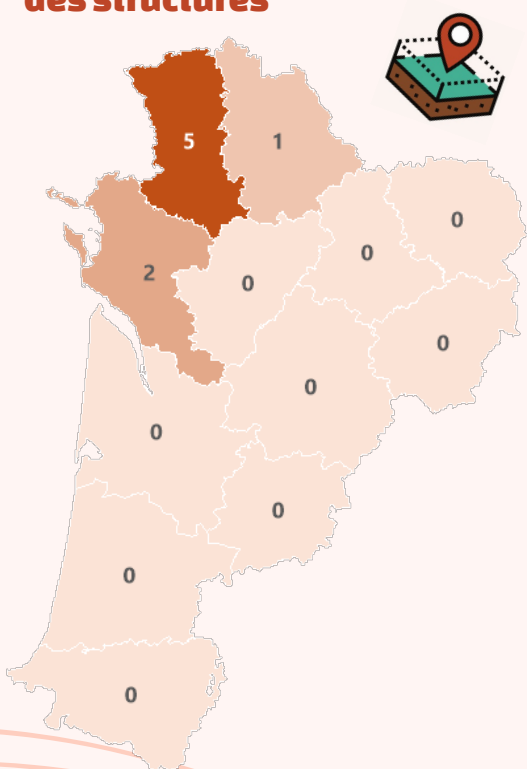
Evènements, forums, conférences



Étiquettes transversales



Implantation géographique des structures



DESCRIPTION

Cette typologie de projets regroupe des journées, des forums, et des évènements d'information, comportant notamment des conférences et des tables rondes. On retrouve ce type d'évènement de façon accentuée lors de la semaine entourant la journée nationale des aidants début octobre.

Ces évènements permettent de regrouper en un même lieu une variété de professionnels du territoire qui peuvent orienter, sensibiliser et accompagner les aidants dans leur parcours. Certains évènements peuvent aussi développer une approche hybride proposant des groupes de parole, des activités de bien-être, et des ateliers socio-culturels. Ces vitrines évènementielles présentent l'intérêt majeur de réunir en un point du temps et de l'espace, l'offre et la demande en matière de parcours des aidants, mais présentent également peut-être la limite d'être parfois difficilement accessibles en dehors de la commune dans laquelle elles se tiennent.

Dans tous les cas, ce type de projets ou de solutions ne peut se suffire à lui-même et doit s'inscrire dans une démarche globale de parcours, proposant du répit, du soutien, des activités et de l'accompagnement pour pouvoir être efficace et inciter les aidants à y participer.

BESOIN : Information et sensibilisation

Sensibilisation

53
Projets

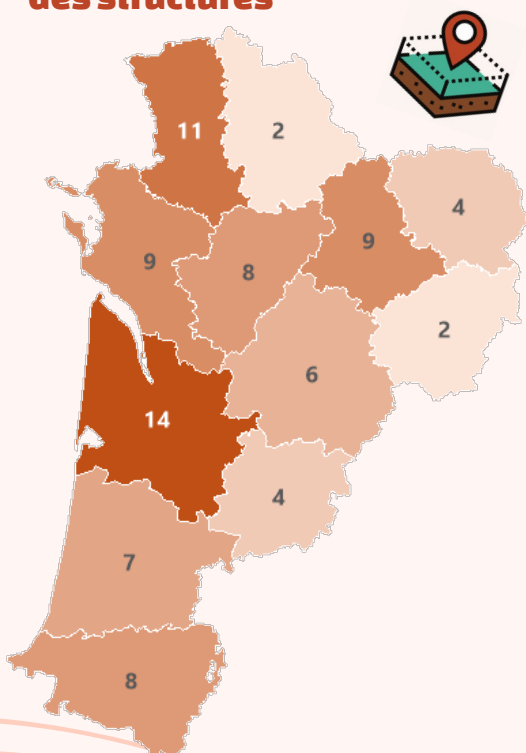
Étiquettes transversales

Accompagnement
collectif

Dans un espace
dédié

Aidants actifs

Implantation géographique des structures



DESCRIPTION

Les enjeux de la sensibilisation des aidants sont très variés. Il s'agit tout d'abord de sensibiliser à la notion même d'aide, afin d'encourager les aidants à se reconnaître comme tel. Il peut s'agir ensuite de sensibiliser les aidants à la pathologie de leur proche, à la perte d'autonomie, aux besoins rencontrés. Il peut s'agir enfin de les sensibiliser sur les solutions, les dispositifs, et l'offre auxquelles ils peuvent prétendre pour être accompagnés, avoir un peu de répit, et trouver des solutions à leurs besoins.

Les actions de sensibilisation relèvent le plus souvent de l'accompagnement collectif.

À noter qu'un certain nombre d'actions de sensibilisation ciblent plus particulièrement les aidants actifs en proposant des interventions et des sessions de sensibilisation au sein d'entreprises et plus globalement des milieux professionnels.

Dans un système d'interdépendance entre aidant et aidé, où la santé des uns dépend de la santé des autres, les aidants représentent une clé de voûte, et donc un véritable enjeu de santé publique. La sensibilisation est un pas nécessaire pour prévenir les fragilités et éviter que les aidants d'aujourd'hui ne soient les aidés de demain.

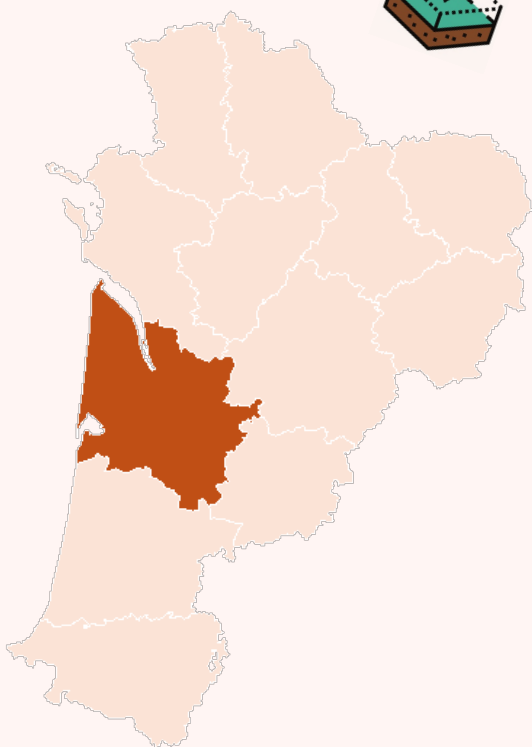
BESOIN : Information et sensibilisation

Etudes, documentation

1

Projet

Implantation géographique des structures



DESCRIPTION

Une seule action de cartographie des actions de soutien pour les personnes aidantes a été repérée, en Gironde. Ce type d'action est pourtant important, comme en témoigne cette étude.

Au-delà de la cartographie de l'offre, l'action repérée relève d'un véritable diagnostic territorial, de l'offre comme des besoins, ayant conduit à la formalisation d'une feuille de route, prévoyant :

- La structuration d'un dispositif départemental décliné sur les territoires de solidarité et la pérennisation du dispositif de soutien psychologique via le maillage du territoire en CLIC
- Une campagne de communication
- Une cartographie départementale des actions de soutien dédiées aux personnes aidantes accessible sur Gironde.fr/aidants, proposant une recherche multicritère : géographique, situation de l'aidant (aidant de PA, d'enfant ou d'adulte en situation de handicap), des besoins.

À noter que de plus en plus de solutions numériques de cartographies de l'offre proposée sur un territoire donné existent où sont en cours de développement.



Ce projet concerne la rénovation de la cartographie départementale des actions de soutien pour les personnes aidantes en Gironde dans le cadre du Schéma de l'autonomie 2017-2021

Aides humaines et non humaines



• BESOIN : Aides humaines et non humaines

Aides numériques et technologiques

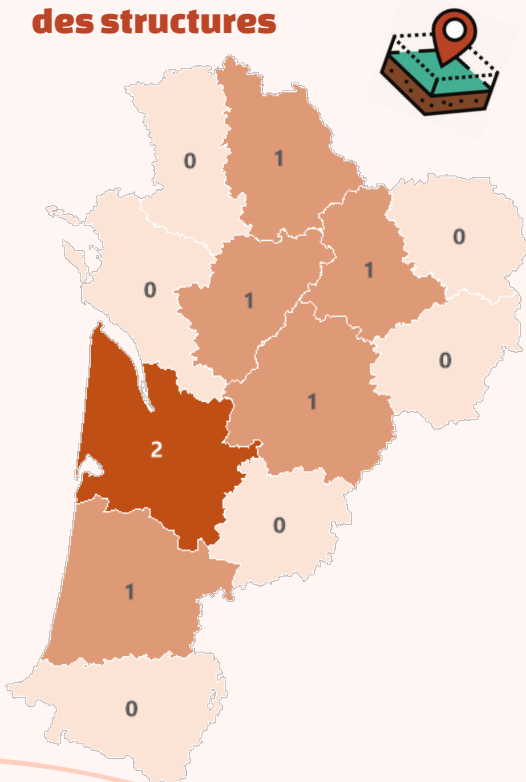
10
Projet

Étiquettes transversales

Accompagnement
individuel

À domicile

Implantation géographique des structures



DESCRIPTION

Au-delà des solutions de réalité virtuelle que nous avons déjà évoquées dans le cadre d'une autre typologie, nous avons recensé dans le cadre de cette étude un certain nombre de dispositifs numériques, technologiques ou domotiques, qui peuvent, au moins indirectement, soulager les aidants au quotidien.

Ces dispositifs relèvent pour la plupart du « logement connecté », et apportent des solutions de sécurisation et de confort à domicile. Ils s'adressent donc en premier lieu à la personne aidée, mais par l'aide qu'ils proposent et par le sentiment de sécurité qu'ils peuvent conférer, ils peuvent décharger les aidants au quotidien, que ce soit matériellement ou psychologiquement.

Solutions de complément qui n'ont pas vocation à remplacer l'aide humaine mais à la compléter, ces solutions restent, pour la plupart méconnues des aidants et nécessitent un important travail de médiation de la part des professionnels pour sélectionner les plus pertinentes en fonction des besoins.

Bonnes pratiques

AUTOQUIZZ



La structure

Institution publique
PFR Charente

Charente



Le projet

Maturité : développement



Échelle de déploiement : départementale

Accompagnement
individuel

La description

L'Autoquizz est un outil conçu en 4 questions pour aider les proches aidants à se reconnaître dans ce rôle, souvent la première étape essentielle pour accéder aux aides disponibles.

La reconnaissance en tant qu'aidant est cruciale. De nombreux proches aidants ne se perçoivent pas comme tels, ce qui constitue un frein majeur au recours aux aides. L'Autoquizz permet de clarifier ce statut par un processus d'auto-identification simple et direct. En répondant à des questions sur leur relation avec la personne aidée, la fréquence et la nature de leur assistance, les aidants peuvent mieux comprendre les éléments qui sont attachés au terme proche aidant.

Cet outil offre également une première piste pour identifier les répercussions physiques, émotionnelles et sociales de leur engagement. Il aide à nuancer ces impacts sans dramatiser, permettant aux aidants de reconnaître les défis tout en restant ouverts aux solutions. Par exemple, le quizz aborde des aspects tels que les soins quotidiens, le soutien psychologique et la gestion administrative, facilitant ainsi une réflexion sur les multiples dimensions du rôle d'aidant.

En identifiant clairement leur statut d'aidant, les utilisateurs de l'Autoquizz peuvent être mieux préparés à chercher et accepter l'aide disponible. L'outil les guide vers des ressources spécifiques, comme les plateformes de soutien et les dispositifs d'accompagnement, réduisant ainsi les obstacles à l'accès aux services de répit.

L'Autoquizz est un instrument précieux pour l'auto-identification des aidants, le repérage de leurs besoins et la sensibilisation aux ressources disponibles. En offrant une approche nuancée et informative, il facilite une reconnaissance personnelle et sociale indispensable pour améliorer le bien-être des aidants et de leurs proches.

Le modèle économique

L'autoquizz est porté par la PFR 16 et la dynamique des aidants en Charente. La PFR perçoit des subventions (dotations ARS principalement) et des financements plus ponctuels émanant de la CFPPA, Carsat ou MSA.

Les objectifs visés

Aider les aidants à se reconnaître comme tel

Développer l'information à destination des aidants et favoriser l'accès aux services dédiés

Les résultats

L'outil étant libre d'accès, il est difficile d'en mesurer l'impact.

BESOIN : Aides humaines et non humaines

Soutien logistique à domicile

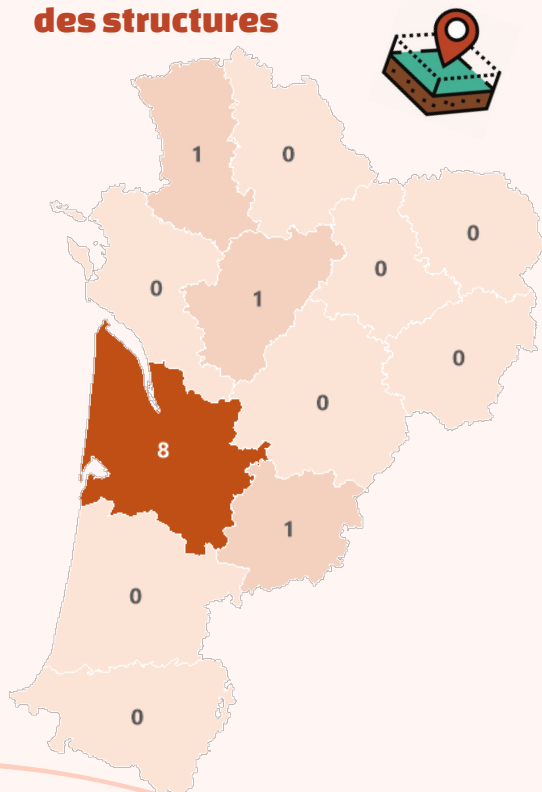
13
Projet

Étiquettes transversales

Accompagnement
individuel

À domicile

Implantation géographique des structures



DESCRIPTION

Par action de soutien logistique à domicile, nous englobons l'ensemble des activités de soutien et d'accompagnement au domicile, allant de l'aide à la vie courante à l'ensemble des prestations pouvant être délivrées par des auxiliaires de vie ou des professionnels paramédicaux.

Ce type de solutions est souvent nécessaire dans la mesure où les aidants ne peuvent, seuls, subvenir à l'ensemble des besoins de la personne aidée en perte d'autonomie. Néanmoins, la diversité et la qualité de l'offre relevant de ce type de solutions est souvent méconnue des aidants comme de leurs proches qui se cantonnent souvent à recourir à des services d'aide à domicile.

L'enjeu est donc de faire connaître la diversité de cette offre, de repérer et d'évaluer les besoins des aidants, et de contourner les éventuels freins au recours à ce type de dispositif d'accompagnement.

• BESOIN : Aides humaines et non humaines

Soutien administratif

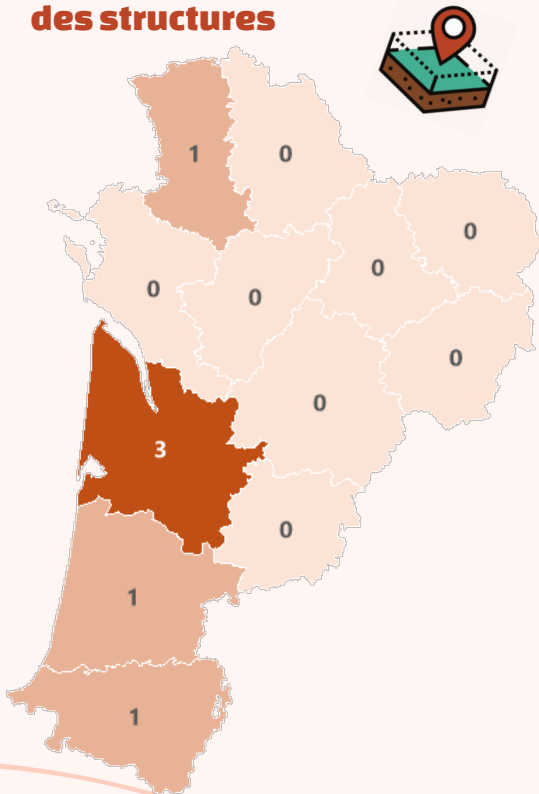


Étiquettes transversales

Accompagnement
individuel

À domicile

Implantation géographique des structures



DESCRIPTION

Accéder à une offre de répit en établissement à domicile, monter un dossier de demande d'aides, obtenir une aide technique adaptée à son besoin, adapter son logement ou changer de domicile lorsque celui-ci n'est plus approprié... Toutes ces démarches peuvent s'avérer complexes, lourdes, et *in fine* entraîner un non-recours.

Un ensemble de solutions de soutien administratif a été identifié dans le cadre de cette enquête. Ce type de soutien est nécessaire pour des aidants souvent débordés, parfois au bord de l'épuisement, et peu familiers du paysage institutionnel médico-social.

Le soutien administratif est un chaînon primordial du parcours de l'accompagnement des aidants. Si ce chaînon n'est pas robuste, c'est l'ensemble du parcours d'aide qui menacé, et l'ensemble des autres chaînes d'intervention qui deviennent fragiles.

Habitat





Habitat intermédiaire / temporaire

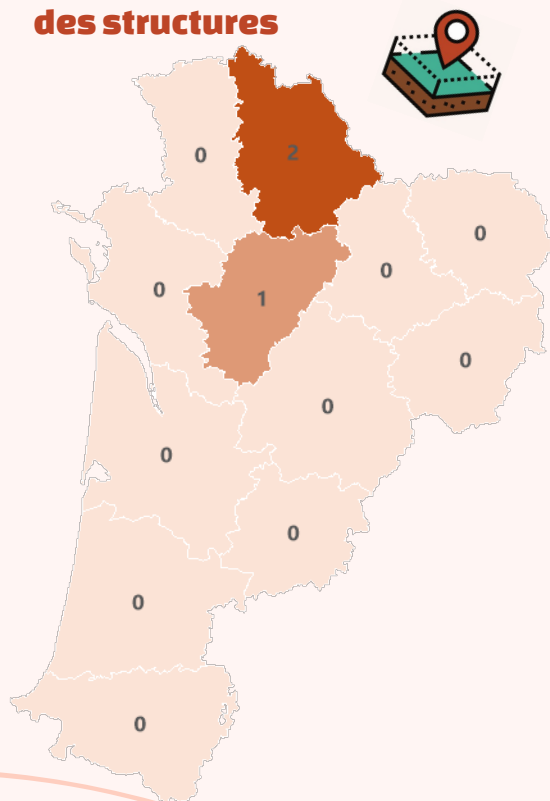


Étiquettes transversales

**Accompagnement
individuel**

**Dans un espace
dédié**

Implantation géographique des structures



DESCRIPTION

Depuis quelques années émergent de nombreuses solutions : habitat alternatif, intermédiaire, inclusif, API (pour « accompagné, partagé et inséré »), regroupé... Ces vocables désignent des réalités relativement similaires qui regroupent un éventail de solutions qui se situent dans le « ni ni » : ni EHPAD, ni domicile ordinaire. Ces formes d'habitat constituent une forme de « troisième voie » et sont pensées comme une vraie alternative.

Les projets réussis répondent plus ou moins à trois principes clés : ils appellent à vivre « chacun chez soi, mais tous ensemble », ils sont souvent conçus « par et avec » les futurs habitants, plutôt que « pour » eux (participatifs) et ils sont centrés sur les habitants plus que sur l'habitat (un projet de vie sociale et partagée est le projet des habitants et non de l'habitat).

En marge de ces solutions de plus en plus connues, nous avons pu recenser des formes innovantes d'habitats dits temporaires. Ce type de solutions permet d'offrir un cadre de vie confortable et adapté pour des aidants souhaitant se rapprocher sur une courte période de la personne aidée en raison d'un aléa rencontré (par exemple une hospitalisation). La demande concernant ce type de solutions d'habitats temporaires est très grande et souligne l'importance de ce besoin.

Bonnes pratiques

LITS RÉPIT



La structure

Association
L'Escale

Vienne



Accompagnement
collectif

Dyade
aidant/aidé



Le projet

Maturité : développement



Echelle de déploiement : locale

Dans un espace
dédié

Accompagnement
individuel

La description

À la suite de l'élargissement des publics cibles des PFR au champ de l'oncologie en janvier 2023, les plateformes de la Vienne ont enquêté sur les besoins des aidants dans le secteur oncologique, en dialoguant avec divers acteurs de la filière cancer. L'étude a révélé des difficultés pour les aidants d'accéder à des lieux de répit près des hôpitaux, en particulier pour ceux venant de régions éloignées. Or, l'accès à un hébergement temporaire est essentiel pour maintenir les liens sociaux pendant les traitements : le besoin de lits de répit a été souligné.

L'association l'Escale, qui intervient dans le département de la Vienne depuis 2015, a souhaité développer le projet de « lits répit » avec la création de quatre chambres (10 couchages) au sein de l'antenne de la PFR située à Poitiers.

Cette maison se compose à l'étage de 4 grandes chambres et au rez-de-chaussée d'un salon, d'une salle à manger et d'une cuisine fermée. À l'extérieur, sur l'arrière de la maison, la propriété dispose d'un petit jardin et de plusieurs parkings publics proches. L'implantation est avantageuse, à Poitiers, facilement accessible en voiture ou en bus et proche du CHU, des commerces et des partenaires privilégiés (DAC et Ligue contre le cancer à 100 mètres). Cette maison dispose également d'un lieu pour accueillir les aidants familiaux qui accompagnent une personne en perte d'autonomie en raison de l'âge ou d'une maladie au rez-de-chaussée via les bureaux de la PFR. Les 4 chambres de l'étage peuvent accueillir des familles résidant loin de Poitiers qui peuvent rester auprès de leur enfant, conjoint ou ami hospitalisé. Le rez-de-chaussée sert de lieu d'accueil sur un temps court pour les aidants lorsque ces derniers accompagnent leur proche durant les traitements (ex : chimiothérapie).

Actuellement, il n'y a pas de lieu dédié pour les recevoir, ces derniers peuvent attendre dans le hall ou à la cafétéria du CHU pendant la durée du traitement de la personne qu'ils accompagnent.

Avec ce dispositif, ces personnes peuvent bénéficier d'un lieu d'accueil dédié au sein de la PFR Sud Vienne et peuvent aussi rencontrer des professionnels du DAC et des bénévoles de la ligue sur rendez-vous dans les locaux.

Les objectifs de « lits répit » :

- Accueillir et héberger les aidants pendant une hospitalisation de l'aidé malade
- Favoriser le maintien du rôle d'aidant pendant une hospitalisation de l'aidé malade
- Offrir un lieu d'accueil et d'écoute pour tous les aidants
- Répondre aux demandes d'informations des aidants

Prestations :

Les 4 chambres sont louées aux familles à un tarif modéré (15 euros la nuitée). Une boîte à clé en favorise l'accès à toute heure, quel que soit le jour de la semaine. Ce lieu ressource permet à l'aidant de trouver un lieu pour être hébergé mais pas uniquement. Il trouve les informations concernant l'accompagnement de son proche et lui permet de prendre du recul, de bénéficier de répit.

Bonnes pratiques

LITS RÉPIT

Les objectifs visés

Soutien psycho-social

Aides à la vie courante

Diversifier/améliorer l'offre de répit

Développer l'information à destination des aidants et favoriser l'accès aux services dédiés

Investir dans le développement de lieux de vie et de répit des aidants

Le modèle économique

Le modèle économique repose en partie sur la facturation de la prestation
(15 euros la nuitée)

Les résultats

De janvier à juillet 2024, l'association a accueilli 23 personnes orientées par les services de néonatalogie, onco-pédiatrie, cardiologie et la maison des familles.



**Amélioration /
changement de l'habitat**

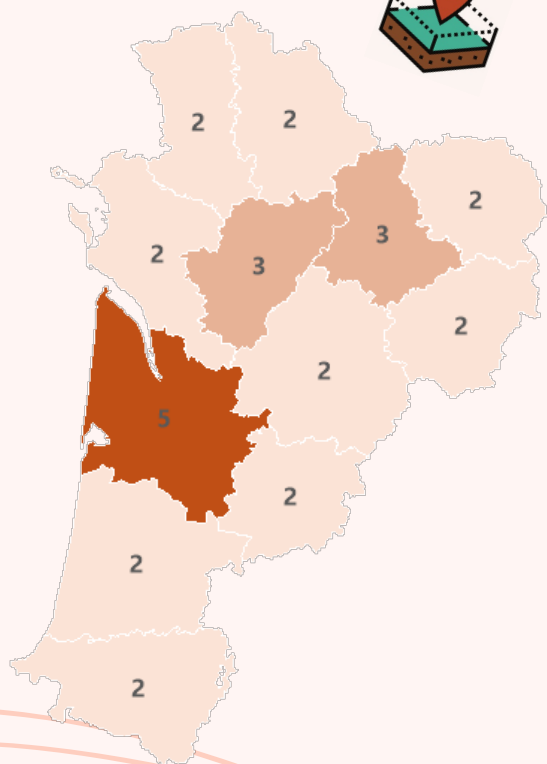


Étiquettes transversales

**Accompagnement
individuel**

À domicile

**Implantation géographique
des structures**



DESCRIPTION

Ce type de solution regroupe en premier lieu, l'ensemble des projets favorisant l'adaptation des logements. Ce type d'accompagnement constitue un parcours à part entière, allant de la sensibilisation et la prévention jusqu'à la livraison des travaux en passant par le diagnostic d'un ergothérapeute, l'appui financier, l'aide administrative au montage du dossier et le suivi des travaux.

Mais l'adaptation du logement n'est pas toujours la solution, et parfois le couple aidant-aidé doit prendre la difficile décision du changement de logement. Cette étape clé dans le parcours résidentiel est souvent déterminante pour la qualité de vie de l'aidant, qui pourra par exemple se rapprocher de son proche ou encore se trouver tranquilisé de savoir son proche résider dans un environnement sécurisé.

Souvent plus petits, les nouveaux logements provoquent un certain nombre de deuils : se séparer de ses meubles, changer de quartier ou de ville, et donc de réseaux de sociabilité, perdre ses repères... Ce type de décision est difficile et doit être accompagné par des professionnels et l'ensemble des projets favorisant les changements de logement dans de bonnes conditions sont à ce titre remarquables.

Bonnes pratiques

GESTIONNAIRE DE DÉPART



La structure

Entreprise
La Conciergerie des étoiles

Gironde



Le projet

Maturité : développement



Echelle de déploiement : Régionale

Aidants actifs

Dyade
aidant/aidé

La description

La conciergerie des étoiles propose un service de gestion des départs dédié aux aidants et seniors pour faciliter le départ en institution et la gestion des biens après un départ définitif du domicile ou un décès.

La solution apportée vise 2 objectifs :

- Favoriser le bien-être des proches aidants et de leurs aidés dans le changement de logement
- Aider les aidants salariés à concilier vie personnelle/vie professionnelle

En faisant appel à un gestionnaire de départ pour orchestrer le changement de domicile, les aidants peuvent maintenir leur équilibre de vie privée et professionnelle. Le gestionnaire de départ représente l'aidant pour :

- Rechercher des prestataires, des aides et établir des devis (coordination des intervenants)
- Conseiller sur certaines actions (solutions pour animaux de compagnie, vente de biens...)
- Programmer et coordonner les diverses interventions (nettoyage, clôture ou transfert d'abonnements/courrier, arrêt des compteurs eau/électricité...)
- Rendre compte des actions menées

La raison d'être du projet « gestionnaire de départ » est d'apporter réconfort et tranquillité d'esprit aux familles dans les contraintes liées au départ, leur permettant ainsi de se recentrer sur l'accompagnement émotionnel de leurs proches, avec sérénité et dignité.

Les cibles sont les proches aidants et les aidés. En effet, certains aidés sont désireux de ne pas bousculer la vie de leurs proches aidants et le gestionnaire de départ leur permet de préserver leurs proches.

Le modèle économique

Le modèle économique repose en partie sur la facturation de la prestation.

L'objectif visé

Diversifier/améliorer l'offre de répit

Les résultats

Le projet n'a fait l'objet que de retours et témoignages d'aidants définissant le service comme utile, pratique et nécessitant d'être communiqué plus largement. Il s'est également vu décerné le gain du challenge des créateurs d'entreprise du Bassin d'Arcachon en 2023. Par ailleurs, aucune réalisation d'évaluation qualitative ou quantitative n'a été signifiée à travers l'enquête.

Coopération territoriale

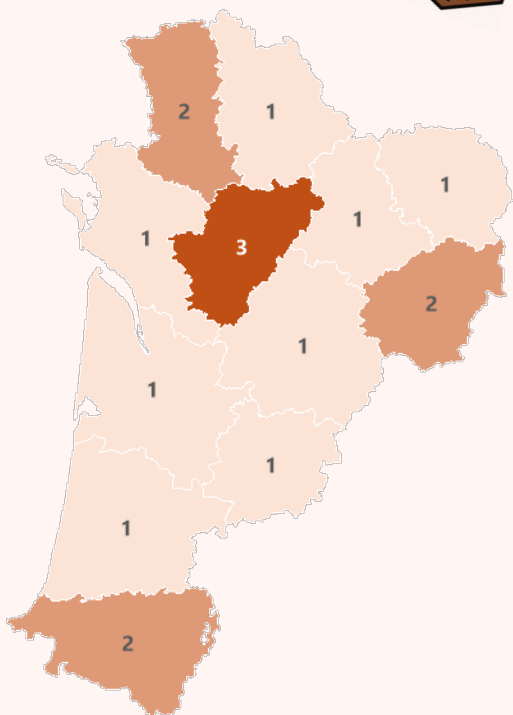


BESOIN : Coopération territoriale

Coopération territoriale



Implantation géographique des structures



DESCRIPTION

Les solutions dites de « coopération territoriale » sont à la fois innovantes et remarquables. Elles proposent de structurer, sur un territoire donné, l'ensemble des acteurs du parcours de l'accompagnement des aidants en une dynamique territoriale cohérente. Ce type de coopération passe bien souvent par un diagnostic de l'offre en présence, mais également par une analyse des besoins des aidants du territoire.

Elle permet de s'interroger sur la complémentarité des dispositifs, sur la pertinence des interventions, et sur l'identification de zones blanches à combler. Ce type de dynamique permet également de faciliter les coopérations, les montages de projets communs et parfois même l'obtention de financements pour développer de nouvelles actions.

Elle permet de rassembler les acteurs sous une bannière commune et un socle de missions partagés.

Ce type de projet permet une amélioration qualitative et quantitative de toutes les typologies de projets précédemment évoquées en les territorialisant, en les optimisant et en renforçant leur visibilité.

Bonnes pratiques

DYNAMIQUE DES AIDANTS EN CHARENTE



La structure

80 acteurs porteurs dont PFR Charente, UNA Charente, DAC PTA

Charente



Le projet

Maturité du collectif : développement



Maturité des projets : faisabilité



Échelle de déploiement : régionale, départementale

La description

La Dynamique qui soutient les Aidants en Charente est un modèle innovant de collaboration et de mobilisation territoriale qui regroupe plus de 80 acteurs locaux (associations, établissements de santé, collectivités territoriales, et services sociaux...) formant un réseau solide et interconnecté. Cette coopération territoriale a pour but d'apporter un soutien et des réponses adaptées aux besoins des aidants. Les principaux objectifs de Dynamique Aidants 16 sont :

- 1 - Informer et orienter : offrir aux aidants des informations claires et accessibles sur les ressources disponibles
- 2 - Former et sensibiliser : proposer des formations pour aider les aidants à comprendre et gérer leur rôle.
- 3 - Soutenir et accompagner : dispositifs de répit et aides financières pour alléger le quotidien des aidants.

Parmi les actions concourant à l'atteinte de ces objectifs, on trouve l'appui à la communication ou à la mise en place des actions d'écoute, de soutien et de sensibilisation : groupes de parole, des ateliers de formation, et des ateliers de prévention. Ces initiatives permettent aux aidants de se ressourcer, d'échanger avec d'autres personnes dans la même situation, et de bénéficier de conseils d'experts.

La coordination entre les différents acteurs est essentielle pour assurer une prise en charge globale et cohérente. La Dynamique joue un rôle crucial en centralisant les informations et en facilitant les échanges entre les partenaires. Cela permet ainsi de travailler en amont lors d'appels à projets pour des réponses coordonnées. La dynamique est aussi une gouvernance projet : divers forums, événements ou actions sont réalisés sous l'égide de la Dynamique Aidants 16 sous des formats très innovants (Chemins d'aidant...) Cela garantit que chaque aidant puisse trouver des réponses et du soutien, quel que soit le point d'entrée dans le réseau.

La mobilisation de plus de 80 acteurs démontre l'engagement fort de la Charente pour le soutien des aidants. Ce réseau, par ses actions concertées, assure une réponse adaptée et bienveillante aux défis rencontrés par les aidants au quotidien, leur permettant ainsi de mieux vivre leur rôle crucial auprès de leurs proches.

L'objectif visé

Développer l'information à destination des aidants et favoriser l'accès aux services dédiés

Le modèle économique

Le projet de coopération territoriale ne dispose pour le moment d'aucun moyen de financement. Concernant la construction de projets coopératifs par les membres du collectif, il est réalisé par l'association Atis qui est financée à 75% par des subventions et à 25% par des prestations et des financements privés. La dynamique recherche collectivement des financements ponctuels ou pérennes afin de soutenir chaque action.

3.3

Panorama des solutions innovantes

Synthèse de la typologie

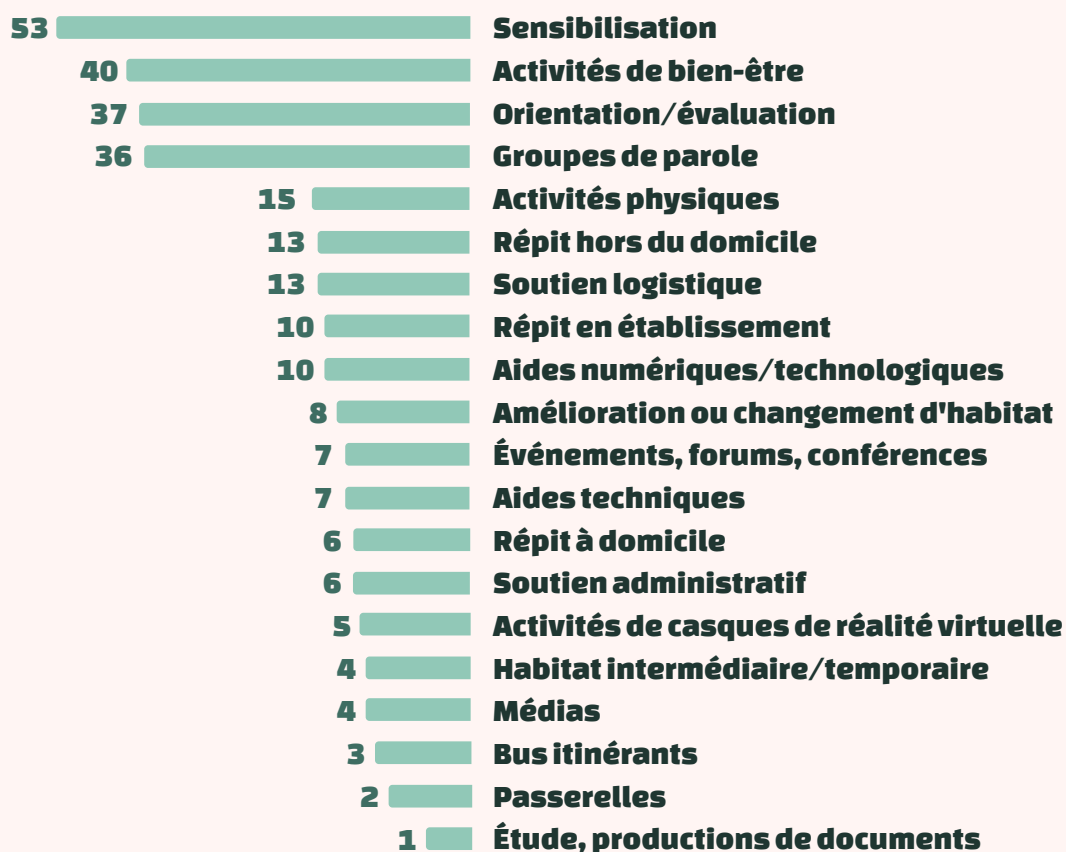


Besoins et types de projets les plus représentés

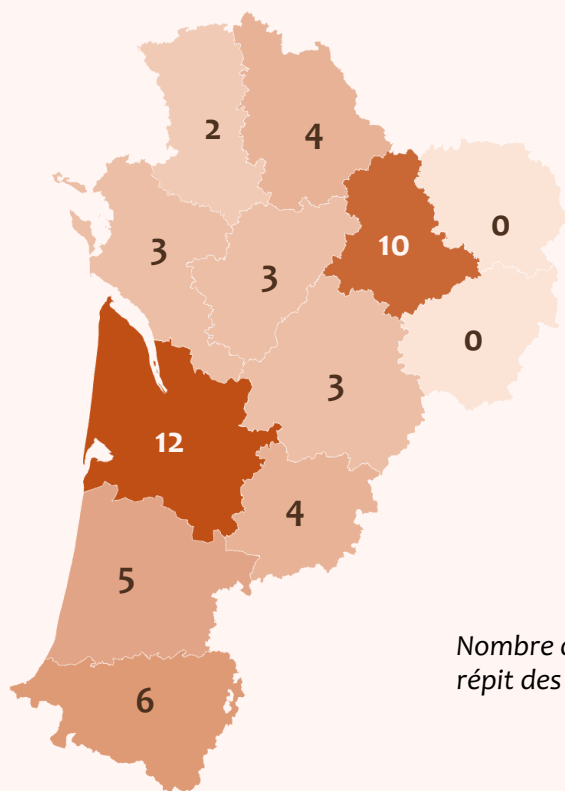
Les besoins les plus couverts par les projets



Typologies les plus représentées



Les solutions en réponse au besoin de répit



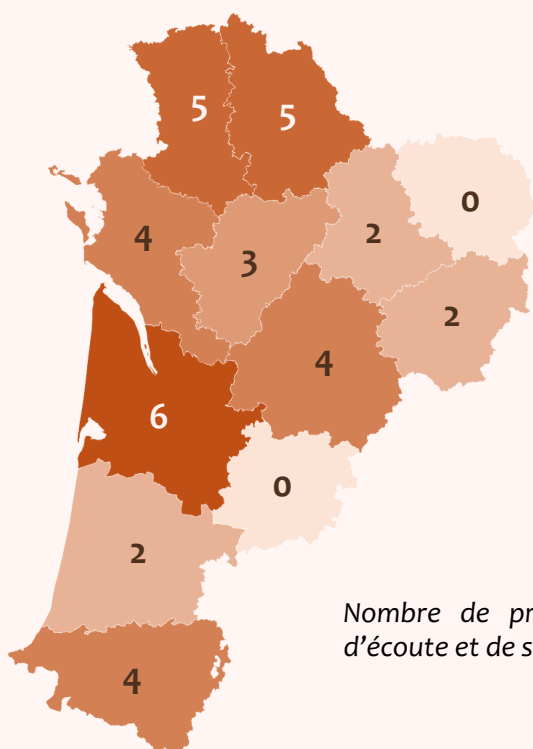
31
Projets

Rappel de la typologie

- Répit en établissement
- Passerelles
- Répit hors du domicile
- Répit à domicile

Nombre de projets par département répondant au besoin de répit des aidants, toutes typologies confondues

Les solutions en réponse au besoin d'écoute et soutien



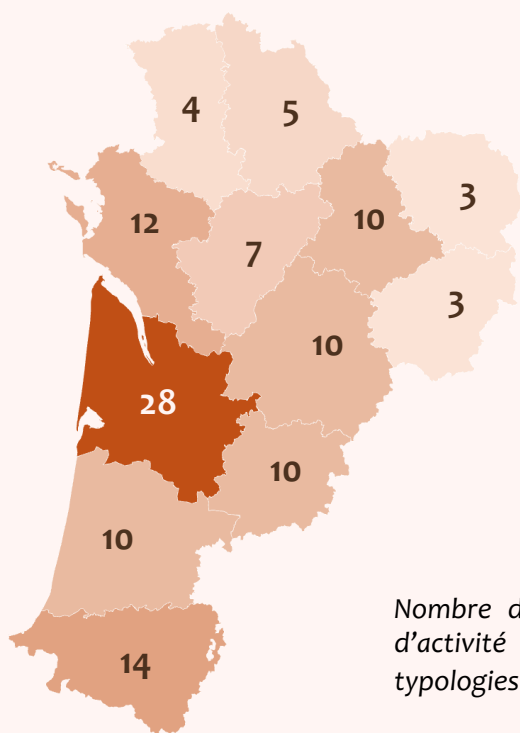
36
Projets

Rappel de la typologie

- Groupes de parole/café

Nombre de projets par département répondant au besoin d'écoute et de soutien des aidants, toutes typologies confondues

Les solutions en réponse au besoin d'activité physique et de bien-être



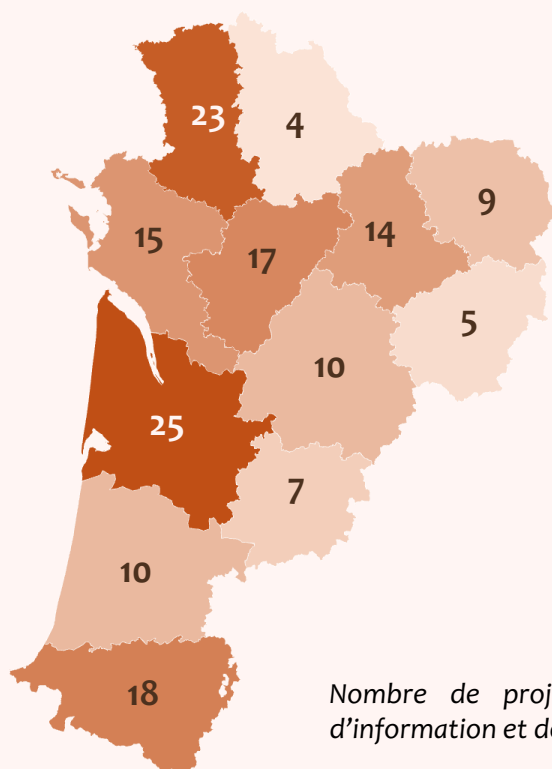
60
Projets

Rappel de la typologie

- Activités de bien-être
- Activités physiques
- Activités de casques de réalité virtuelle

Nombre de projets par département répondant au besoin d'activité physique et de bien-être des aidants, toutes typologies confondues.

Les solutions en réponse au besoin d'information et de sensibilisation



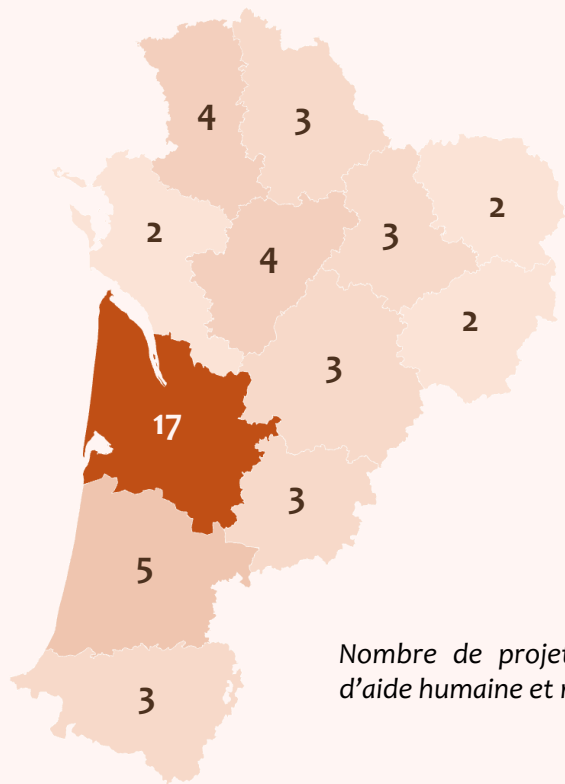
104
Projets

Rappel de la typologie

- Bus itinérants
- Orientation/évaluation
- Médias
- Événements, forums, conférences
- Sensibilisation
- Étude, productions de documents

Nombre de projets par département répondant au besoin d'information et de sensibilisation, toutes typologies confondues

Les solutions en réponse au besoin d'aide humaine et non humaine



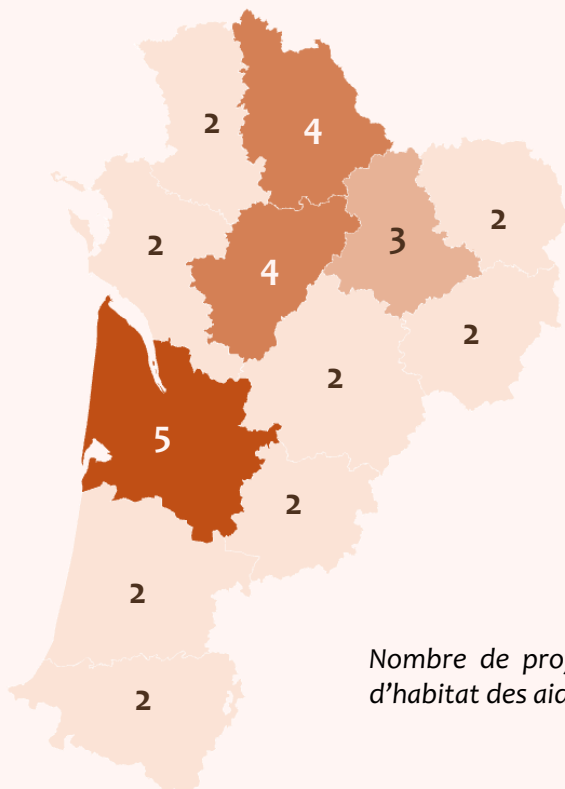
36
Projets

Rappel de la typologie

- Aides numériques/technologiques
- Aides techniques
- Soutien logistique
- Soutien administratif

Nombre de projets par département répondant au besoin d'aide humaine et non humaine, toutes typologies confondues

Les solutions en réponse au besoin d'habitat



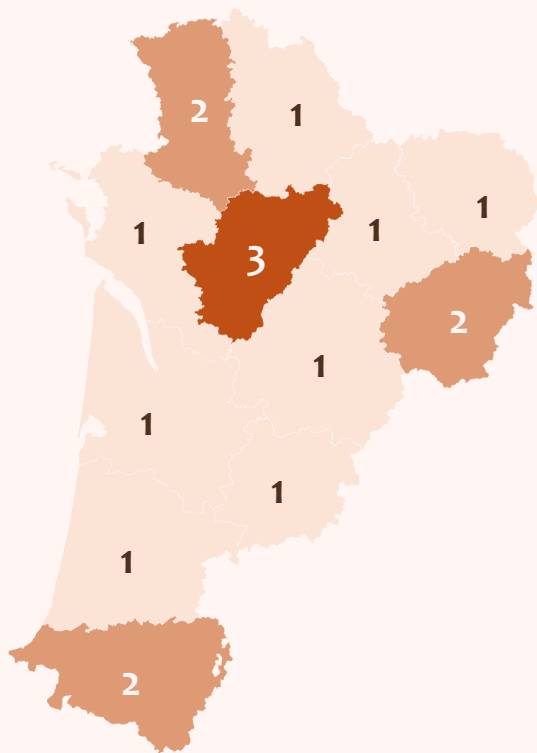
12
Projets

Rappel de la typologie

- Habitat intermédiaire/temporaire
- Amélioration ou changement d'habitat

Nombre de projets par département répondant au besoin d'habitat des aidants, toutes typologies confondues

Les solutions en réponse au besoin de coopération territoriale



6
Projets

Nombre de projets par département répondant au besoin de coopération territoriale en faveur des aidants, toutes typologies confondues

04

Modélisation et perspectives



4.1 Modélisation des projets

4.2 Perspectives

4.1

Modélisation et perspectives

Modélisation des projets

Modèle 1 Accueil de jour itinérant

Modèle 2 Passerelles

Modèle 3 Relayage à domicile

Modèle 4 Lieux ressources

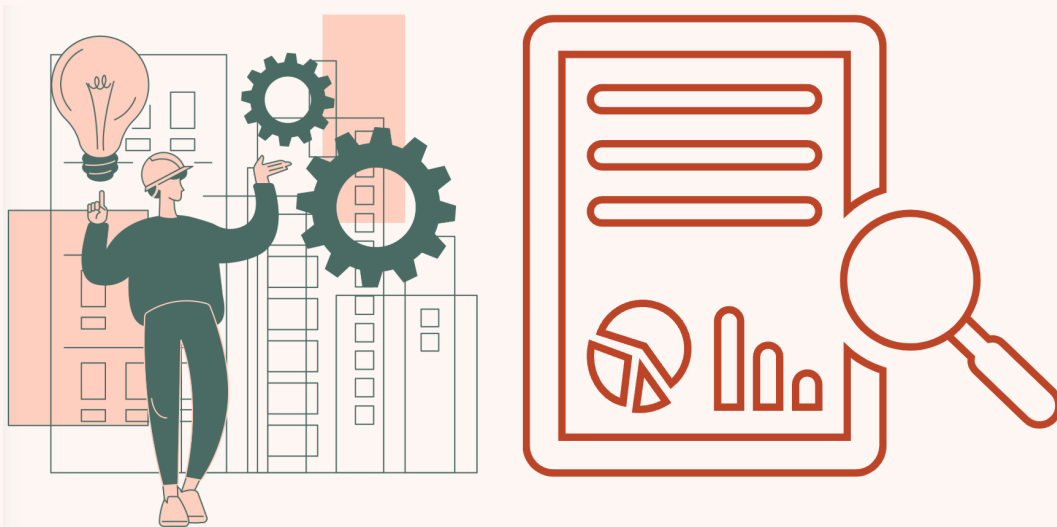
Modèle 5 Casque de réalité virtuelle

Modèle 6 Bus itinérants

Modèle 7 Aidants actifs



Une tentative de modélisation des projets innovants à destination des aidants



Après avoir présenté les données générales de cadrage des projets innovants référencés et avoir cartographié ces projets par typologies de réponses à des besoins, nous proposons à présent une modélisation de certaines initiatives. Cette modélisation se fonde sur une grille d'analyse standardisée permettant d'appréhender ces initiatives de façon globale. Ainsi, 7 modèles innovants ont été réalisés :

- **Accueil de jour itinérant**
- **Passerelles**
- **Relayage à domicile**
- **Lieux ressources**
- **Casque de réalité virtuelle**
- **Bus itinérants**
- **Aidants actifs**

Pour chaque modèle la grille d'analyse standardisée comprend les éléments suivants :

- **Le nombre de projets identifiés par le biais de l'enquête se référant à ce modèle**
- **Les étiquettes transversales par lesquelles il est concerné**
- **La (les) typologie(s) de projets types du modèle**
- **Le statut juridique type des structures concernées**
- **Les objectifs principaux visés par les projets qui s'y rapportent**
- **Le modèle économique type**
- **Les territoires couverts et non couverts par ce modèle de projet**

Cette modélisation a pour objectif de guider les porteurs de projets qui souhaiteraient développer un projet appartenant à un modèle en lui apportant des clés de compréhension relatives aux types de financements à solliciter, aux objectifs à atteindre, aux typologies de projet auxquelles se référer, aux territoires non-couverts au sein desquels le projet aurait une pertinence significative, etc.

Ces modèles peuvent également s'adresser aux financeurs comme clé de compréhension des différents projets qu'ils pourraient être à même de soutenir financièrement.

MODÈLE 1

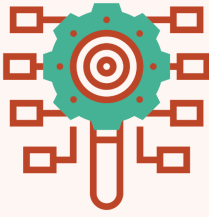
ACCUEIL DE JOUR ITINÉRANT

Solution itinérante

Accompagnement individuel

Espace dédié

3
Projets



Typologie(s) de projet

- Répit en établissement
- Orientation
- Passerelles



Statut juridique « type » du porteur

INSTITUTIONS PUBLIQUES

Autres statuts rencontrés

ASSOCIATIONS



Objectifs « types » prioritaires ou secondaires

Contourner les freins au répit

Améliorer et diversifier l'offre de répit

Information et orientation à destination des aidants

Bien-être des aidants (détente, activités sportives, culture...)

Soutien psychosocial



Modèle économique

Le prix à la journée de l'AJ classique est fixé par le Conseil départemental et peut varier entre les structures. La structure d'accueil peut organiser le transport des participants à l'accueil de jour. Si cela n'est pas le cas, un forfait transport est versé à la famille ou est déduit du tarif journalier. L'accueil de jour peut être financé, dans le cadre du plan d'aide APA, jusqu'à 510,26 € par an au-delà des plafonds de l'APA.

La mise en place de l'itinérance suppose une collaboration étroite avec une mairie. Ce type de partenariat est pleinement dans le modèle économique de l'AJI dans la mesure où il est d'usage que le lieu d'accueil soit mis à disposition gracieusement. Ainsi, le prix à la journée de l'accueil de jour itinérant est souvent inférieur à celui de l'accueil de jour classique, l'entretien et la gestion des locaux étant assuré par la commune (électricité, eau, nettoyage, etc.).

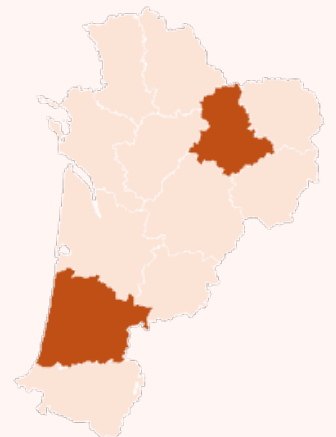
Description du modèle

L'accueil de jour peut exister sous une forme itinérante (AJI) pour répondre aux besoins particuliers des zones sous denses par le déplacement d'une équipe pluridisciplinaire au plus près du domicile des personnes âgées. Il s'adresse principalement aux personnes en perte d'autonomie vivant à domicile en milieu rural et leurs proches aidants.

L'accueil de jour itinérant est un projet de service spécifique de 6 places minimum qui peut être porté par plusieurs structures : autonome, adossé à un ESMS, à une PFR, ou un service à domicile. Les autorisations des places d'accueil de jour sous forme itinérante sont administrativement et juridiquement rattachées à celles de l'EHPAD ou du Centre d'accueil de jour, mais l'accueil a lieu, en fonction des jours, dans l'une ou l'autre des communes partenaires du territoire. Une convention est signée entre les porteurs du projet et les communes partenaires. Les communes doivent mettre à disposition gracieusement des locaux fixes, une à deux fois par semaine idéalement deux jours consécutifs, pour de l'accueil de jour uniquement sur le créneau horaire établi par la structure. Les locaux proposés par les communes doivent faire l'objet d'une visite de conformité de l'ARS à l'instar des autres formes d'accueils de jour (normes établissement recevant du public).

Une équipe rattachée à la structure est dédiée à l'accueil de jour itinérant. Un minibus adapté PMR doit être mis à disposition de l'équipe pour transporter le matériel et les personnes âgées faisant recours au transport. La structure propose enfin des visites de préadmission à domicile pour bien expliquer comment fonctionne l'accueil de jour.

Territoires couverts



MODÈLE 2

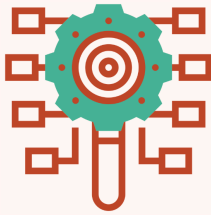
LES PASSERELLES

À domicile

Accompagnement individuel

Dyade

2
Projets



Typologie(s) de projet

- Passerelles



Statut juridique « type » du porteur

 INSTITUTIONS PUBLIQUES

Autres statuts rencontrés

 ASSOCIATIONS



Objectifs « types » prioritaires ou secondaires

Contourner les freins au répit

Information et orientation à destination des aidants

Mieux repérer les aidants

Soutien psychosocial



Modèle économique

Le modèle économique n'a pas été spécifié, mais les porteurs des passerelles référencées sont des PFR ce qui implique que le modèle repose sur des subventions, émanant notamment de l'ARS (dotation).

Ce type d'action nécessite de s'appuyer sur des partenariats avec des dispositifs d'accueil de jour afin que les professionnels de ces accueils de jour puissent mettre en place les visites à domicile.

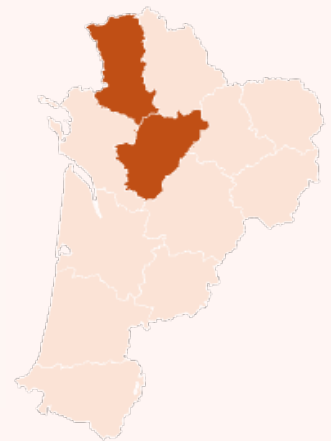
Description du modèle

Face aux réticences fréquentes du couple aidant/aidé à s'orienter vers les dispositifs de répit, il est nécessaire de les accompagner, dans une démarche de transition douce.

Les passerelles sont un appui, une transition par étape visant à guider le binôme aidant/aidé vers une solution de répit durable à travers plusieurs rencontres et échanges avec les professionnels, au domicile puis en établissement.

Les passerelles constituent à ce titre une pratique pertinente qui renvoie directement aux préconisations de la HAS relatives au répit des aidants qui souligne l'importance « d'accompagner dans la mise en œuvre des solutions de répit » qui rappelle l'importance de la mise en œuvre d'un accompagnement qui s'appuie sur les conclusions d'une évaluation afin de proposer des solutions en adéquation avec les souhaits et les besoins de l'aidant

Territoires couverts



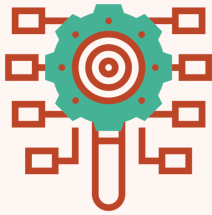
MODÈLE 3

RELAYAGE À DOMICILE

À domicile

Accompagnement individuel

Dyade



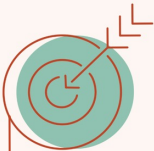
Typologie(s) de projet

- Répit à domicile



Statut juridique « type » du porteur

ASSOCIATION



Objectifs « types » prioritaires ou secondaires

Améliorer et diversifier l'offre de répit

Contourner les freins au répit

Information et orientation à destination des aidants

Contourner les freins au répit

Soutien psychosocial



Modèle économique

Le relaying à domicile, pour demeurer accessible financièrement pour les bénéficiaires (et éviter un reste à charge trop onéreux), repose largement sur des subventions publiques ou parapubliques. Les financeurs peuvent notamment être les suivants :

- ARS
- Conseils départementaux
- Conférences des financeurs
- Caisses (CPAM...)
- Complémentaires et protection sociale (Carsat, MSA, AG2R LM, Malakoff...)
- Autres (Klézia, mutuelles...)

Les enveloppes versées peuvent relever d'un montant fixe pour chaque baluchon ou d'un financement d'un pourcentage du coût de chaque baluchon. La facturation du service à domicile pour financer le reste à charge est naturellement courante.

Description du modèle

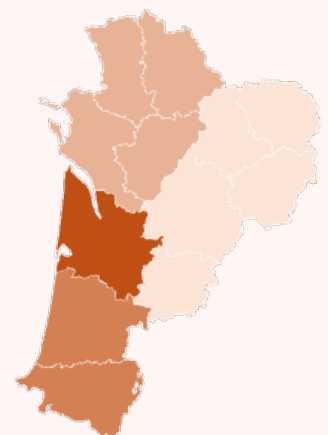
Le Relaying est un dispositif inventé au Québec sous le terme de « Baluchonnage », qui permet à un intervenant professionnel de se rendre au domicile de la personne en perte d'autonomie pendant plusieurs jours afin d'y accomplir les tâches réalisées par son aidant familial. Cette suppléance par un professionnel rassure le proche aidant qui peut alors bénéficier d'un véritable temps de répit.

Les solutions de répit à domicile se répandent de plus en plus, allant d'un accompagnement de plusieurs heures en journée à un accompagnement durant plusieurs jours consécutifs. Le relaying permet à la personne de demeurer dans son environnement et facilite le recours au répit en contournant nombres de freins rencontrés dans le cadre du répit en établissement.

Parmi ces offres de relaying, notons les dispositifs particuliers dits de « baluchonnage ». Le baluchonnage est une solution plus exigeante que les autres suppléances, ayant même nécessité pendant longtemps d'une dérogation au droit du travail. Le cahier de charges prévoit notamment l'exigence d'un intervenant unique sur toute la période de la prestation, une durée minimale accrue de 3 jours/2 nuits, un accompagnement renforcé à l'aidant grâce à un journal d'accompagnement ou encore une rencontre préparatoire avec un professionnel expérimenté et des périodes de transition en début et fin de prestation.

Pour information, le bilan à 5 ans de l'expérimentation présente un résultat de 518 baluchonnages réalisés en France depuis 2020, représentant 2113 jours dont 80% durant de 3 à 6 jours à destination de 470 duos aidants-aidés.

Territoires couverts



MODÈLE 4

LES LIEUX RESSOURCES

Espace
dédié

Accompagnement
individuel

10
Projets



Typologie(s) de projet

- Groupes de parole
- Ateliers bien-être
- Activité physique adaptée
- Orientation
- Évaluation
- Sensibilisation

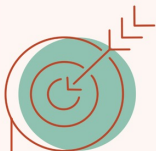


Statut juridique « type » du porteur

ASSOCIATIONS

Autres statuts rencontrés

INSTITUTIONS PUBLIQUES



Objectifs « types » prioritaires ou secondaires

Information et orientation à destination des aidants

Bien-être des aidants (détente, activités sportives, culture...)

Aider les aidants à se reconnaître comme tel

Soutien psychosocial



Modèle économique

4 projets sur 10 ont renseigné leur modèle économique. Parmi eux, on note une grande diversité de sources de financement.

Les cotisations des adhérents et subventions publiques et privées sont les sources les plus représentées.

Les dons et la facturation de prestations sont également cités.

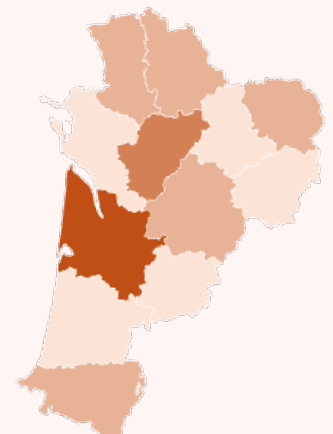
Ces lieux doivent bien souvent trouver des formes hybrides de diversifiées de financement et de fonctionnement économique.

Description du modèle

Les lieux ressource sont des lieux physiques dédiés au sujet de l'aide à l'ambiance chaleureuse et conviviale. Ces lieux offrent aux usagers un accueil inconditionnel et des ressources accessibles de manière différée ou simultanée, parmi lesquelles on retrouve :

- De l'activité à travers une programmation d'ateliers variée, favorisant le bien-être, l'activité physique adaptée, la création, l'ouverture culturelle. Ces ateliers sont animés par des professionnels, par l'équipe d'animation ou pas les usagers eux-mêmes.
- Du lien social, qui se crée entre les participants à un atelier, dans la convivialité d'un café partagé. Des liens sont également liés entre les usagers et les équipes. La présence du lien social dans ces lieux vise à mettre les usagers à l'aise et participer à la vie des lieux, à s'y abonner en adhérent à une charte de valeurs ; mais aussi leurs besoins pour pouvoir ensuite leur proposer des solutions adaptées à ceux-ci (information, orientation...)
- De l'accompagnement individuel (social ou psychologique), lorsque les besoins exprimés recouvrent une situation d'aide. La désinstitutionnalisation du cadre joue en faveur de la qualité de l'accompagnement : les chargés d'accompagnement mettent les besoins de l'aidant au centre des échanges, ils se placent à côté de l'aidant, le rendant acteur de son accompagnement. Un positionnement qui joue en faveur de l'instauration d'une relation de confiance.

Territoires couverts



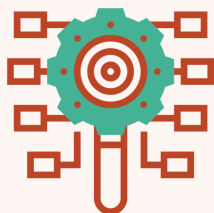
MODÈLE 5

CASQUES RÉALITÉ VIRTUELLE

Espace
dédié

Accompagnement
individuel

5
Projets



Typologie(s) de projet

- Ateliers bien-être
- Sensibilisation



Statut juridique « type » du porteur

ENTREPRISES (SA, SARL...)

Autres statuts rencontrés

ENTREPRISES ESS (SCIC, SCOP...)



Objectifs « types » prioritaires ou secondaires

Information et orientation à destination des aidants

Bien-être des aidants (détente, activités sportives, culture...)

Améliorer et diversifier l'offre de répit

Soutien psychosocial



Les projets fonctionnent le plus souvent en auto-financement sur un modèle B2B : abonnement, location, vente du dispositif.

Cependant, les structures souhaitant bénéficier de ce type de projets/matériels peuvent parfois obtenir des aides financières, notamment à l'achat du matériel. Le groupe Agirc-Arcco notamment peut être une aide ressource.

Ces aides ne s'appliquent généralement pas aux modèles fondés sur l'abonnement, alors même que ces projets (sous réserve d'une étude attentive) sont à même de proposer des solutions plus abouties avec des dimensions de co-construction des contenus.

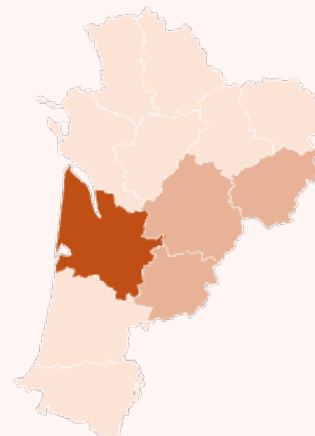
Description du modèle

Les activités de réalité virtuelle à destination des aidants se développent de plus en plus en Nouvelle-Aquitaine et en France. Elles se positionnent comme des solutions de bien-être, de soutien psychosocial et de diversification de l'offre de répit.

La plupart d'entre elles se fondent sur l'usage d'un casque de réalité virtuelle proposant des programmes vidéo 360° permettant un moment d'évasion. D'autres solutions s'appuient sur des dispositifs technologiques plus élaborés comme des capsules virtuelles.

Si l'innovation s'appuie sur un objet numérique, la technologie du produit ne suffit cependant pas à la réussite de ce type de démarche à destination des aidants. Ainsi, un travail de médiation conduit par un professionnel animant le dispositif est primordial pour assurer la qualité de l'accompagnement. Par ailleurs, le casque de réalité virtuelle peut être resitué au sein d'une démarche plus large, d'un projet plus global coconstruit avec les participants. Ainsi certaines initiatives proposent de construire les contenus des vidéos avec les aidants et les aidés, par exemple grâce à des captations de lieux connus, visités ou ayant une importance particulière. Ce type de démarche est porteuse de sens dans sa dimension émotionnelle mais aussi dans l'implication des usagers qu'elle favorise et dans l'individualisation de la réponse proposée.

Territoires couverts



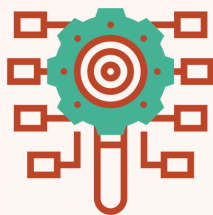
MODÈLE 6

BUS ITINÉRANTS

Solution itinérante

Accompagnement individuel

3 Projets



Typologie(s) de projet

- Sensibilisation
- Orientation
- Évaluation
- Aides techniques
- Amélioration de l'habitat



Statut juridique « type » du porteur

ASSOCIATION



Objectifs « types » prioritaires ou secondaires

Aider les aidants à se reconnaître comme tel

Information et orientation à destination des aidants

Reconnaissance des aidants et/ou formation

Améliorer et diversifier l'offre de répit

Bien-être des aidants (détente, activités sportives, culture...)

Soutien psychosocial



Modèle économique

Les expérimentation et services développés sont souvent soutenus par

- L'Agence régionale de santé
- Les Conseils départementaux
- Les Conférences des financeurs

Les cotisations des adhérents constituent une autre ressource financière de certaines de ces associations.

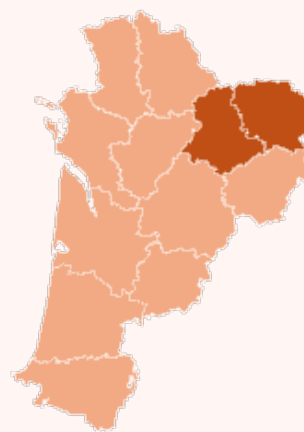
Description du modèle

Si les structures itinérantes peuvent viser tous les publics, elles sont de fait particulièrement adaptées à la problématique du vieillissement. Moins mobiles et plus présentes en zones rurales, les personnes âgées ont souvent plus d'intérêts dans ces structures qui viennent à elles et qui sont susceptibles de pallier la fermeture croissante des services dans les zones rurales.

Parmi ces projets, notamment parmi ceux référencés dans l'enquête, certains sont assez généralistes et s'adressent aux aidés comme aux aidants. D'autres peuvent être plus spécifiquement adressés aux aidants.

Ces solutions permettent aux aidants isolés d'accéder à des services et de recréer du lien social, d'être informés sur les dispositifs existants pour faciliter le maintien à domicile et l'accompagnement de leurs aidés ou encore d'être sensibilisés à leur situation et de se reconnaître comme aidant.

Territoires couverts



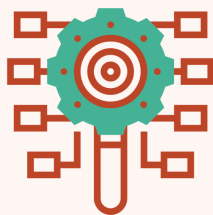
MODÈLE 7

AIDANTS ACTIFS

Accompagnement collectif

Accompagnement individuel

11
Projets



Typologie(s) de projet

- Groupes de parole
- Activités physiques et bien-être
- Sensibilisation



Statut juridique « type » du porteur

ASSOCIATION

Autres statuts rencontrés

ENTREPRISES
INSTITUTIONS PUBLIQUES



Objectifs « types » prioritaires ou secondaires

Sensibiliser en entreprises sur les aidants salariés

Accompagnement aux dirigeants/DRH sur les salariés aidants

Bien-être des aidants (détente, activités sportives, culture...)

Information et orientation à destination des aidants

Améliorer et diversifier l'offre de répit



Modèle économique

Le profil des porteurs de projet et les sources de financement sont hétéroclites.

Les subventions de l'ARS, la Région NA, les CFPPA ainsi que les caisses de retraite / complémentaires (AG2R, Malakoff Humanis, CARSAT, MSA...) constituent le principal axe de financement de ces projets.

Par ailleurs, la prédominance du statut associatif des porteurs implique une part des cotisations des adhérents.

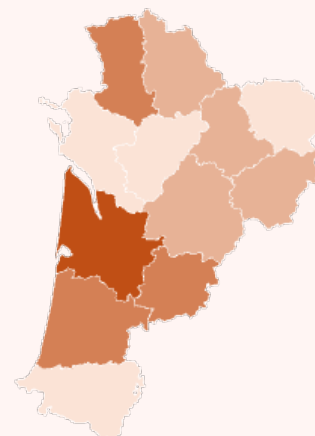
Description du modèle

70% des aidants sont actifs. Ce nombre important est une conséquence directe de la transition démographique et du recul progressif de l'âge de départ à la retraite. De fait, l'aide est un sujet d'entreprise incitant les employeurs à repenser leurs politiques RH notamment dans le cadre des démarches de Qualité de Vie au Travail et de Responsabilité Sociale et Sociétale de l'entreprise. Plusieurs types d'interventions et de projets ont été recensés afin d'apporter des réponses aux besoins des aidants salariés :

- L'élargissement des jours ou horaires d'ouverture de l'offre existante et notamment des structures d'accueil (soirs et week-end) afin de mieux cibler les aidants actifs.
- La sensibilisation au sujet de l'aide en entreprise en organisant des groupes de paroles, des formations et diverses interventions impliquant les salariés, représentants des salariés et direction
- Le soutien logistique permettant aux aidants actifs de concilier vie personnelle et vie professionnelle
- Les activités de bien-être par le biais de la réalité virtuelle (apaiser l'état anxieux de l'aidant) en entreprise.

Si la plupart des projets d'accompagnement s'adressent à tous types d'aidants, y compris actifs, il s'avère nécessaire d'adapter les modes d'intervention pour ce type d'aidants plus difficile à repérer et à impliquer dans des actions de prévention et de soutien. Cela passe par des actions dédiées et/ou une adaptation des actions existantes. Le rôle des organisations syndicales patronales et employées (trop souvent négligées) est à ce titre fondamental.

Territoires couverts



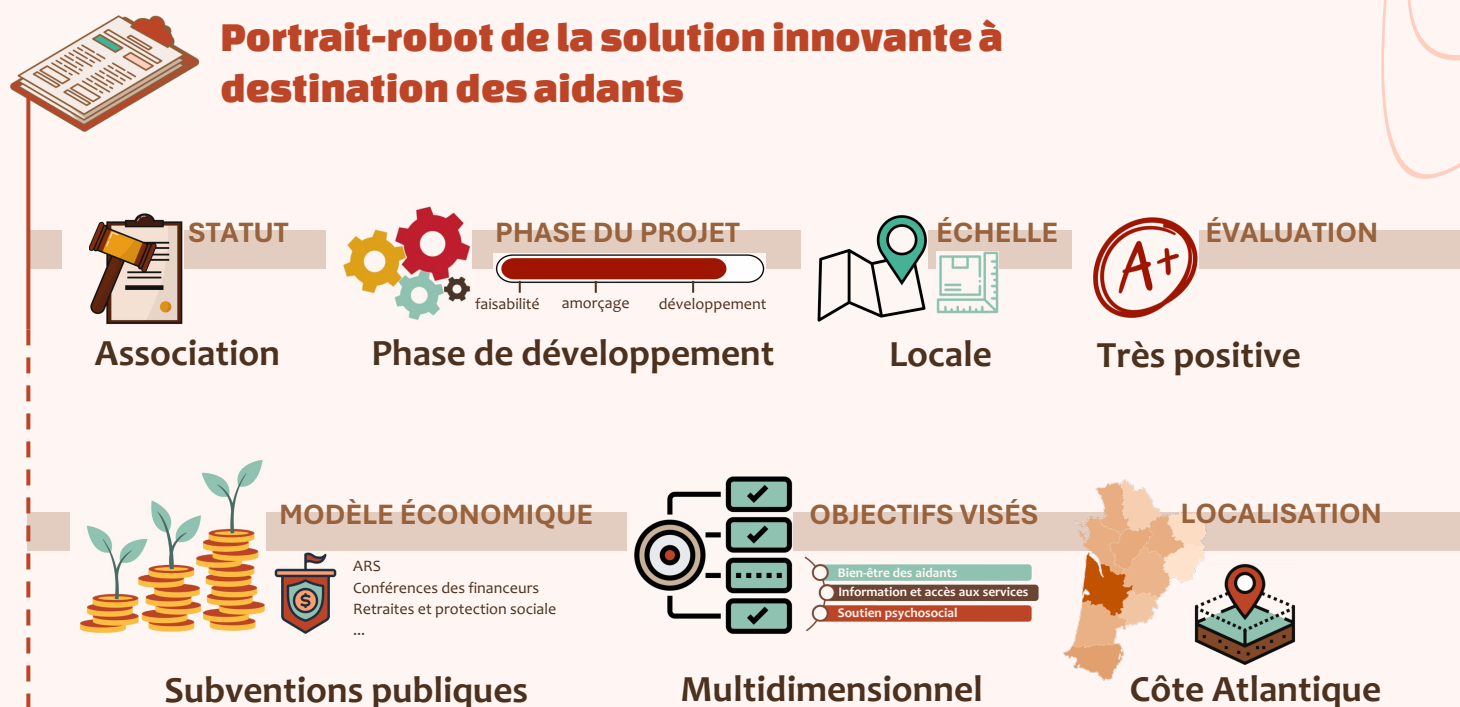
4.2

Modélisation et perspectives

Perspectives



Cette cartographie des solutions innovantes à destination des aidants a permis d'identifier plus de 160 projets et de constituer le profil type des solutions à destination des aidants en Nouvelle-Aquitaine.



Des projets référencés il nous est possible d'extraire un « portrait robot », un idéal-type de la solution innovante à destination des aidants.

La structure porteuse de la solution est le plus souvent une association dont le projet, en phase de développement, est déployé à l'échelle locale et a fait l'objet d'une évaluation permettant de rendre compte des résultats du projet tant au niveau quantitatif que qualitatif.

Le modèle économique du projet le plus représenté est basé sur le soutien de subvention publiques (ARS, CFPPA...) et vise notamment le bien-être des aidants, le soutien psychosocial, le développement de l'information à destination des aidants et la favorisation de l'accès aux services dédiés (solutions de répit, maintien à domicile).

Ce projet propose des services d'orientation, d'évaluation et de sensibilisation par le biais d'activités, ateliers bien-être, groupes de parole, café des aidants.

Parmi les 160 solutions portées à notre connaissance, nous observons une forte représentation des projets au sein des départements de la côte atlantique et à l'inverse, une faible représentation de ces derniers au sein des départements les plus ruraux (Creuse, Corrèze, Lot-et-Garonne). Dans ces départements, il subsiste davantage de barrière quant à l'accès aux services dédiés aux aidés et aux aidants.



Zoom sur les objectifs spécifiques des projets

Afin d'éclairer les futurs accompagnements de projets innovants du Gérontopôle, il paraît intéressant de confronter les objectifs des projets référencés avec les objectifs stratégiques d'AG2R LA MONDIALE, financeur de la démarche. En effet, l'un des objectifs majeur d'AG2R est d'accompagner les aidants et les personnes en situation de fragilité en :

- Informant et accompagnant les personnes en situation de fragilité
- **Développant l'information à destination des aidants et favorisant l'accès aux services dédiés (solutions de répit, maintien à domicile)**
- Sensibilisant et développant l'information au sein des entreprises sur la situation des aidants actifs
- Proposant un accompagnement auprès des dirigeants et des DRH des entreprises, dédiés aux salariés aidants
- Investissant dans le développement de lieux de vie et de répit des aidants

Dans le cadre de cette cartographie, les projets référencés avaient comme objectifs les plus répandus :

- Le bien-être des aidants
- Le soutien psychosocial
- **Développer l'information à destination des aidants et favoriser l'accès aux services dédiés (solutions de répit, maintien à domicile)**

Ainsi, développer l'information à destination des aidants et favoriser l'accès aux services dédiés (solutions de répit, maintien à domicile) apparaît comme un objectif partagé entre AG2R LA MONDIALE et les projets repérés. Cet objectif est notamment visé par les typologies de projets les plus représentées au sein de cette cartographie, qui sont celles répondants aux besoins d'écoute et de soutien (cafés des aidants, groupes de paroles) et les ateliers et activités de bien-être, d'information et de formation par l'orientation, l'évaluation et la sensibilisation. Ces typologies sont déployées sur les 12 départements de la Nouvelle-Aquitaine, avec une représentation plus importante sur les départements de la face Atlantique.

Par ailleurs cet objectif est également visé par des solutions innovantes identifiées en plus petit nombre et présentées précédemment par les fiches de bonnes pratiques. Nous pouvons notamment citer les solutions itinérantes : que ce soit au sujet des bus itinérants aux approches plutôt généralistes dont l'orientation, l'évaluation et la sensibilisation constituent le cœur de leur projet (La caravane des aidants par exemple : projet en phase de faisabilité, solution itinérante en Vienne constitue une piste intéressante car seulement 2 solutions ont été identifiées dans ce département avec pour but la sensibilisation et l'information), que les projets d'accueils de jour itinérants ou encore les médias (journal et radio). Ces typologies de projet sont des typologies moins représentées et qui apparaissent comme novatrices sur le sujet de l'aide aux aidants.



Parmi les objectifs spécifiques et typologies de projets les moins représentées, on trouve également les projets se rapportant au sujet des **aidants actifs.**

Si ces derniers représentent 70% des aidants comme nous avons pu le voir en introduction, on observe à l'issue de cette enquête que le nombre de projets recensés par ce biais n'apparaît pas comme proportionnel à l'ampleur des besoins identifiés. En effet, les adaptations à destination des aidants salariés portées à des solutions déjà existantes ou les projets concernant exclusivement les aidants actifs ne concernent que 7% de la totalité des solutions innovantes identifiées (11 projets). Parmi les 160 projets, les objectifs spécifiques à propos des aidants actifs visés par les porteurs de projet ne concernent que 6% de la totalité des objectifs spécifiques visés. Toutefois, il convient de nuancer le propos, en signifiant que les 160 projets sont à destination de tous les aidants, les aidants actifs y compris.



Les projets dédiés aux aidants actifs semblent une piste intéressante à creuser. Les 11 projets identifiés permettent de couvrir 8 départements sur 12 en Nouvelle-Aquitaine et notamment les territoires les plus ruraux (Lot-et-Garonne, Corrèze, Haute-Vienne).



Quel niveau de maturité est le plus adapté à un accompagnement ?

Les projets ont été référencés selon leur niveau de maturité : faisabilité, amorçage et développement. Un projet en phase de faisabilité est un projet à l'état d'idée, structurée ou à consolider. Il s'agit de chercher à savoir si le projet est techniquement et financièrement réalisable. Les premiers échanges entre le Gérontopôle et AG2R pour construire un AMI d'accompagnement avaient ainsi prioritairement ciblé les projets en phase d'amorçage et de développement. La convention prévoit ainsi : « l'AMI cible prioritairement les projets en phase d'amorçage et de développement. Des projets à très haut potentiel d'innovation et d'impact en phase de faisabilité pourront toutefois être étudiés à condition d'être en capacité d'administrer un début de preuve (...) de monter en échelle ».

La cartographie réalisée souligne que les projets en phase de développement ont un modèle économique stabilisé et que leur enjeu réside souvent dans la sécurisation de leurs financements, davantage que sur l'amélioration de l'offre déployée qui a souvent été évaluée. De nombreux projets, montrant un grand potentiel d'innovation, ont également pu être repérés : en phase de faisabilité, leur croissance nécessite souvent une ingénierie et un travail méthodologique qui leur fait défaut. Le Gérontopôle dispose d'une expertise reconnue dans l'accompagnement de ce type de projets, en phase d'idéation, en structurant l'idée de départ et en définissant le périmètre des projets. De même, dans les phases d'amorçage et d'expérimentation (test en situations réelles), le Gérontopôle peut intervenir dans la structuration du projet pour permettre aux porteurs d'explorer, d'analyser et de cadrer leur projet. Il peut également apporter son soutien dans la mise en œuvre et le pilotage des expérimentations et s'associer au comité de pilotage pour assurer le suivi. Enfin, pour les projets en phase de développement, le Gérontopôle peut être sollicité pour la valorisation des projets, dans l'objectif de les rendre accessibles et de favoriser leur essaimage, la mesure d'impact ou la recherche de financements.

Ainsi, bien que le Gérontopôle puisse accompagner les porteurs de projets dans la recherche de financements, il semblerait pertinent d'envisager aussi d'accompagner les porteurs de solutions innovantes sur la phase de faisabilité ou d'amorçage de leurs projets afin de ne pas restreindre les accompagnements à de la recherche de financement et/ou de la valorisation.

À propos du GÉrontopôle Nouvelle-Aquitaine

Le GÉrontopôle Nouvelle-Aquitaine est un Groupement d'intérêt public dont l'objectif est de rapprocher et renforcer la dynamique autour du vieillissement entre les acteurs de la recherche, du soin, de l'action publique, de la formation et de l'entreprise.

Il est organisé autour de plusieurs piliers : la recherche, l'innovation sous toutes ses formes, l'appui aux politiques publiques et aux territoires, la valorisation des métiers et la formation, afin de contribuer au soutien de l'autonomie des personnes âgées sur notre territoire.

Les projets initiés par le GÉrontopôle ont pour objet l'émergence de solutions innovantes tant sur le plan technologique que social ou organisationnel. Il assure une veille technologique, diffuse les résultats de ses travaux et articule avec les acteurs de l'écosystème l'émergence et le déploiement des innovation sociales, organisationnels ou technologiques, dans le domaine du bien-vieillir.

À propos d'AG2R LA MONDIALE

Spécialiste de la protection sociale et patrimoniale en France, AG2R LA MONDIALE assure les particuliers, les entreprises et les branches, pour protéger la santé, sécuriser le patrimoine et les revenus, prémunir contre les accidents de la vie et préparer la retraite. Le Groupe compte plus de 15 millions d'assurés et accompagne 500.000 entreprises au quotidien. Avec 15.000 collaborateurs, AG2R LA MONDIALE est présent sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin. Doté d'une gouvernance paritaire et mutualiste, le Groupe cultive un modèle de protection sociale unique qui conjugue étroitement rentabilité, solidarité et performance. Dans le cadre de l'action sociale AG2R Agirc-Arrco et AG2R Prévoyance, et plus globalement de son engagement sociétal, AG2R LA MONDIALE œuvre au quotidien pour le bien-vieillir au plus près des besoins des personnes et des territoires.

Conception et rédaction

Aurore Paris

Chargée de projets

**Pôle appui aux politiques publiques
et aux territoires**

a-paris@gerontopole-na.fr

Raphaël Rogay

Responsable

**Pôle appui aux politiques publiques
et aux territoires**

r-rogay@gerontopole-na.fr



